



Étude sur Les dynamiques des Engagements volontaires et solidaires à l'international En Languedoc-Roussillon

Réalisé par :

Estelle Gardette, stagiaire Master 2 MAPE de l'Université
Toulouse-Le Mirail, chargée d'étude

Sous la direction de :

Pierre Revel, chargé de mission sud à France Volontaires
Catherine Amélineau, Responsable Régionale Europe
International Jeunesse à la DRJSCS Languedoc-Roussillon

Septembre 2012

Avec l'accompagnement méthodologique de :

David Leyle, Chargé de mission à l'Observatoire de
l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'international



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
INTRODUCTION.....	5
I. Objectifs de l'étude et contexte	6
A. Le partenariat France Volontaires/DRJSCS Languedoc-Roussillon.....	6
1. Des engagements différents.....	6
2. Des positionnements complémentaires.....	7
B. Volontariats et bénévoles internationaux : éléments de définition	7
1. Définitions.....	8
2. Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES).....	9
C. La problématique de l'étude : mieux appréhender les engagements volontaires et solidaires à l'international Languedoc-Roussillon	10
D. Méthodologie : une démarche en trois étapes	11
1. Le questionnaire court.....	11
2. Les entretiens avec les organismes.....	12
3. Les entretiens avec d'anciens volontaires/bénévoles	13
II. Les résultats de l'enquête	14
A. Panorama régional des actions de volontariat et de leur financement	14
1. Résultats quantitatifs des actions menées en Languedoc-Roussillon en 2011 : plus d'accueil que d'envoi de volontaires internationaux.....	14
2. Une répartition régionale inégale : le poids de l'Hérault et du Gard.....	17
3. Le secteur associatif majoritaire	18
4. Les dispositifs financiers mobilisés par les acteurs de volontariat en Languedoc-Roussillon	19



a.	L'Union Européenne.....	20
b.	L'Etat.....	21
c.	Les collectivités territoriales	22
B.	Les différents acteurs enquêtés	23
1.	Les organismes d'envoi et d'accueil de volontaires.....	23
2.	Les organismes co-financeurs.....	26
3.	Les organismes d'information.....	27
4.	Les volontaires	27
C.	De la préparation au départ au retour de mission	30
1.	Avant de partir	30
2.	Réalisation de la mission.....	33
3.	Au retour d'une mission	37
D.	Constats et attentes des acteurs	39
1.	Constats.....	39
2.	Les attentes.....	41
III.	Recommandations	44
A.	Recommandations liées aux attentes des acteurs	44
1.	L'Information	44
2.	L'accessibilité du volontariat au plus grand nombre	44
3.	Le renforcement de la valorisation des expériences de volontariat	45
4.	De nouveaux leviers financiers nécessaires	45
B.	Recommandations induites de l'analyse des données collectées lors de l'enquête	45
1.	L'information	45
2.	La qualité des projets.....	46
3.	La valorisation de l'expérience	46
4.	La Mise en réseau de tous les acteurs régionaux du volontariat.....	47
CONCLUSION.....		48



Annexe 1 - Lettre d'accompagnement du questionnaire envoyé	51
Annexe 2 - Liste des organismes ayant répondu au questionnaire	53
Annexe 3 - Questionnaire envoyé aux organismes (détail)	56
Annexe 4 - Questionnaire envoyé aux organismes (formulaire)	58
Annexe 5 - Questionnaire qualitatif pour les organismes	59
Annexe 6 - Questionnaire pour les volontaires.....	80
Annexe 7 - Préambule de la convention entre Cotravaux et le Conseil régional	96
Annexe 8 - Liste des organismes agréés par le Ministère des Affaires Etrangères et Européenne VSI.....	97
Annexe 9 - Bibliographie indicative.....	98
Annexe 10 - Loi sur le VSI de 2005.....	99
Annexe 11 - La charte commune aux VIES	102



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- * SVE : Service Volontaire Européen
- * PEJA : Programme Européen Jeunesse en Action
- * AFPEJA : Agence Française du Programme Européen Jeunesse en action
- * JAMO : Jeunes Ayant Moins d'Opportunités
- * SCD : Service Coopération au Développement
- * SCOP : Société Coopérative et Participative
- * CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- * VIES : Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité
- * VIA : Volontariat International en administration
- * VIE : Volontariat International en Entreprise
- * MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
- * JSI : Jeunesse Solidarité Internationale
- * VVSI : Ville Vie Vacances/Solidarité Internationale
- * DRJSCS : Direction Régionale Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale
- * VSI : Volontariat de Solidarité Internationale



INTRODUCTION

L'engagement volontaire et solidaire se développe en France. Partir à l'étranger pour participer à un projet d'intérêt général séduit de plus en plus, dans toutes les tranches d'âges. Dans le même temps, ces volontariats et bénévolats à l'international prennent des formes multiples (chantier de jeunes bénévoles internationaux, congés solidaires, volontariat de solidarité internationale, Service Volontaire Européen, Service Civique à l'étranger, etc.), offrant de quoi satisfaire les attentes de chacun.

Fin 2009, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a impulsé la création de France Volontaires par transformation de l'Association Française des Volontaires du Progrès qui était centrée uniquement sur l'envoi et l'accompagnement des Volontaires de Solidarité internationale. Désormais, la nouvelle association rassemblant pouvoirs publics, collectivités et associations (éducation populaire et solidarité internationale) a pour objectif de soutenir et promouvoir la diversité des engagements volontaires et solidaires à dimension internationale.

C'est dans ce cadre qu'intervient cette étude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarités dans la région Languedoc-Roussillon réalisée en partenariat entre France Volontaires et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Basée principalement sur une enquête de terrain cette étude a pour objectif d'améliorer la compréhension des dynamiques en place sur le territoire régional. Elle devrait permettre, par la suite, de construire une stratégie d'appui auprès des acteurs régionaux des volontariats.

Historiquement, les différents organismes qui ont mis en place des missions de volontariat évoluaient dans des champs d'action différents, chacun étant spécialisé sur une forme de volontariat et un public donné. Comme souligné au cours de l'étude par Madame Catherine Amélineau, Responsable Régionale Europe International Jeunesse à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) « *la solidarité internationale, en ce qui concerne la DRJSCS, était considérée comme faisant référence à des missions humanitaires, ce qui ne relevait pas de notre champ d'action, (...) Nous sommes donc en train de faire un état des lieux pour essayer de rapprocher les acteurs de la solidarité et de la mobilité internationale¹, en s'accordant sur le fait que les organismes travaillent tous avec des objectifs d'éducation non formelle* ». Du côté de France Volontaires, l'humanitaire n'est qu'un des segments de la solidarité internationale qui comprend aussi la coopération pour le développement et les projets d'échanges et d'éducation au développement.

Dans la première partie de ce rapport, nous reviendrons sur les objectifs de l'étude, puis sur les notions clés de volontariat et de bénévolat avant de détailler la méthodologie utilisée pour l'enquête.

Dans la seconde partie du rapport, nous présenterons les résultats de l'étude avec un panorama régional quantitatif, suivi d'une description des différents types d'acteurs et de volontaires enquêtés, d'une analyse des pratiques de volontariat développées, pour finir sur les constats et attentes formulés par les organismes enquêtés.

Enfin, dans une troisième et dernière partie, sur la base des éléments précédents, nous formulerons une série de recommandations.

Ce travail est ainsi l'occasion de continuer à déconstruire les clivages qui existent dans le champ de l'engagement à l'international tout en soulignant certaines convergences. L'étude se conçoit alors comme le premier jalon de futures coopérations dont les contours restent à préciser, d'autant que cette première étude ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité.

¹ La DRJSCS Languedoc-Roussillon s'emploie par ailleurs à promouvoir plusieurs formes de mobilité internationale des jeunes : échanges, volontariats et mise en réseau.



I. Objectifs de l'étude et contexte

A. Le partenariat France Volontaires/DRJSCS Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon France Volontaires a signé une convention avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). Cette convention définit le rôle de chacun des deux partenaires en ce qui concerne la mobilisation d'un(e) stagiaire de Master 2 pour la réalisation de l'enquête de terrain.

1. Des engagements différents

France Volontaires a été doté par l'Etat en 2009 d'une mission d'intérêt général concernant le : « développement quantitatif et qualitatif des VIES² ; (...) l'appui aux dynamiques permettant le développement du secteur, en fédérant les ressources, labellisant les projets, analysant l'information, contribuant au renforcement des politiques publiques »³. Cette mission a été définie dans un contrat d'objectifs et de moyens conclu entre le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et France Volontaires pour la période 2010-2013. France Volontaires est également une association qui envoie principalement des Volontaires de Solidarité Internationale (VSI), mais en nombre moindre que dans le passé.

Dans le cadre de ses nouvelles missions, France Volontaires propose de réaliser une enquête sur les volontariats solidaire à dimension internationale dans chaque région de France dès lors que ce projet rencontre un intérêt de la part des acteurs régionaux. France Volontaires a besoin d'acquérir plus de connaissances sur les acteurs régionaux afin de pouvoir par la suite définir une stratégie d'appui en faveur des engagements volontaires et solidaires à l'international, élaborée de concert avec les acteurs régionaux concernés. Pour mener l'étude l'établissement de partenariats est nécessaire et un acteur pivot doit tout d'abord être identifié : DRJSCS, Conseil Régional ou réseau régional multi-acteurs d'appui à la solidarité internationale.

De son côté, la DRJSCS Languedoc-Roussillon relaie l'action de l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) sur le territoire, elle a pour mission d'accompagner et de soutenir les initiatives locales qui concernent le PEJA. Plus largement, la DRJSCS, qui représente d'abord l'Etat en région, est compétente pour assurer le suivi des programmes de mobilité internationale sur son territoire. Ainsi, dans le Plan régional de développement du Languedoc-Roussillon 2011-2013, une partie est dédiée au « Développement des politiques de mobilité dans le temps extra-scolaire pour les jeunes ». Même si la problématique de la mobilité internationale n'est pas réductible à celle de l'engagement dans l'espace international, on peut dire qu'il y a au sein de la DRJSCS une prise en compte des différentes formes de volontariats/bénévolats internationaux et une volonté de toutes les appréhender, dans l'objectif de mieux informer le public et d'accompagner ces actions sur la région.

² Volontariats internationaux d'échange et de solidarité.

³ Citation tirée du contrat d'objectifs et de moyens disponible sur : http://www.france-volontaires.org/documents/pdf/com_2010_2012.pdf



2. Des positionnements complémentaires

L'étude porte sur les dynamiques des engagements volontaires et solidaires à l'international (Europe comprise) développées à partir du territoire de la région Languedoc-Roussillon ce qui nécessite de prendre en compte non seulement les organismes qui envoient et/ou accueillent des volontaires internationaux mais aussi les organismes qui informent sur les volontariats et ceux qui les (co)-financent.

La région Languedoc-Roussillon se compose de cinq départements : l'Aude, l'Hérault, le Gard, la Lozère et les Pyrénées-Orientales. Ces départements se distinguent les uns des autres par la densité de leur population, leur morphologie spatiale ou encore la densité de leurs infrastructures. Nous sommes donc face à un territoire très divers.

France Volontaires a pour objectif la mise en place d'actions d'appui auprès des organismes intervenant dans le champ des engagements volontaires et solidaires à l'international mais n'est pas positionnée hiérarchiquement par rapport aux organismes. La DRJSCS, quant à elle, est un service déconcentré de l'Etat, rattachée à la Préfecture de Région. Cette complémentarité nous a permis d'accéder à davantage d'informations.

Le travail d'inventaire des organismes, qui constitue la première partie de ce travail - nous y reviendrons dans la partie concernant la méthodologie- fut complexe. En effet, avant cette étude, il n'existait aucune base de données conjointe, mais une pluralité de listes d'acteurs, provenant des différents partenaires composant le comité de pilotage.

Outre la DRJSCS et France Volontaires, les membres de ce comité de pilotage sont : le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP), le Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ), Cotravaux Languedoc-Roussillon, le Centre de Documentation Tiers Monde (CDTM 34- Réseau RITIMO), le Conseil Général du Gard, la Ville de Montpellier et le Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Dès avant janvier 2012, date du premier comité de pilotage de l'étude, la difficulté d'établir un recensement des organismes concernés, et celle de contacter les anciens volontaires ont été pointées. La mobilisation des membres du comité de pilotage a permis de résoudre en partie ces difficultés inhérentes à ce type d'étude.

B. Volontariats et bénévoles internationaux : éléments de définition

Le volontariat et le bénévolat peuvent faire référence à des statuts et dispositifs différents si nous les abordons sous l'angle législatif, mais, comme nous allons le montrer dans cette étude, cela n'exclut pas une certaine convergence au niveau de la démarche et des pratiques de terrain. Nous allons donc aborder dans un premier temps les cadres juridiques existants, puis nous évoquerons la charte commune aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité signée fin 2009 par de nombreuses associations nationales, sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.



1. Définitions

Il existe selon le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie Associative plusieurs types de volontariats⁴, or seuls trois sont concernés par cette étude : le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), le Service Volontaire Européen (SVE), le Service Civique (SC) réalisé hors de France. Tous trois ont un statut juridique particulier qui est défini dans une loi :

- * Le volontariat de solidarité internationale : par la loi n°2005-159 du 23 février 2005, il se matérialise par un contrat entre une association et un individu majeur pour une durée maximale de 2 ans ; une indemnité est versée au volontaire pour lui permettre d'effectuer sa mission réalisée hors Union Européenne et de vivre déceimment durant cette dernière⁵.
- * L'engagement de service civique : par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 ; « c'est un engagement volontaire d'une durée de six à douze mois donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'Etat (...) cet engagement est effectué auprès d'une personne morale agréée (...), c'est un organisme sans but lucratif de droit français ou une personne morale de droit public »⁶.

L'engagement de service civique peut se réaliser à l'étranger. Ce dernier s'adresse aux jeunes âgés de moins de 26 ans, à la différence du volontariat de service civique pour les plus de 25 ans, sans indemnité prise en charge par l'Etat.

- * Le Service Volontaire Européen (SVE)⁷ : « conformément au code du service national modifié par la loi promulguée le 10 mars 2010, le service volontaire européen est une forme du service civique, et à ce titre permet aux volontaires d'accéder aux reconnaissances existantes ou en cours » (Article L-120-1 II⁸).

Dans ces trois dispositifs, il y a entre le volontaire et l'organisme un engagement contractuel pour une durée définie. A noter aussi que le VSI et le SVE bénéficient d'une labellisation « service civique » même s'ils gardent leurs spécificités.

Le bénévolat, quant à lui, n'est défini par aucune loi. En l'absence de cadre juridique, l'étymologie latine « *benevolus* » qui signifie « bonne volonté » nous renvoie à une activité librement choisie au service d'un organisme, sans rétribution ou indemnisation financière. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, dans un guide du bénévolat de 2009, le définit de la façon suivante :

*« Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne fournit à titre gratuit une prestation de travail pour une personne ou un organisme. Le bénévolat se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par les critères suivants : Le bénévole ne perçoit pas de rémunération. Il peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...). Le bénévole n'est soumis à aucune subordination juridique. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité. »*⁹

⁴ Le Volontariat international en entreprise (VIE), le volontariat international en Administration (VIA), le Volontariat pour l'insertion - Défense 2^{ème} chance ainsi que le volontariat de sapeur-pompier sont également cités sur : <http://www.associations.gouv.fr/955-benevolat-et-volontariat-en-france.html> mais ne font pas partie du champ de cette étude.

⁵ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000257503>

⁶ <http://www.legifrance.gouv.fr>

⁷ La création du SVE date néanmoins de 1996 à l'initiative des Institutions européennes et garde ses spécificités, différentes de l'engagement de service civique.

⁸ La loi n°2010-241 du 10 mars 2010 sur le service civique.

⁹ Guide pratique du bénévolat 2009 édité par le ministère de la jeunesse et des sports :



Dans notre enquête les personnes qui sont considérées par les organismes comme des « bénévoles » concernent toutes celles qui n'ont pas signé de contrat.

Les deux caractéristiques servant à distinguer le bénévolat du volontariat pourraient ainsi résider dans l'existence ou non d'une indemnité et dans l'existence ou non d'un cadre contractuel. Ces dernières dépendent en fait elles-mêmes largement de la durée de l'engagement. Néanmoins, certaines associations utilisent indifféremment les termes de volontaires et de bénévoles. Ainsi, certains volontaires européens-SVE, par exemple, participent à des chantiers aux côtés de personnes qui, elles, sont dénommées : « jeunes bénévoles »...mais parfois aussi volontaires. Cependant, la finalité des actions est souvent la même : participer à des projets d'intérêt général sur le territoire qui accueille ces volontaires et bénévoles internationaux.

Justement, selon France Volontaires, au-delà des statuts, le volontariat se conçoit plutôt comme une démarche d'engagement à temps plein pendant une durée variable mais définie et limitée.

2. Les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES)

La charte commune aux Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité dits VIES propose une typologie de de ces volontariats :

- * le **volontariat d'initiation et d'échanges** : concerne toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes...);
- * le **volontariat de solidarité internationale** : concerne toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat ;
- * le **volontariat d'échange et de compétences** : concerne toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel (mécénat de compétence, volontaires bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). »

Cette typologie a été reprise par le comité de pilotage de l'étude et figure dans les termes de référence de l'enquête.

Il faut noter que cette conception du volontariat comme démarche portée par France Volontaires rejoint semble-t-il celle de l'Union Européenne pour qui le volontariat est un terme générique, réunissant différentes pratiques, et faisant référence : « à tous types d'activités de volontariat, formelles, non formelles ou informelles, qui sont exercées par des personnes de leur plein gré, de leur propre choix et motivation et sans objectif de gain financier. Ces activités sont bénéfiques aux volontaires, aux communautés et à la société dans son ensemble¹⁰.

Nous utiliserons donc dans cette étude le terme de « volontariat », au sens large, intégrant à la fois les volontaires percevant une indemnité et les volontaires dits bénévoles.

http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/GuideBenevole_2009.pdf

¹⁰ Journal Officiel de l'Union Européenne, Décision du Conseil du 27 décembre 2009, alinéa 5.



C. La problématique de l'étude : mieux appréhender les engagements volontaires et solidaires à l'international Languedoc-Roussillon

Dans le cadre de cette étude nous ambitionnons de dégager les principales dynamiques en matière de volontariat international à l'œuvre sur le territoire de la région Languedoc-Roussillon. **Nous entendons par dynamiques : les projets mis en place par les organismes qui accueillent et/ou envoient des volontaires internationaux et le soutien des organismes qui informent sur les volontariats ou qui les financent.**

Le volontariat à l'international n'est pas un sujet développé en sociologie, cependant les pratiques de bénévolat ont été étudiées autour d'une question centrale : « pourquoi s'engager dans une action de bénévolat ? ». Selon Stéphanie Vermeersch dans « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », le bénévolat offre :

«... à l'individu un cadre collectif renouvelé pour étayer son identité. L'engagement associatif est caractérisé tout à la fois par la multiplicité des sens qu'il revêt pour les acteurs, sens effectivement relatifs au type d'organisation étudiée, et par l'existence d'un sens commun irréductible à la nature de l'association. C'est ce sens commun qui a été peu abordé jusqu'ici. Ce travail ne constitue pas une négation des spécificités des différentes formes d'engagement – spécificités qui ont été par ailleurs largement commentées et analysées – il entend porter le regard sur les similitudes. Or ces engagements s'expliquent notamment parce qu'ils constituent une possibilité d'affiliation ou de réaffiliation collective, ainsi que d'étayage identitaire, au sein d'une société dont les structures classiques de socialisation sont déstabilisées. »

Par cette analyse, l'auteur ne remet pas en question le sens que l'engagement revêt pour les bénévoles, cependant, elle vient appuyer la thèse selon laquelle le bénévolat est un moyen de se construire une identité. Par extension, les engagements volontaires et solidaires à l'international peuvent être considérés comme un outil de l'éducation non formelle, puisqu'ils permettent à chacun de continuer à se former et à se construire tout au long de la vie.

Les discours des acteurs, c'est-à-dire, les responsables des organismes et les volontaires, deviennent des données indispensables pour saisir la diversité et les similitudes des pratiques sur le territoire.

Le discours des acteurs est un enjeu fondamental à saisir. En effet, comme le soulignent Crozier et Friedberg dans *L'acteur et le système* : « C'est donc l'homme lui-même qui doit porter la responsabilité première du changement » (1977, p 148), ce sont les acteurs qui construisent le système et qui sont en capacité de le changer. S'intéresser à leurs discours nous permettra, à travers une approche qualitative, de dégager leurs pratiques, les freins et leurs attentes. Le fait que nous nous intéressions à la fois aux organismes et aux volontaires doit permettre de croiser les données et les regards pour proposer une analyse au plus près des pratiques réelles.

Au cours de cette étude, nous tenterons de montrer que le volontariat repose malgré tout sur des groupes ou ensembles d'acteurs qui ont des pratiques différentes, et qui reposent sur des origines historiques diverses. Il s'agit aussi comprendre comment ces groupes ou ensembles d'acteurs peuvent travailler ensemble pour contribuer à l'amélioration globale des pratiques de volontariats.



D. Méthodologie : une démarche en trois étapes

Cette enquête a été conçue en trois étapes, chacune ouvrant une porte sur la suivante et devant faciliter l'accession à la phase suivante. Ainsi la première phase a été celle de l'identification des organismes susceptibles correspondre au champ de l'étude, et de l'envoi d'un questionnaire prospectif à ces mêmes organismes suivi de l'analyse des données recueillies.

Dans un second temps, nous avons rencontré 30 d'entre eux, lors d'entretiens semi-directifs.

La troisième phase a consisté en des rencontres avec d'anciens volontaires, lors d'entretiens également semi-directifs.

Il faut souligner qu'un protocole d'enquête a été établi par l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'international de France Volontaires¹¹, au préalable, pour faciliter par la suite des comparaisons interrégionales et une synthèse nationale.

1. Le questionnaire court

Le premier temps de l'enquête a ainsi été consacré à la construction d'une base de données unique d'acteurs auxquels envoyer le questionnaire. Pour le territoire de Languedoc-Roussillon, le comité de pilotage a identifié les bases de données d'acteurs suivantes : celle de RITIMO (Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale) et celle de la Maison de la Solidarité Internationale du Gard. A ces bases, nous avons ajouté la liste des structures labellisées SVE pour l'année 2011 fournie par la DRJSCS, ainsi que celle des associations subventionnées par le Conseil Général de l'Hérault disponible sur leurs sites web.

Il faut cependant souligner que ces bases recensent des organismes qui n'appartiennent pas tous au champ précis qui nous intéresse. Elles couvrent en effet tous les acteurs de la solidarité internationale alors que notre enquête ne porte que sur les organismes qui envoient, accueillent des volontaires ou bénévoles, financent, informent ou sensibilisent sur les volontariats.

Nous avons donc réalisé un tri à l'aide des sites Internet et des descriptions de leurs actions effectuées par les structures elles-mêmes. Le questionnaire a quand même été envoyé à toutes les structures pour lesquelles un doute persistait. Cela représente près de 200 envois par mail et courrier auxquels se sont ajoutés des envois réalisés directement par le CRAJEP, le CRIJ et Cotravaux en direction de leurs membres. Cela représente une cinquantaine d'envois supplémentaires, **d'où un total de près de 250 organismes sollicités pour cette enquête.**

Conscients que certains des organismes auxquels nous avons envoyé le questionnaire n'étaient pas forcément concernés, nous avons adressé un texte d'accompagnement expliquant notre démarche¹², soucieux d'informer les organismes des objectifs de l'enquête et de favoriser au mieux sa réussite.

¹¹ Pour plus d'informations sur l'Observatoire, cf. www.observatoire-volontariat.org

¹² Annexe 1



Le questionnaire, quant à lui, a été construit sur la base du questionnaire fourni par France Volontaires¹³. Le comité de pilotage a décidé que ce dernier serait envoyé par mail, dans un souci de rapidité de lancement de l'enquête. Les organismes ne possédant pas d'adresse électronique l'ont reçu par courrier.

Le questionnaire a été conçu pour tenir sur une page de manière à inciter le récepteur à le remplir et à le renvoyer rapidement. Nous avons décidé également d'envoyer le questionnaire en format PDF à compléter directement et facile à renvoyer¹⁴.

Deux relances ont été effectuées (une par mail et une par téléphone) à deux semaines d'intervalle.

Suite à cela, 41 organismes¹⁵ ont répondu à ce questionnaire court sur près de 250 sollicités soit un taux de retour de 16% convenable pour ce type d'enquête par questionnaire.

Les données, qui correspondent uniquement à l'année 2011, ont été traitées au travers d'une base de données. Celle-ci nous a permis d'établir un premier panorama des actions menées sur le territoire régional (envoi/accueil/information/orientation/financement), mais également de recenser les organismes qui ont porté ces actions sur le territoire.

2. Les entretiens avec les organismes

Au fur et à mesure que les questionnaires étaient reçus, nous avons pris contact avec les organismes, pour pouvoir organiser des rendez-vous et des déplacements dans toute la région, afin de mener des entretiens semi-directifs auprès de tous les responsables. Ces entretiens se sont basés sur un questionnaire qualitatif approfondi fourni par France Volontaire¹⁶. Le déroulement d'une partie des entretiens dans des lieux publics, ou des endroits bruyants (terrasse de café, galerie marchande...) nous a contraint à ne pas enregistrer certains d'entre eux. Cependant des grilles d'entretiens ont été complétées pour assurer la traçabilité des réponses formulées. Les entretiens ont ensuite été utilisés pour alimenter une base de données sur un tableur (Excel). Ce codage a été effectué grâce aux possibilités de réponses proposées dans les questionnaires de France Volontaires¹⁷ (lorsque nécessaire, un nouvel item a été rajouté). Ces rencontres avec les organismes nous ont également permis de prendre des contacts avec d'anciens volontaires pour de futurs entretiens.

Dans cette seconde partie de l'enquête, nous avons recherché des éclairages qualitatifs sur les dynamiques régionales, sur les besoins et les attentes des acteurs locaux.

30 des 41 organismes ayant répondu au questionnaire court, soit plus de 73%, ont accepté ainsi d'aller plus loin que l'enquête préliminaire.

¹³ Annexe 3

¹⁴ Annexe 4

¹⁵ Annexe 2

¹⁶ Annexe 5

¹⁷ Annexe 6



3. Les entretiens avec d'anciens volontaires/bénévoles

Dans la troisième phase de cette enquête nous avons rencontré plusieurs anciens volontaires. Lors de ces rencontres, il s'agissait d'échanger sur leurs expériences, de comprendre leurs motivations et leurs attentes, ainsi que d'écouter le bilan critique de leurs missions. Ces entretiens se sont basés sur le questionnaire fourni par France Volontaires pour les anciens volontaires. En effet les volontaires devaient avoir effectué, et terminé leurs missions dans les cinq dernières années (2007-2011).

Cette phase s'est avérée être la plus difficile de l'enquête. En effet les organismes ont des difficultés à tenir à jour des listings d'anciens volontaires. Il faut considérer que sur un ensemble de 15 contacts donnés par un même organisme, nous n'avons pu rencontrer en moyenne que trois personnes, soit un 1/5^{ème} des personnes contactées seulement. Cela s'explique par le changement de région, voire de pays, des changements d'adresse mail ou de téléphone rendant impossible la prise de contact, mais également par les problèmes d'emploi du temps et de disponibilité des anciens volontaires. Enfin, l'ancrage territorial de l'enquête nous amené à nous intéresser uniquement aux personnes résidant déjà en Languedoc-Roussillon avant la réalisation de leur volontariat.

Ces différentes contraintes expliquent pourquoi nous n'avons pu rencontrer qu'une dizaine de personnes, ce qui nous permettra néanmoins de donner un petit éclairage sur les motivations et les attentes de ces volontaires, mais nous restons conscients que la faible représentativité de l'échantillon ne nous permet pas d'en tirer des conclusions générales.



II. Les résultats de l'enquête

A. Panorama régional des actions de volontariat et de leur financement

Pour construire les tableaux présentant les résultats quantitatifs ci-dessous, nous nous sommes basés sur différents types de sources :

- * les 41 organismes ayant répondu au questionnaire court (dont 30 qui ont ensuite été rencontrés)¹⁸
- * les données fournies par COTRAVAUX (Observo) pour ce qui est des chantiers internationaux de volontaires bénévoles
- * les données du FONJEP pour les programmes Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie Vacances Solidarité internationale (JSI & VVSI) qui permettent de réaliser des chantiers de solidarité internationale.
- * les données de France Volontaires et du Service de Coopération au développement (SCD) pour ce qui est du Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Ces associations nationales peuvent en effet proposer des missions de volontariat à des personnes habitant en Languedoc-Roussillon¹⁹.
- * la DRJSCS du Languedoc-Roussillon pour des données complémentaires.

1. Résultats quantitatifs des actions menées en Languedoc-Roussillon en 2011 : plus d'accueil que d'envoi de volontaires internationaux

a. Tableaux globaux volontariat en L-R en 2011

Volontaires du L-R envoyés à l'international (1)	155
Volontaires internationaux accueillis en L-R (2)	207
<i>Total des volontaires à l'international (1) + (2)</i>	362
Volontaires provenant de toutes régions françaises, ayant participé à un chantier de jeunes bénévoles internationaux en L-R (3)	462
<i>TOTAL des jeunes ayant été volontaires dans un cadre international grâce aux actions d'organismes du L-R (1) + (2) + (3)</i> <i>(non exhaustif)</i>	824

Tableau 1 : Actions de volontariat menées en Languedoc-Roussillon

Chiffres tirés des statistiques des organismes concernés

¹⁸ Cf. Liste en annexe 2

¹⁹ Parmi la vingtaine d'associations agréées pour le VSI par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, il y a notamment la Délégation Catholique à la Coopération (DCC) et la Guilde Européenne du Raid qui proposent aussi un grand nombre de missions. Malheureusement, actuellement, quasiment aucune de ces associations ne disposent de données sur la domiciliation d'origine des volontaires VSI envoyés à l'étranger. Nous remercions donc tout spécialement le Service de Coopération au développement (SCD) pour l'effort de recherche consenti qui gagnerait toutefois à être systématisé.



Personnes accompagnées dans la réalisation d'un projet de volontariat solidaire à international <i>Note : la différence entre ces 165 et les 155 mentionnés dans le tableau 1 s'explique par les abandons de projet ou les désistements</i>	165
Volontaires accompagnés au retour de la mission de volontariat	74

Tableau 2 : Accompagnement des projets d'envoi en volontariat
Chiffres tirés des estimations des organismes concernés

Personnes sensibilisées aux engagements volontaires et solidaires à l'international	5186
Personnes informées et orientées sur les actions d'engagements volontaires et solidaires à l'international	611
TOTAL	5797

Tableau 3 : Actions de sensibilisation/information/orientation en matière de volontariat
Chiffres tirés des estimations des organismes concernés (cette information peut avoir été incluse dans une information sur d'autres sujets)

Il faut tout d'abord préciser que, selon les organismes, les pratiques en termes de nombre d'envoi, d'accueil, d'information et de sensibilisation sont très différentes et peuvent varier beaucoup d'une année sur l'autre. Par exemple, selon la DRJSCS Languedoc-Roussillon, en 2011, année de référence pour cette enquête, plusieurs structures actives habituellement en matière de Service Volontaire Européen (SVE) ont eu moins de projets qu'à l'habitude.

A la lecture du tableau 1, on constate en premier lieu que **le territoire Languedoc-Roussillon a reçu en 2011 plus de volontaires internationaux qu'il n'en a envoyés**. Cette proportion s'explique notamment du fait du poids des « chantiers de jeunes bénévoles » dans l'ensemble des volontariats car les chantiers à eux seuls totalisent plus de 90% des volontaires accueillis.

Dans ce même tableau 1, nous avons tenu à faire apparaître également le nombre de Français ayant participé « un chantier de jeunes bénévoles internationaux » en Languedoc-Roussillon car ces derniers participent à la dynamique d'échange international, même s'ils ne font pas eux-mêmes l'expérience de la mobilité internationale. Dans les chantiers réalisés par les associations membres de COTRAVAUX Languedoc-Roussillon, en 2011 on compte ainsi environ 70% de participants français pour 30 % de participant volontaires internationaux. A noter malgré tout que les associations membres de Cotravaux Languedoc-Roussillon sont également partenaires de projets de chantiers réalisés à l'étranger à travers l'envoi de jeunes du Languedoc-Roussillon.

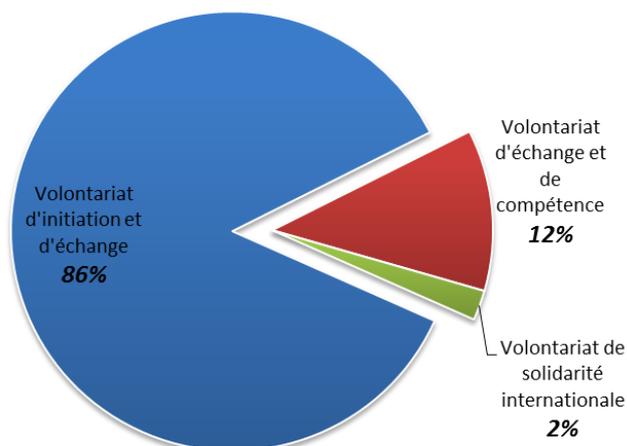


Illustration 4 : Nombre d'envois et d'accueils de volontaires internationaux en fonction des types de volontariat en 2011.

Il est également intéressant de connaître plus globalement la répartition de ces volontaires (envoyés et accueillis) en fonction des différents types de volontariats exposés dans la charte des VIES, que nous avons présentée plus haut :



Comme nous l'indique le graphique ci-dessus, la part des volontariats d'initiation et d'échange est la plus importante, une tendance qui se retrouve dans l'ensemble des régions françaises. En effet, le SVE et les chantiers internationaux sont comptabilisés dans cette catégorie, ce sont les dispositifs les plus connus et reconnus s'adressant principalement à la jeunesse.

Les volontariats d'échange et de compétences sont moins représentés, ce type de volontariat est porté principalement dans la région par des petites structures qui n'organisent des missions que deux fois par an au mieux. Ces structures sont composées majoritairement de bénévoles.

Concernant le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), nous pouvons seulement nous baser sur les chiffres donnés par 2 des 4 principales structures d'envoi et d'accompagnement : France Volontaires et le Service Coopération au Développement ; s'il est probable que d'autres organismes nationaux envoient des personnes de la région Languedoc-Roussillon en VSI²⁰, cela ne remet pas en question le constat du peu d'utilisation de ce volontariat en Languedoc-Roussillon. Le caractère minoritaire du VSI doit malgré tout être tempéré par le fait qu'un VSI dure entre 12 et 24 mois, le plus souvent, contre 1 à 3 semaines pour les chantiers internationaux de volontaires bénévoles ou bien les volontariats d'échange et de compétences.

Les « chantiers de jeunes bénévoles » représentent donc en Languedoc-Roussillon la pratique la plus répandue en matière d'engagement volontaire et solidaire à dimension internationale.

²⁰ Dans les statistiques disponibles sur le VSI, on ne retrouve malheureusement pas actuellement de données sur l'origine régionale des VSI ce qui rend la collecte de l'information complexe.



2. Une répartition régionale inégale : le poids de l'Hérault et du Gard

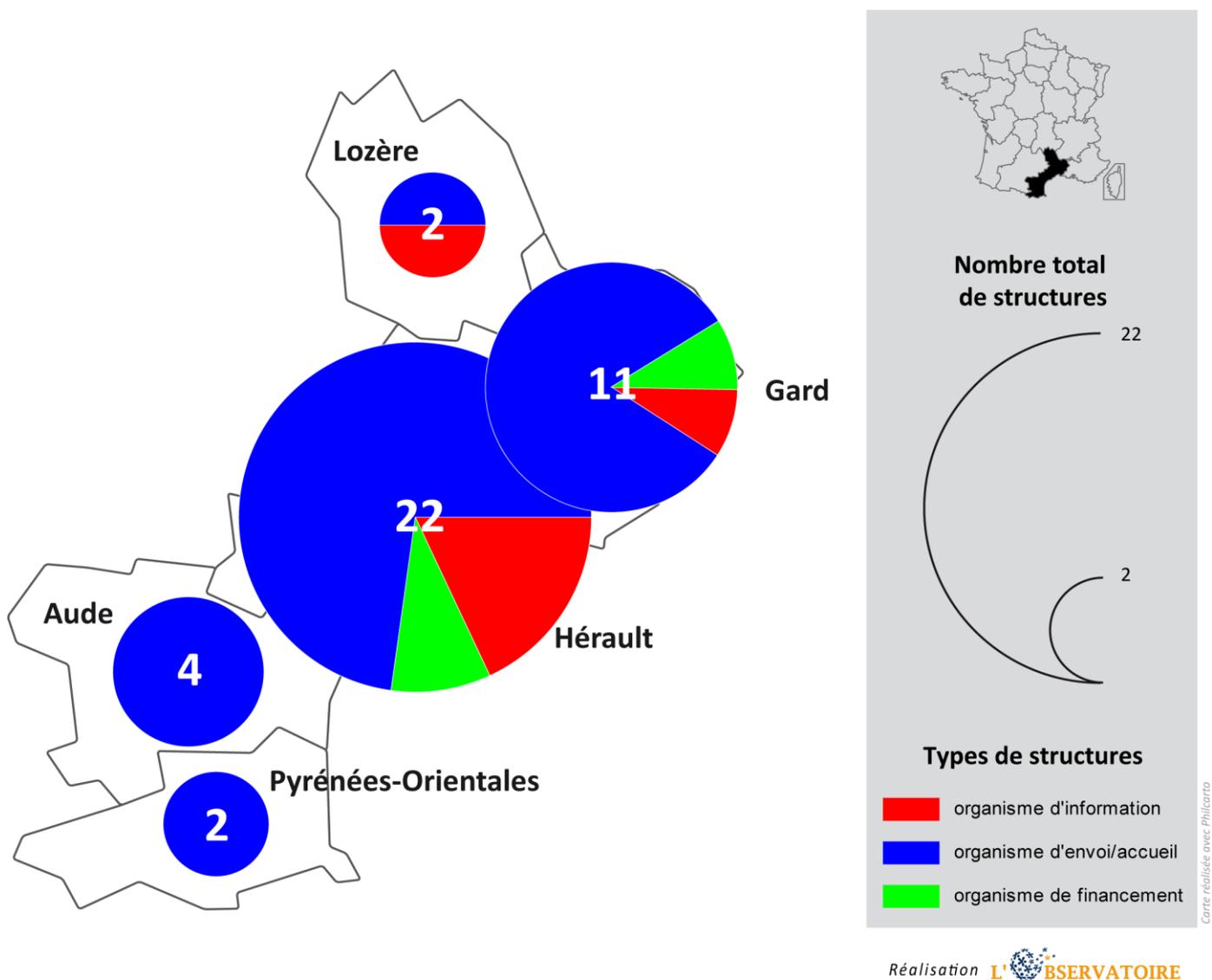


Illustration 5 : Répartition des organismes ayant répondu au questionnaire court

Notons tout d'abord que le nombre de réponses d'organismes par département est proportionnel au nombre d'envois du questionnaire par département.

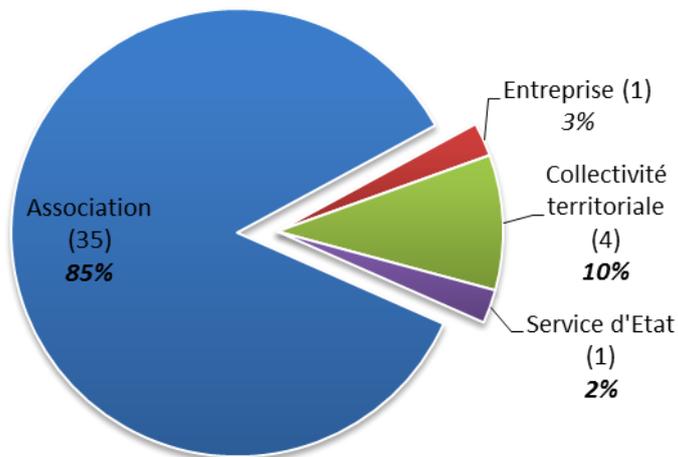
Les organismes peuvent appartenir à plusieurs catégories, être à la fois organismes d'information et aussi d'envoi & d'accueil. Dans tous les cas les organismes ont été placés sur la carte ci-dessus en privilégiant leurs actions d'envoi et/ou d'accueil.

Cette carte montre bien que les moteurs de la région Languedoc-Roussillon, en termes d'engagement volontaire et solidaire à l'international, sont les départements de l'Hérault et du Gard. Ce sont les départements les plus peuplés et ils présentent le taux le plus élevé de 18/25 ans, une tranche d'âge très représentée dans les volontariats solidaires à l'international.



3. Le secteur associatif majoritaire

Illustration 6 : Répartition des organismes enquêtés en fonction de leur statut juridique.



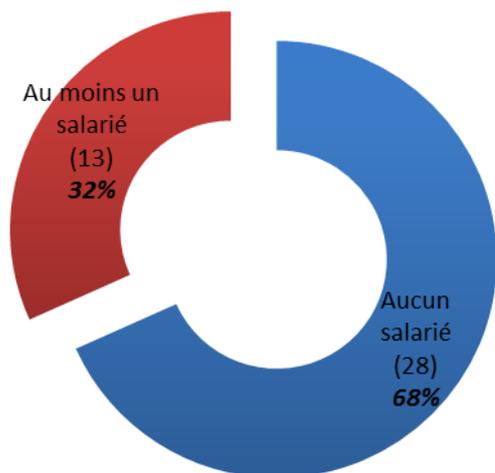
Sur les 41 organismes qui ont répondu au questionnaire prospectif de l'enquête, 35 sont des associations. Le secteur est donc majoritairement investi par le monde associatif. Pour ce qui est des collectivités territoriales, on trouve principalement des Conseils Généraux et un service jeunesse communal. A noter toutefois que sans répondre directement au questionnaire, le Conseil régional a par la suite fourni des données précieuses qui sont présentées plus loin dans cette étude. Quant à la part des entreprises, elle reste plus que minime, en effet un seul organisme correspond à ce statut. Nous pouvons noter que cette entreprise est une société coopérative et participative (SCOP).

Pour ce qui est de la taille des organismes, les trois-quarts des associations rencontrées sont des petites structures, qui n'ont aucun salarié ou alors une seule personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) d'une vingtaine d'heures par semaine.

Seuls 13 organismes ont plus d'un salarié : il est important de souligner que ce chiffre comprend 4 collectivités territoriales et une administration.

Peut-être la taille des structures en Languedoc-Roussillon doit-elle être mise en relation avec le nombre de volontaires envoyés ?

Illustration 7 : Répartition des organismes en fonction du nombre de salariés.



Il semble donc que les organismes actifs en matière de volontariats solidaires à dimension internationale fonctionnent principalement grâce à leurs bénévoles²¹ et que la part des salariés chez les acteurs associatifs reste minoritaire.

²¹ Le terme de bénévole, celui ou celle qui ne perçoit pas de rémunération, ni même d'indemnité, est utilisé ici par opposition à celui de salarié. Le bénévolat n'implique pas nécessairement un engagement à temps plein, d'où l'intérêt de la définition du terme de volontariat en référence à un critère de durée pour signifier un engagement à temps plein sur une période définie.

4. Les dispositifs financiers mobilisés par les acteurs de volontariat en Languedoc-Roussillon

Les co-financeurs que nous connaissons dans la région Languedoc-Roussillon sont tous des acteurs de droit public et nous n'avons pas eu connaissance de dispositifs de co-financement relevant de fonds privés, du moins au niveau régional.

Le tableau suivant illustre les montants des cofinancements accordés en 2011 que nous avons pu recenser :

Financiers		Montant total alloué en 2011
Union Européenne	Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)	250 026 €
Etat	Programme JSI (MAEE)	22 000 €
	Programme VVSI (MAEE)	14 500 €
	DRJSCS (uniquement pour les chantiers de jeunes bénévoles)	38 000 €
Collectivités territoriales	Conseil Général du Gard	Enveloppe moyenne de 60 000 €
	Conseil Général de l'Hérault	* Direction de la Jeunesse : 30 900 € * Direction des Relations Internationales (pôle associatif) : 155 000 € pour les projets des associations de solidarité internationale
	Conseil Régional (uniquement pour les chantiers de jeunes bénévoles)	70 800 €
Ensemble		641 226 €

Tableau 8 : Estimation des subventions perçues en 2011 par les organismes d'envoi/accueil de volontaires sur la base des programmes utilisés dans la région Languedoc Roussillon



a. L'Union Européenne

En 2011, le total des subventions allouées aux associations de la région dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA), pour les actions : SVE, Initiatives transnationales de jeunes, Jeunesse pour la démocratie, correspondant seules au champ de notre enquête, est de 250 026 euros.

Actions du PEJA	Initiatives de jeunes transnationales avec « les pays programme²² »	Service Volontaire Européen²³	Jeunesse pour la démocratie avec « les pays programme »
Public	Jeunes entre 15 et 30 ans, avec un groupe de minimum 4 jeunes dans chaque pays (2 minimum)	Jeunes entre 18 et 30 ans.	Jeunes entre 18 et 30 ans avec un groupe d'au minimum 16 jeunes au total
Projet	Le projet doit être initié par les jeunes eux-mêmes et contribuer à la prise de conscience, à la découverte, ou à la promotion des valeurs de l'Union Européenne.	Le projet doit être d'intérêt général et utile à la communauté d'accueil, et porté par un organisme accrédité.	Le projet doit comporter deux partenaires locaux et deux partenaires d'un autre « pays programme ». Il doit créer de nouveaux réseaux et mettre en commun des idées, des expériences, des méthodologies. Les jeunes doivent être impliqués dans toutes les étapes et participer à un dialogue avec les décideurs.
Montant de la subvention	9 000 euros maximum + 70% des frais de transport international	% de frais réels (90% du transport par exemple) et des forfaits dont le montant peut dépendre du pays/de la durée du volontariat/du nombre de volontaires...	La subvention couvre jusqu'à 75% du budget global et ne peut excéder 50 000 euros.

Il est important de noter que le SVE est l'action du PEJA la plus utilisée dans la région Languedoc-Roussillon.

D'autre part, les procédures administratives obligatoires pour mettre en œuvre le Service Volontaire Européen sont considérées par les enquêtés comme « trop technocratiques » et lourdes, même s'ils reconnaissent l'importance des subventions allouées par l'Union Européenne et la liberté financière que cela donne aux volontaires qui partent.

Cependant, la lourdeur administrative et la baisse des subventions amorcées en 2012, avec la baisse des forfaits SVE alloués par l'Union Européenne se cumulant avec la diminution globale des subventions publiques versées aux associations, pourraient avoir raison de la dynamique sur le territoire. En effet, tous les organismes interrogés soulignent le fait que les actions du PEJA ne sont pas leur activité principale et que, si les subventions baissent trop, ils abandonneront ces actions.

²² Dans le cadre du Programme Européen jeunesse en Action, il existe 31 pays « programme » rassemblant les 27 pays membres de l'UE, les 3 pays de l'espace économique européen plus la Turquie.

²³ Le SVE peut être effectué dans un des pays « programme » mais aussi dans un des pays « partenaires voisins » (Europe du Sud-Est, Europe de l'Est et du Caucase, pays partenaires méditerranéens) et même dans un des « autres pays partenaires du reste du monde » (Pays ACP d'Afrique, Caraïbes, Pacifique, Amérique latine, Asie).



b. L'Etat

- * Les programmes JSI²⁴ et VVSI²⁵ accordent des subventions à des associations dans le cadre de la solidarité internationale et de l'éducation au développement. Ils s'intègrent, selon la charte des VIES, dans le volontariat d'initiation et d'échange. Ces dispositifs relèvent du Ministère des Affaires Etrangères, et rentrent dans la logique du soutien à l'ensemble des jeunes qui souhaitent réaliser des projets de solidarité internationale, et ou de rencontres interculturelles entre les jeunes. **En Languedoc-Roussillon, pour l'année 2011, 3 subventions JSI et 2 VVSI ont été attribuées à des associations. Ces 5 projets représentent environ 4% du total des projets soutenus sur le plan national,** pourcentage à mettre en relation avec le poids démographique du Languedoc-Roussillon qui représente aussi 4% de la population française.

Caractéristiques des programmes :

	JSI/VVSI
Public	Etre âgé de 15 à 25 ans et constituer un groupe entre 5 et 16 jeune. Pour la subvention VVSI il faut en outre relever des territoires « politique de la ville ».
Projet	Le séjour doit au minimum s'écouler sur 3 semaines l'été ou 15 jours le reste de l'année dont 10 jours consacrés à l'action. Le projet doit reposer sur un partenariat avec un organisme d'un pays tiers et impliquer un groupe de jeunes du territoire partenaire. Il doit s'agir d'une rencontre interculturelle de jeunes organisée autour d'une action de développement, dans un des 38 pays éligibles en 2011. Il faut également être parrainé par une association habilitée de solidarité internationale ²⁶ (voir rubrique solidarité internationale sur le site www.fonjep.org).
Montant	Il ne peut pas excéder 50% du budget total et s'échelonne entre 2000 et 7500 euros.

- * L'Etat est, au travers de la DRJSCS, un co-financeur des chantiers de jeunes bénévoles internationaux. En effet, en 2011, elle accordait sur son territoire une enveloppe globale de 38 000 euros répartis sur 26 chantiers. La DRJSCS organise deux réunions par an avec les différents responsables des associations de chantier de jeunes bénévoles, et les partenaires institutionnels régionaux co-financeurs que sont la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC/section patrimoine) et la Direction du patrimoine du Conseil Régional. La première réunion permet de présenter les projets et la seconde a pour but de faire le bilan des actions qui ont été subventionnées.

²⁴ Programme Jeunesse Solidarité Internationale

²⁵ Programme Ville Vie Vacances Solidarité Internationale

²⁶ Réseaux d'Associations habilitées : CRID, CLONG-volontariat, Solidarité Laïque, CNAJEP, la coordination d'Agen, le groupe initiative, le FORIM.



c. Les collectivités territoriales

- * **Le Conseil Général du Gard** accorde une enveloppe totale moyenne de 60 000 euros par an aux associations de coopération et de solidarité internationale, mais il n'est pas possible de faire ressortir la part de cette somme utilisée pour mettre en œuvre des volontariats solidaires à l'international. Ces subventions sont accordées suite à un appel à projet lancé chaque année depuis 4 ans dans le département du Gard.

Appel à projet du Gard : « Coopération et solidarité internationale »	
Public	Porteur de projet : association Loi 1901 avec siège dans le Gard, pouvant revendiquer une expérience (porteur de projet/solidarité internationale).
Thématiques	Développement durable, santé, éducation, aménagement et valorisation du territoire, environnement, eau, tourisme alternatif, agronomie
Montant	Pas plus de 30% du budget global du projet.

- * **Le Conseil Général de l'Hérault** soutient également indirectement les volontariats solidaires à l'international à travers :

- * sa Direction des Relations Internationales (pôle associatif) qui a accordé 155 000 € pour les projets des associations de solidarité internationale dont certains comportent une dimension « volontariat »
- * sa Direction de la jeunesse

D'une part, cette dernière soutient les associations de l'Hérault qui permettent d'informer et d'envoyer des jeunes en SVE ;

D'autre part, elle gère les programmes Cap Jeunes qui peuvent parfois être sollicités dans le cadre d'engagement volontaire et solidaire à l'international. En 2011 seuls deux dispositifs existaient : « Cap jeune individuel » et « Cap jeune collectif » ; un 3^{ème} dispositif a été initié en 2012, « Cap Jeunes Mobilité » plus ciblé sur le volontariat, les échanges et la solidarité internationale mais ce dernier se sera pas nécessairement reconduit chaque année.

Caractéristiques du programme Cap Jeunes		
	Cap jeune individuel	Cap jeune collectif
Public	Il faut avoir entre 11 et 26 ans et résider dans le département de l'Hérault.	Les jeunes héraultais entre 11 et 26 ans réunis en association ou agissant avec l'appui d'associations ou collectivités qui placent les jeunes au cœur du projet.
Projet	Le projet ne doit pas être professionnel ou scolaire, ce projet doit être d'engagement citoyen, il peut concerner les thématiques suivantes : l'enfance, le sport, la culture, l'expression artistique, l'action humanitaire, la solidarité, le lien social, l'environnement, la prévention routière, la lutte contre les handicaps, la lutte contre les discriminations, l'animation de la cité.	« Tout projet porté par un groupe de jeunes héraultais pouvant contribuer à : permettre l'expression de la citoyenneté (...) prévenir les conduites à risque, développer une action solidaire, d'utilité sociale, d'intérêt collectif. Tout projet porté par une association ou une commune qui : place les jeunes au cœur du projet, privilégie une démarche de proximité auprès des jeunes d'un territoire donné, prend en compte les particularités des besoins des jeunes sur ce territoire ».
Montant	Bourse de 500 ou 1000 euros/personne	La subvention du CG ne peut excéder 80% du budget global et ne peut pas dépasser 2500 euros.

- * **La Direction de la culture et du patrimoine du Conseil régional** subventionne annuellement des associations réalisant des chantiers de patrimoine (protégé ou non) en direction de jeunes bénévoles, faisant partie du réseau Cotravail Languedoc-Roussillon à hauteur de 71 000€ en 2011. Ces subventions s'inscrivent dans « une politique en direction de la jeunesse du Languedoc-Roussillon ambitieuse (...) l'assemblée régionale a souhaité apporter son soutien à de nombreuses associations qui participent par leurs activités à l'épanouissement des



jeunes du Languedoc-Roussillon »²⁷, comme le souligne le préambule de la convention entre Cotravaux Languedoc-Roussillon et le Conseil régional Languedoc-Roussillon. Rappelons que les chantiers proposés par les associations membres de Cotravaux comportent toujours une dimension internationale grâce à l'accueil de volontaires étrangers comme rappelé dans cette convention figurant en annexe.

✳ **La Ville de Montpellier** alloue des subventions exceptionnelles aux associations de solidarité internationale.

Plus largement, au niveau des communes et intercommunalités, d'autres financements existent sans doute mais leur identification n'a pas été possible par manque de temps dans le cadre de cette étude (1545 communes dans la région).

Toutefois, aucun programme local ou régional spécifique consacré exclusivement aux engagements volontaires et solidaires à l'international n'a été identifié au cours de l'étude en Languedoc-Roussillon, que ce soit sous forme de subventions pour les associations ou de bourses individuelles, contrairement à ce qui a été rencontré dans d'autres régions.

B. Les différents acteurs enquêtés

1. Les organismes d'envoi et d'accueil de volontaires

a. Les associations de «chantiers de jeunes bénévoles»

Dans la région Languedoc-Roussillon, les organismes de chantiers sont très actifs. Les associations que nous avons rencontrées appartiennent à un réseau national : Cotravaux. Ce réseau a été créé dès 1959, mais en 2004, la décision a été prise de le structurer régionalement d'où l'émergence de Cotravaux Languedoc-Roussillon. Il est composé de 5 associations : Concordia Sud-Sud-Ouest (basée à Pézenas-Hérault), Le Passe-Muraille (basée à Montpellier), Remparts (basée à Portes-Gard) et Solidarités Jeunesses (basée à Beauvoisin-Gard), ainsi que Etudes & Chantiers Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées (basée à Toulouse). Cette tête de réseau régionale permet aux différentes associations d'avoir une plus grande visibilité et une meilleure représentation au niveau des pouvoirs publics. Certaines de ces associations ont des salariés, d'autres sont composées uniquement de bénévoles, la plupart ont des activités de volontariat uniquement estivales, d'autres mènent des activités de volontariat toute l'année.

La force de la vie quotidienne en collectivité et la dimension internationale, qui permet l'échange interculturel, fondent les intérêts principaux de ce volontariat.

²⁷ Annexe 7 : Préambule de la convention Conseil Régional/Cotravaux Languedoc-Roussillon



Pour ce qui est de l'investissement financier du volontaire pour la mission, dans tous les cas rencontrés le volontaire paye un forfait plus ou moins élevé qui comprend l'hébergement et la nourriture. Il reste aussi à la charge du volontaire, les frais de transport de son domicile au lieu du chantier.

Ce volontariat se réalise le plus souvent sur la base d'une inscription à un chantier proposé sur catalogue par les associations. C'est pour nombre de jeunes, l'occasion de passer des vacances utiles sachant qu'après le travail sur chantier en matinée, les après-midi sont consacrées à des temps d'échanges interculturels et de visites d'une microrégion.

Les 2 associations que nous avons rencontrées, et qui accueillent à elles deux les trois-quarts des volontaires internationaux, sont Concordia et Réseau d'Entraide Volontaire/Délégation régionale de Solidarités Jeunesses.

b. Les organismes accrédités « Service Volontaire Européen »

Les organismes accrédités SVE ont entre eux de nombreuses similitudes et représentent une catégorie spécifique d'engagements volontaires et solidaires à l'international. 8 organismes SVE de la région Languedoc-Roussillon ont participé à l'enquête sur les 11 existants accrédités. La majorité d'entre eux sont des associations, certains sont des collectivités territoriales (service jeunesse de commune).

L'un des points communs des organismes rencontrés concerne le fait qu'ils ont tous des salariés. Pour accueillir des jeunes SVE toute l'année, les préparer au départ, monter les dossiers de demande de subvention, suivre les volontaires, il faut avoir des personnes présentes en permanence, capables de répondre aux exigences de ce programme prévu pour garantir la qualité des projets et la sécurité des volontaires.

Néanmoins, une autre des particularités de ces organismes, est que le SVE ne constitue qu'une activité secondaire de leurs pratiques. En effet tous ont une ou plusieurs autres activités principales telles que : l'information des jeunes, l'accompagnement des jeunes dans la vie citoyenne etc...

En bref, lorsqu'il s'agit d'associations, ces dernières peuvent être rattachées au domaine dit « Jeunesse/éducation populaire ». Le SVE est alors une activité perçue comme une opportunité supplémentaire en phase avec leur objet social. Ces organismes envoient leurs volontaires principalement dans les 55 « pays programmes, et partenaires voisins » et de manière moins importante dans les 115 « pays partenaires dans le reste du monde »²⁸.

L'association I-PEICC est l'organisme rencontré qui a envoyé le plus de jeunes en Service Volontaire Européen en 2011.

c. Les associations de solidarité internationale

Les 11 autres organismes d'envoi et d'accueil de volontaires sont quasiment tous issus du champ de la solidarité internationale et sont des associations, excepté une Société de Coopérative et Participative (SCOP), Solid'Action, qui propose des missions en congés de solidarité destinées notamment à des personnes en activité professionnelle.

Ces organismes ont des points communs :

- * Tout d'abord ils agissent dans les pays d'Afrique et d'Asie.
- * Ensuite, beaucoup de ces organismes appartiennent à des réseaux de solidarité internationale nationaux tels que : CASE Burkina, Peuples Solidaires etc...

²⁸ Guide du programme Jeunesse en action, p20/21. Voir : <http://www.jeunesseenaction.fr/>



- * De plus, hormis l'entreprise qui compte un salarié en CAE, toutes les associations fonctionnent sur le mode du bénévolat et leurs adhérents sont pour la plupart des retraités.
- * Enfin, les volontaires engagés dans leurs missions internationales prennent en charge, dans la majorité des cas, tous leurs frais c'est-à-dire l'hébergement, la nourriture, les visas, les vaccins, l'assurance, etc...contrairement à ce qui prévaut dans d'autres volontariats (SVE mais aussi VSI). Cette manière d'impliquer financièrement les volontaires, parfois eux-mêmes membres des associations d'envoi, s'explique par le peu de moyens dont disposent ces organismes, et par la courte durée des missions (1 à plusieurs semaines) qui relèvent souvent des volontariats d'échange et de compétences.

Même s'il n'a toutefois pas été possible de les rencontrer dans le cadre de cette enquête, nous savons qu'il existe toutefois d'autres associations de solidarité internationale telle Agir abcd ou le GREF qui prennent en charge les frais de mission des volontaires bénévoles, membres de leurs associations. Ces volontaires sont des seniors retraités qui effectuent eux aussi des missions courtes exigeant des compétences spécifiques.

d. Typologie des organismes d'envoi et d'accueil de volontaires

Pour résumer, comme nous l'avons exposé dans la problématique, émerge de cette enquête de terrain une typologie régionale des organismes d'envoi et d'accueil de volontaires internationaux solidaires. Elle est synthétisée dans le tableau ci-dessous, en 3 catégories dans lesquelles peuvent se classer la quasi-totalité des organismes rencontrés au cours de cette enquête :

Type d'organismes enquêtés	Associations de chantiers internationaux de volontaires bénévoles	Organismes Jeunesse accrédités « SVE »	Associations de solidarité internationale mettant en œuvre des volontariats d'échange et de compétences
Statut des personnes qui participent au fonctionnement de l'organisme	Salariés/bénévoles	Salariés	Bénévoles
Territoire des actions	France Languedoc-Roussillon	171 pays, principalement en Europe	Pays d'Afrique et d'Asie
Investissement financier du volontaire	Forfait (contribution pour hébergement & nourriture) + Voyage	Aucun obligatoire	Frais de voyage/hébergement/nourriture/visa/vaccins
Durée des missions	1 à plusieurs semaines	2 à 12 mois	1 à plusieurs semaines
Qualification- Profil des volontaires	Pas de pré-requis nécessaire	Pas de pré-requis nécessaire	Qualification souvent nécessaire
Age des volontaires	Tous âges mais majorité de 15-30 ans	18-30 ans (sur exception 16-17 ans)	Tous âge de +18 ans mais majorité de retraités

Tableau 9 : Typologie des organismes d'envoi et d'accueil rencontrés en Languedoc-Roussillon

Remarque : même si les jeunes de moins de 30 ans sont majoritaires dans les chantiers, il faut noter que les associations de chantiers n'accueillent pas uniquement un public jeune contrairement à ce que peut laisser penser l'appellation « chantiers de jeunes bénévoles » souvent utilisée. L'appellation « chantiers internationaux de volontaires bénévoles » a donc été privilégiée dans le tableau ci-dessus, d'autant que COTRAVAUX, membre de France Volontaires, a signé la charte commune relative aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité.



Par ailleurs, les organismes qui utilisent le VSI n'apparaissent pas dans cette typologie régionale car ces associations ne sont pas localisées en Languedoc-Roussillon, même si elles proposent aussi des missions VSI à des volontaires issus de ce territoire régional.

2. Les organismes co-financeurs

L'aspect incomplet des données concernant les cofinancements publics, à partir de ce qui a pu être recueilli lors de l'enquête, illustre bien la difficulté à laquelle les auteurs de cette étude se sont confrontés dans leur recherche d'éclaircissement concernant les soutiens locaux aux actions de volontariats.

Il est possible de recenser de **nombreux cas de figure** (NB : il n'y a pas forcément de différences selon les 3 catégories d'acteurs utilisées dans l'étude) :

* Du point de vue des co-financeurs publics :

- * une collectivité territoriale qui attribue des subventions de fonctionnement à des associations n'a pas forcément la lisibilité de la part qui sera affectée à des actions de volontariat mises en œuvre par certaines de ces associations ;
- * des appels à projet ponctuels ou réguliers concernant des actions de solidarité internationale vont permettre aux associations de recevoir une subvention sur projet, mais les co-financeurs ne peuvent pas détailler pour une enquête ce qui revient aux actions spécifiques concernant du volontariat (ex. appels à projet des CG 30 et CG 34) ;
- * une collectivité territoriale peut signer une convention bilatérale avec une association pour soutenir un ensemble d'actions concernant la mobilité internationale sur un territoire spécifique, mais dans un cadre plus global (par exemple, en lien avec des Projets Educatifs Locaux - PEL -, une commune ou un Conseil Général peut contribuer financièrement à un certain nombre d'actions en direction des jeunes) ;
- * des dispositifs qui aident des actions variées (ex. Cap Jeunes du CG34) peuvent concourir au soutien d'une action de volontariat international, mais la façon dont seront catégorisées les actions retenues et subventionnées, sur une autre thématique dominante par exemple, ne permettra pas forcément de faire ressortir une aide à cette action précise ;
- * l'Etat, par l'intermédiaire de la DRJSCS ou d'une DDI par exemple, peut octroyer une subvention exceptionnelle à une association dans le cadre d'un projet qui inclura une ou des actions de volontariat, mais cette thématique précise ne ressortira pas forcément dans ses statistiques.

* Du point de vue des associations :

- * Il peut y avoir pour une même action de volontariat une multiplicité de cofinancements publics, par exemple pour un chantier de jeunes bénévoles peuvent contribuer : la commune ou communauté de communes d'implantation, le Conseil Général concerné, la Direction du Patrimoine du Conseil Régional, la DRAC, la DRJSCS, dans le cadre de la politique de la ville, la CA (etc.), certains soutiens pouvant être des aides en nature ;



- * D'autre part, une association située en L-R peut recevoir l'aide de sa fédération nationale pour réaliser des envois ou des accueils de volontaires, celle-ci bénéficiant elle-même de subventions du niveau national qui contribuent à soutenir localement ces actions (c'est le cas pour certaines associations agréées SVE en L-R).

Les cas recensés sont d'inégale importance en ce qui concerne le montant des subventions, mais ils rendent très complexe l'étude et la valorisation des cofinancements dans ce domaine. Concernant le soutien aux actions réalisées dans le cadre des programmes européens de jeunesse, c'est un travail que l'AFPEJA avait tenté de mener il y a quelques années, mais qui a dû être abandonné par manque de moyens pour effectuer une recherche aussi plurielle et qui nécessite un réel partenariat à la fois avec les financeurs publics et les associations bénéficiaires.

N.B : nous n'avons identifié en Languedoc-Roussillon que des organismes publics de cofinancement, en effet nous n'avons pas eu connaissance de bailleurs de fonds privés.

3. Les organismes d'information

Nous avons rencontré plusieurs organismes d'informations de la région Languedoc-Roussillon appartenant à des réseaux différents, mais la mission première de ces organismes n'est pas spécifiquement l'information concernant l'engagement volontaire et solidaire à l'international. En effet, les organismes appartenant au réseau Information Jeunesse (IJ) ainsi que les missions locales pour les jeunes, sont des relais d'information qui ciblent principalement la jeunesse et toutes les thématiques liées à ce public (l'insertion professionnelle, les filières scolaires, la mobilité, le logement, etc..). Nous avons également rencontré la Maison de l'Europe de Nîmes qui, elle, n'informe, concernant le volontariat international, que sur les programmes européens.

Les $\frac{3}{4}$ des personnes qui ont été sensibilisées ou informées sur les engagements volontaires et solidaires à l'international l'ont été par le réseau Information Jeunesse. Il se compose d'un organisme régional le CRIJ, et d'autres plus locaux : les Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ, 3 en Languedoc-Roussillon), et les Points d'Information Jeunesse (PIJ, 102 en Languedoc-Roussillon), ce qui permet d'aller au plus près du public jeune.

A noter que les organismes d'information que nous avons rencontrés ne connaissaient que très peu les volontariats pratiqués par les organisations de solidarité internationale contrairement au programme européen PEJA et aux « chantiers de jeunes bénévoles ». Ces pratiques de volontariat qui se rattachent à la famille « volontariats d'échange et de compétences » sont moins connues car, d'une part elles ne sont pas encadrées par un dispositif juridique spécifique, et d'autre part, elles s'adressent plus rarement à des jeunes.

4. Les volontaires

a. Les anciens volontaires rencontrés

Les 9 volontaires rencontrés dans le cadre de cette étude ne peuvent pas constituer un échantillon représentatif. A travers leurs témoignages, nous souhaitons plus modestement porter un éclairage sur les pratiques de volontariat vues par les acteurs-volontaires eux-mêmes.



Dans l'ensemble les volontaires sont plutôt satisfaits de l'expérience qu'ils ont vécue et estiment que cela a enrichi leur vision du monde. Cependant, ils regrettent le manque d'informations accessibles sur le sujet de l'engagement volontaire et solidaire à l'international.

Genre	Age au départ	Organisme d'envoi	Type de volontariat	Fonction/Missions	Pays
Féminin	24 ans	Kid's world wide	VEC	Kiné	Inde
Féminin	Environ 50 ans	Leila et Nawel	VEC	Sage-femme	Maroc
Féminin	25 ans	I-PEICC	VIÉch : SVE	Technicienne/ Factotum	Pologne
Féminin	24 ans	I-PEICC	VIÉch : SVE	Chargée de communication	Bosnie
Féminin	18 ans	Première urgence	VIÉch	Technicienne de terrain	Madagascar
Féminin	24 ans	Sans organisme	VIÉch	Participation à un chantier	Burkina-Faso
Féminin	24 ans	Taab Yinga	VIÉch	Animatrice	Burkina Faso
Masculin	24 ans	I-PEICC	VIÉch : SVE	Stagiaire écologiste	Espagne
Masculin	23 ans	Sans organisme	VIÉch	Créateur de site Internet	Sénégal

VIÉch : Volontariat d'initiation et d'échange

VEC : Volontariat d'échange et de compétences

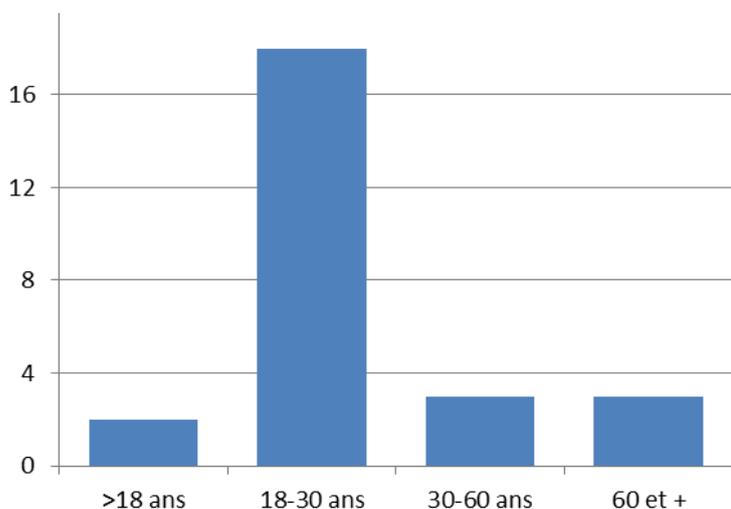
SVE : Service Volontaire Européen

Tableau 10 : Tableau récapitulatif des 9 volontaires rencontrés

Une des seules remarques que nous pouvons faire est que les volontaires rencontrés qui sont partis en Service Volontaire Européen rencontrés estiment que la mission pour laquelle ils se sont engagés ne correspondait pas vraiment à celle qu'ils ont effectuée. Cela peut être mis en relation avec le fait, en ce qui concerne le SVE, que les volontaires participent certes à des missions d'intérêt général mais que l'on n'attend pas forcément d'eux d'être en capacité de conduire un projet ; ainsi, la mission peut être amenée à évoluer en fonction du profil du jeune.

b. Profil des volontaires : les jeunes femmes majoritaires

Illustration 11 : Répartition des organismes selon la tranche d'âge majoritaire qu'ils prennent en charge



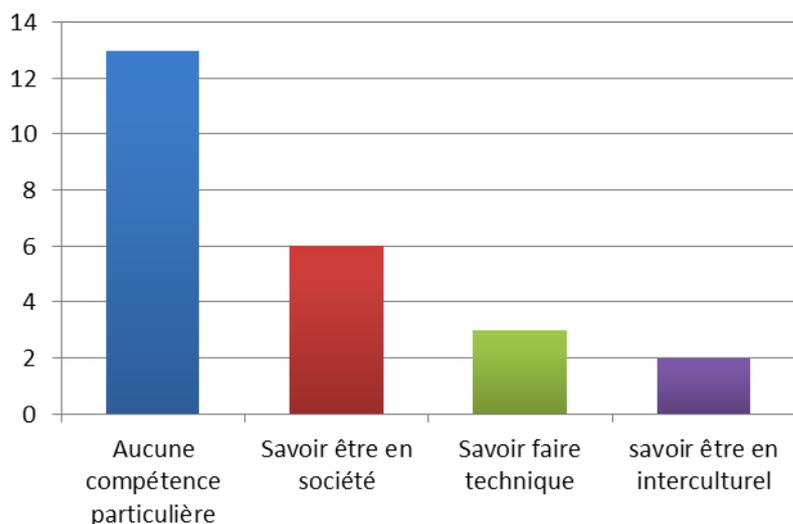
Lors des rencontres que nous avons effectuées avec les organismes, il nous a été possible d'aborder et de préciser le profil des volontaires. **Les femmes entre 18 et 30 ans sont majoritaires.**

Le graphique ci-dessous montre que les autres tranches d'âge sont présentes, mais de façon minoritaire.



Les organismes estiment que les motivations des volontaires les plus jeunes correspondent à des notions de découverte, de curiosité, de don de soi, alors que les volontaires plus âgés partiraient pour des raisons différentes, attachés à des concepts de partage, de mise à profit de leurs compétences et de leur disponibilité. Ces différences sont liées à l'expérience de vie des volontaires. Cependant, en pratique, **au sein d'un même individu, plusieurs motivations cohabitent fréquemment : participer à un projet d'intérêt général et se rendre utile, découvrir d'autres manières de penser et de faire, acquérir, échanger ou transmettre des expériences personnelles et/ou professionnelles, etc.**

Illustration 12 : Compétences requises par les organismes pour les volontaires

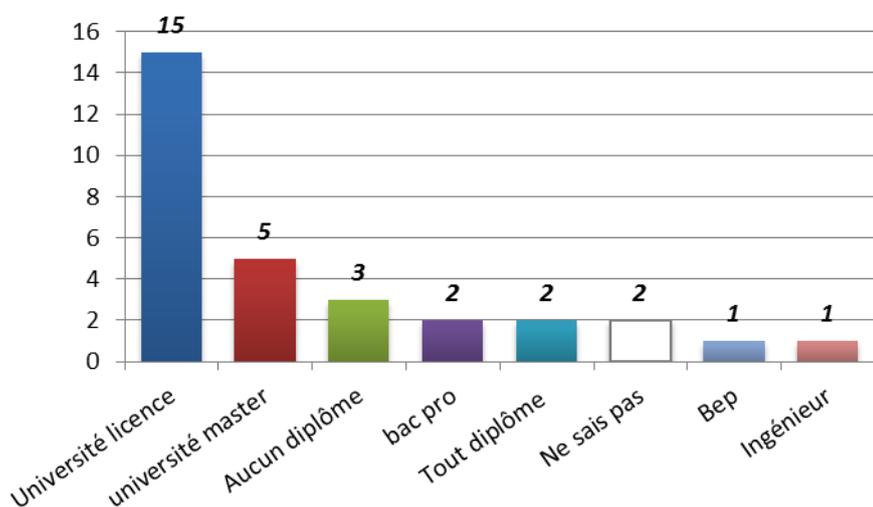


Au niveau des compétences requises pour effectuer les missions, les organismes qui pratiquent en grande majorité les volontariats d'initiation et d'échange, comme dans le cas des associations de chantiers, affirment qu'aucune compétence particulière n'est requise pour participer et, quand ils en évoquent une, ils parlent du savoir-être en société. Ceci est en adéquation avec le public qui participe à ces actions qui est composé principalement de jeunes entre 16 et 25 ans, étudiants ou lycéens, qui n'ont donc pas fini leurs études et ne peuvent pas le plus souvent prétendre à une expérience professionnelle suffisante pour valoriser des compétences acquises.

Lorsque les organismes évoquent la nécessité de savoir-faire techniques, les volontariats sont alors principalement des missions réalisées par des séniors.

Ceci dit, nombre d'organismes considèrent que chacun a des compétences de par son expérience de vie et qu'il peut les mettre en valeur au sein d'une mission de volontariat adaptée à son profil.

Illustration 13 : Niveau d'étude des volontaires selon les organismes (estimation)



Malgré ces positions et affirmations d'ouverture, les organismes estiment que le niveau de diplôme de leurs volontaires est principalement post-bac dans un cursus Licence, et en deuxième position dans un cursus Master, même s'il est malgré tout possible de réaliser un volontariat solidaire à l'international sans posséder de diplôme, comme le montre également le graphique.



Pour les jeunes en rupture avec le système scolaire ou les jeunes dits « avec moins d'opportunité », le volontariat international est perçu comme l'opportunité de créer un changement dans le quotidien, qui doit susciter un déclic chez le jeune. Loin de tous ses repères, ce dernier doit alors reconstruire une manière d'exister au travers de nouvelles rencontres, et parfois dans la vie en collectivité (dans certains cas de volontariat collectif tous les volontaires vivent ensemble). Le volontariat est alors un véritable outil d'insertion sociale qui permet de faire vivre au jeune une expérience nouvelle, et de le valoriser, ceci à condition qu'il y ait une réelle préparation au départ car ce genre d'expérience peut aussi déstabiliser dans un premier temps.

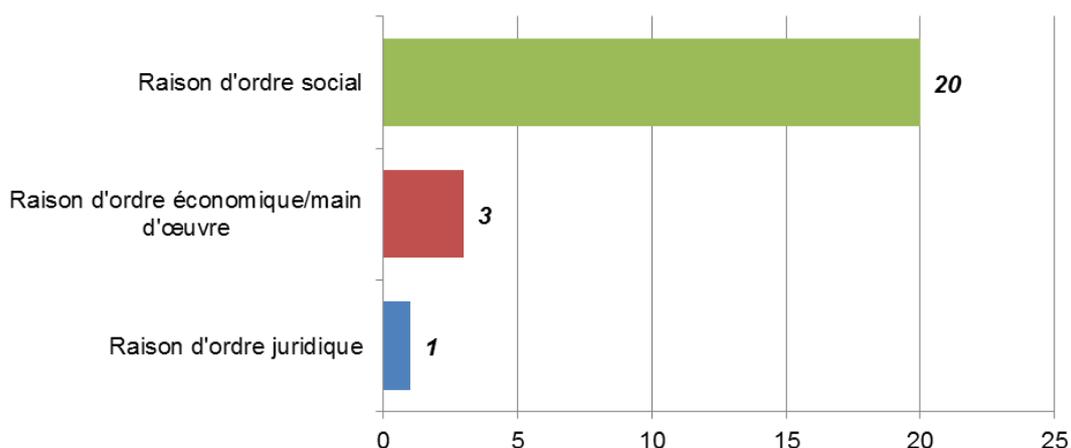
C. De la préparation au départ au retour de mission

Les données que nous avons récoltées, lors de nos entretiens avec les organismes que nous avons rencontrés, constituent l'unique source des graphiques que vous verrez dans cette partie. Nous ne pouvons pas affirmer que ces données reflètent exactement toutes les pratiques des engagements volontaires et solidaires à l'international en Languedoc-Roussillon, cependant cela nous donne des tendances importantes puisque l'échantillon est de 30 organismes dont 21 sont concernés par l'envoi et l'accueil de volontaires²⁹.

1. Avant de partir

a. Motifs du recrutement d'un volontaire

Illustration 14 : Raisons évoquées pour le recrutement de volontaire par les organismes enquêtés



Lorsque nous avons interrogé les organismes sur les motifs du recours aux volontaires, la très grande majorité (83%) a affirmé avoir choisi d'organiser des projets de volontariat dans une visée sociale. Néanmoins, ils reconnaissent le fait qu'ils ne pourraient pas mener certaines de leurs actions sans ces volontaires (à

²⁹ Dans certaines illustrations présentées ci-dessous le total des réponses donne 24. Cela tient au fait que certains organismes parmi les 21 rencontrés ont à la fois répondu en tant qu'organisme d'envoi et en tant qu'organisme d'accueil.



cause du coût financier lié à l'embauche de salarié).

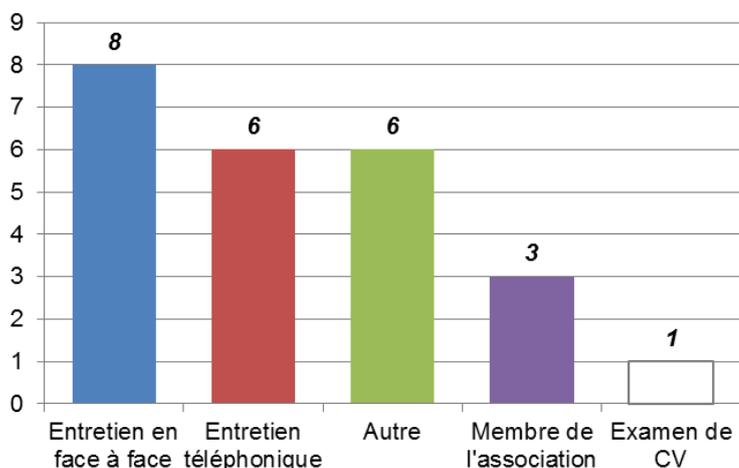
Pour les associations de « chantier de jeunes bénévoles », le volontariat est pensé comme un outil pédagogique qui doit permettre la rencontre entre les jeunes de différents pays, la mixité sociale, l'apprentissage de la vie en collectivité, la découverte de certains savoir-faire. Le chantier, même s'il garde une finalité en soi (restauration du patrimoine, préservation de l'environnement...), est également un moyen pour l'accomplissement de ces objectifs.

Pour ce qui est des organismes développant le SVE, ce programme est toujours pensé comme un outil pour la création de liens sociaux, dans le sens où il permet à des jeunes de partir découvrir une autre culture tout en accomplissant une mission d'intérêt général pour la collectivité qui les reçoit, indépendamment de toute qualification et ressources financières.

Quant aux autres organismes d'envoi issus du champ de la solidarité internationale, la plupart inscrivent le volontariat dans une démarche d'ouverture. Cependant certains estiment que, s'ils avaient les moyens de se passer de volontaires et s'ils pouvaient salarier des personnes sur place ayant les compétences pour réaliser les projets, alors ils le feraient car, même avec des compétences, un volontaire reste toujours pour une durée limitée. En effet, pour ces associations, l'objectif d'appui au développement prime sur tous les autres. Toutefois, ces mêmes associations ne nient pas l'importance sociale de la rencontre entre les volontaires et la population locale, qui peut aboutir à de vraies relations de confiance et de proximité entre des personnes issues de contextes économiques, sociaux et culturels très différents.

b. La sélection par les organismes

Illustration 15: Représentation des moyens de sélection mis en place par les organismes.



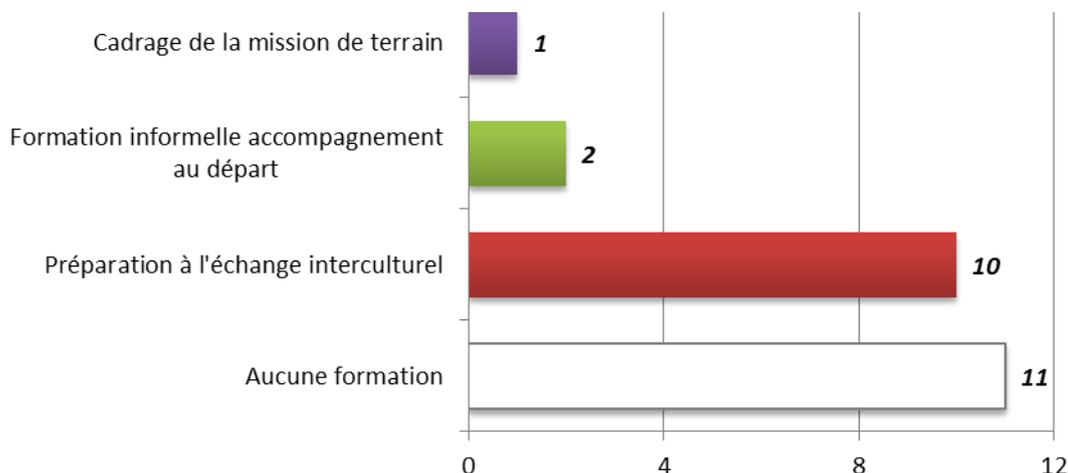
La question de la sélection des volontaires est très différente selon les organismes d'envoi et d'accueil. En effet cela va des entretiens en face à face, à la sélection par le bouche à oreille (inclus sur le graphique dans la catégorie « Autre »), il est donc très difficile de dégager des tendances. Cependant il est à noter que pour tous les organismes d'envoi de SVE c'est toujours l'entretien en face à face qui est choisi pour sélectionner les volontaires, tester leur motivation et examiner avec eux leur projet.



c. Formation et préparation au volontariat organisées par les organismes d'envoi

Dans le cadre de la préparation au départ nous pouvons voir se dégager différents cas de figures correspondant aux diverses formes d'engagements volontaires et solidaires à l'international :

Illustration 16 : Formation proposée par les organismes d'envoi avant le départ.



- * Avant le départ des jeunes qui vont partir en SVE, les organismes peuvent décider d'organiser des journées de formation collective, principalement axées sur les pratiques interculturelles. Mais les volontaires peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement individuel sur plusieurs mois incluant la recherche d'informations sur le pays concerné et les démarches à entreprendre avant le départ à l'étranger (vaccin, passeport, sécurité sociale, logement, suspension des allocations chômage etc...). Pendant ce temps de préparation, il s'agit de faire en sorte que le jeune soit acteur et non consommateur. Il est important de préciser que les formations collectives de préparation à l'envoi sont devenues rares dès lors que le PEJA ne les a plus subventionnées.
- * Les organismes d'envoi issus du champ de la solidarité internationale organisent souvent eux- aussi des journées de formation qui s'étalent sur un week-end et qui s'axent principalement sur les questions interculturelles et de développement, ces journées sont soit réalisées par les organismes eux-mêmes soit en partenariat avec d'autres organismes.
- * Les associations de « chantier de jeunes bénévoles internationaux » ne font aucune formation avant l'inscription. Cependant, le plus souvent, une journée est consacrée en début du chantier à la préparation des volontaires et à l'explication technique de leur mission. De plus la présence d'un animateur technique qui les suit tout au long du chantier leur permet d'acquérir les bons gestes.

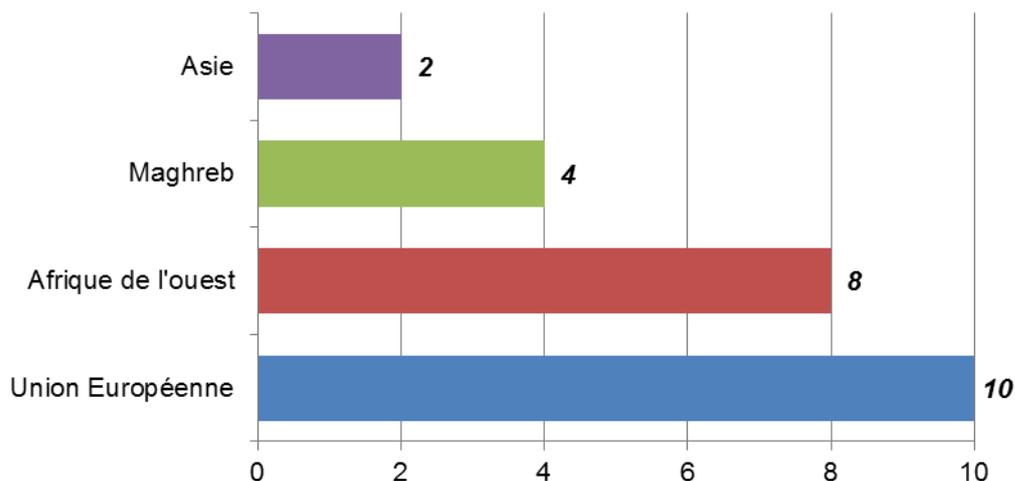
Par contre, dans le cas de chantiers prévus dans les « pays économiquement et socialement désavantagés » pour reprendre la terminologie de Cotravaux, les têtes de réseaux nationales proposent des week-ends de formation et de préparation au volontariat. Pour les volontaires de ces pays qui viennent en France le même type de formation est proposé dans leurs pays.



2. Réalisation de la mission

a. Europe, Afrique de l'Ouest privilégiés par les organismes d'envoi

Illustration 17: Répartition des zones d'envois majoritaires selon les organismes



Ces zones d'envoi privilégiées ont été indiquées par les organismes lors de nos entretiens, cela ne veut pas dire que ces derniers n'envoient pas de volontaires dans d'autres régions du globe, mais ces autres destinations restent minoritaires.

L'union Européenne représente la première zone d'envoi. Cela reflète le poids

des organismes accrédités SVE parmi l'ensemble des organismes d'envoi de volontaires internationaux.

L'Afrique de l'Ouest et le Maghreb sont également des zones privilégiées, les missions de volontaires qui sont organisées dans ces pays le sont par les organismes d'envoi/d'accueil appartenant au champ de la solidarité internationale. Ces volontaires français sont envoyés dans une optique d' « aide au développement »³⁰ et d'échange interculturel.

Le continent asiatique quant à lui n'est représenté que par l'Inde.

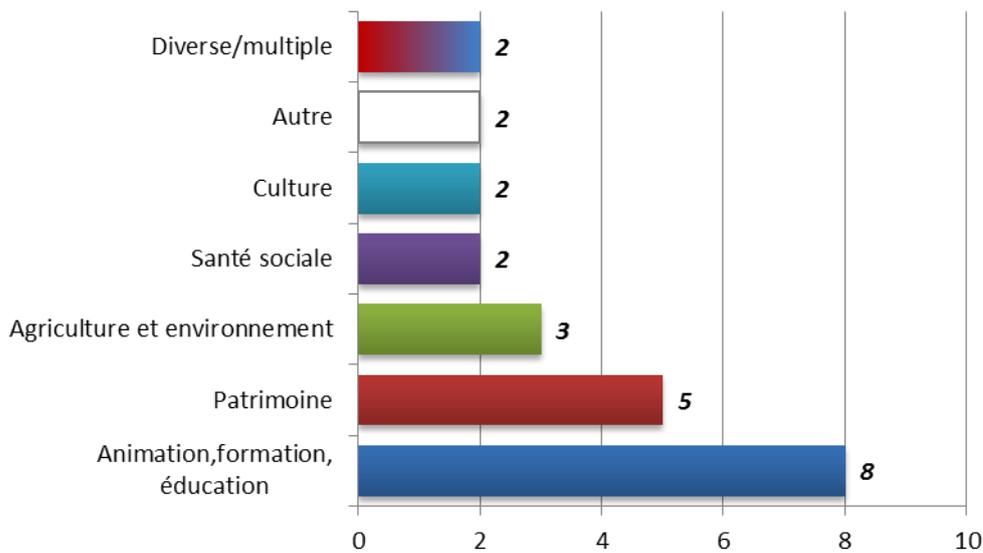
A noter enfin une absence totale du continent américain dans les zones privilégiées par les organismes.

³⁰ « Elle se différencie de l'action humanitaire en s'inscrivant sur le long cours. Il s'agit de mobiliser des moyens dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants dans un lieu donné. De plus en plus, pour rompre avec des rapports basés sur l'assistance, ces actions se conçoivent dans le cadre d'un partenariat équitable prenant en compte l'attente des populations. Les organisations porteuses de projet interviennent surtout pour apporter un appui financier ou technique. Il s'agit en premier lieu de privilégier l'implication des acteurs du pays concerné, plus à même de maîtriser les logiques du projet et le contexte local. Dans cette perspective, l'engagement volontaire et solidaire à l'international s'inscrit dorénavant plutôt dans un processus d'échange (bi ou multilatéral) que dans un processus d'aide (unilatéral) ». Définition donnée par France Volontaires dans son lexique des notions utilisées



b. Des domaines d'intervention variés mais priorité à l'éducation-formation et au patrimoine

Illustration 18: Répartition des missions selon les domaines d'intervention des organismes d'envoi/d'accueil



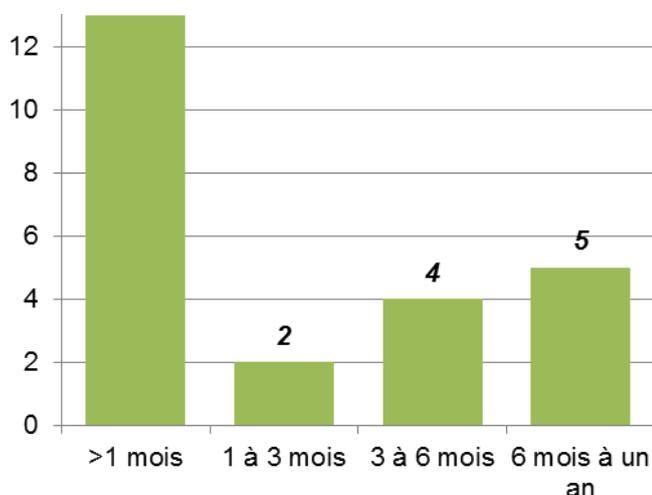
Ce graphique illustre les thématiques les plus fréquentes que l'on retrouve au sein des missions organisées par les organismes enquêtés. Les missions les plus représentées concernent le champ de l'animation-formation-éducation que l'on retrouve notamment avec les organismes accrédités SVE. Ces derniers proposent néanmoins des missions dans le champ de la protection de l'environnement ; deux des volontaires rencontrés ont réalisé ce type de mission.

Les missions liées à la préservation-valorisation du patrimoine sont liées uniquement aux associations de chantiers de jeunes bénévoles. Ces dernières développent par ailleurs des projets dans d'autres champs d'action tels que la préservation de l'environnement ou le théâtre via des ateliers.

Les organisations de solidarité internationale qui envoient et accueillent des volontaires proposent quant à elles des missions beaucoup plus diversifiées : patrimoine, environnement, agriculture, animation etc...

c. Durée des missions : prédominance des missions courtes

Illustration 19: Répartition de la durée privilégiée pour les missions



Comme dans la plupart des autres régions françaises, il y a une forte tendance pour des missions de courte durée, c'est-à-dire qu'en Languedoc-Roussillon les volontaires partent en majorité sur des missions inférieures à 1 mois. Selon les organismes enquêtés, il y a depuis quelques années une tendance à la réduction du temps de mission qui serait due aux réductions des subventions accordées au secteur. La prédominance de la courte durée — s'explique sans doute aussi par les ressources financières limitées des volontaires eux-mêmes du fait que, dans nombre de

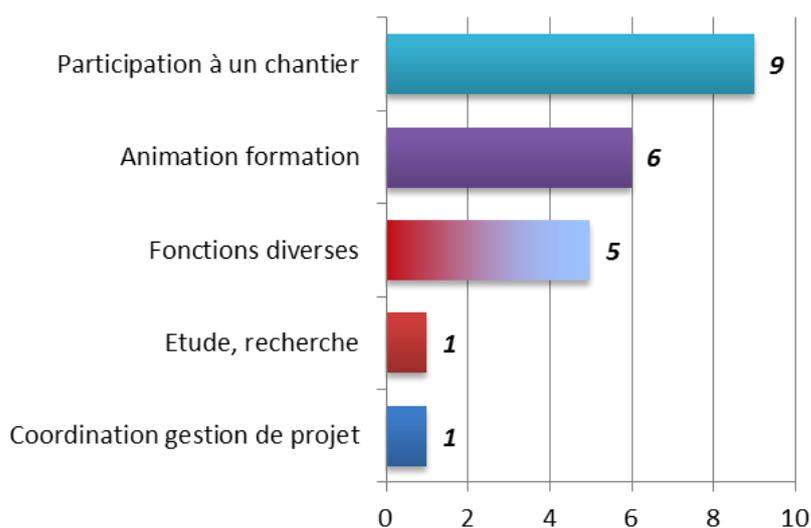
cas, le volontaire est appelé à cofinancer lui-même sa mission. La prédominance de la courte durée peut également renvoyer au temps de disponibilité des volontaires.



Il est important de relativiser ces résultats qui n'incluent aucun organisme agréé Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) du fait de l'absence de siège de ces associations en Languedoc-Roussillon, les VSI étant principalement concernés par des missions de longue durée de 1 à 2 ans. Mais, même dans le cas du VSI, les associations nationales observent une diminution de la durée de contrat réellement effectuée par les volontaires. Nous pouvons cependant affirmer que les missions de courte durée sont celles qui concernent le plus d'acteurs sur le territoire Languedoc-Roussillon.

d. Des fonctions variées remplies par les volontaires

Illustration 20: Fonctions principales des volontaires selon organismes



Pour ce qui est de la fonction des volontaires sur le terrain, les résultats sont plus diversifiés. En effet, les fonctions d'animation et de formation ainsi que celles de participation à un chantier, apparaissent en adéquation avec les thématiques les plus importantes exposées précédemment.

Cependant la catégorie « fonctions diverses », elle aussi semble avoir une représentativité importante. Cela renvoie au fait qu'une personne peut au cours d'une même mission exercer plusieurs fonctions.

A noter que l'intitulé de la fonction des volontaires sur le terrain ne fait référence que rarement à un métier spécifique, à rapprocher notamment du peu de missions VSI recensées.

e. Un suivi largement généralisé des volontaires

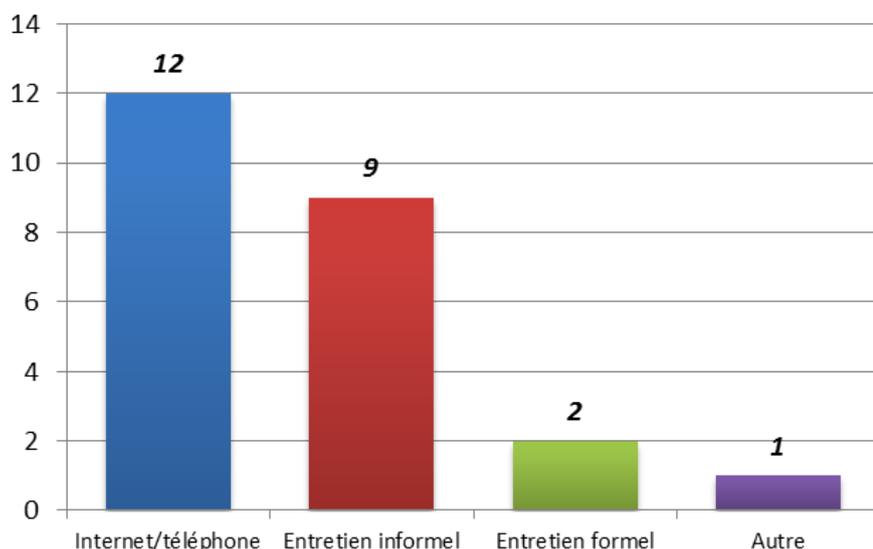


Illustration 21: Suivi des volontaires mis en place par les organismes d'envoi et d'accueil

Tous les organismes rencontrés assurent un suivi des volontaires sur le terrain, toutefois il convient de distinguer entre pratiques des organismes d'accueil et celles des organismes d'envoi.



* Pour les organismes d'envoi, il y a souvent deux cas de figure :

- * soit les volontaires sont accompagnés par une personne référente sur le terrain et dans ce cas, ce sont les entretiens informels en face-à-face qui sont privilégiés. Il n'y a pas de temps établi pour le faire. Ces derniers se déroulent quand tout le groupe est réuni, au cours de repas par exemple. Dans ces moments-là chacun expose ses difficultés personnelles, les avancements de la mission, tous les thèmes peuvent être abordés ;
- * soit le tuteur de la structure d'envoi n'est pas présent sur le site et alors il garde contact avec le volontaire par internet ou le téléphone, pour suivre le déroulement de la mission mais aussi, notamment dans le cas des organismes accrédités SVE, pour vérifier que tout se passe bien avec l'organisme d'accueil.

Les organismes assurent que depuis que les téléphones portables et Internet existent le suivi des volontaires est devenu plus aisé, ce qui a permis selon eux un plus grand succès des missions menées.

* Pour les structures d'accueil il existe également deux cas de figure en fonction du type de volontariat concerné.

Pour les volontaires accueillis par des associations de chantiers, tous les participants sont accompagnés par un animateur de vie quotidienne. L'accompagnement des volontaires se fait de manière informelle au jour le jour. Cela permet une relation de confiance et un suivi informel. De manière complémentaire, à la fin des chantiers, des bilans formalisés sont organisés : un bilan anonyme, à l'aide de questionnaires, un autre collectif au travers d'une discussion avec tous les volontaires. Les sujets abordés concernent aussi bien la vie en collectivité et les sentiments personnels des volontaires, que les aspects techniques de la mission. Ces deux types de retour permettent d'avoir un regard croisé, et d'améliorer les pratiques.

Pour les volontaires accueillis en SVE le suivi réalisé par des tuteurs à l'accueil se fait au travers d'entretiens formels en face-à-face qui ont lieu, dans la majorité des cas, toutes les semaines.

Le suivi des volontaires est considéré par les organismes comme primordial pour la bonne réalisation des missions, et même lorsque ce suivi est axé sur une dimension technique, les organismes considèrent qu'il est essentiel que le volontaire se sente bien là où il se trouve³¹.

³¹ Les espaces volontariats pays mis en place dans une quinzaine de pays déjà par France Volontaires peuvent contribuer à la bonne réalisation des missions ; ils peuvent être utilisés par l'ensemble des volontaires français mais aussi leurs structures d'accueil, d'envoi et d'appui. Ces lieux-ressource remplissent des fonctions d'information-orientation, de mise en relation-mise en réseau, de formation, d'échanges et de mutualisation. Consulter : www.reseau.espaces-volontariats.org



3. Au retour d'une mission

a. Bilan et accompagnement pour une insertion post-volontariat

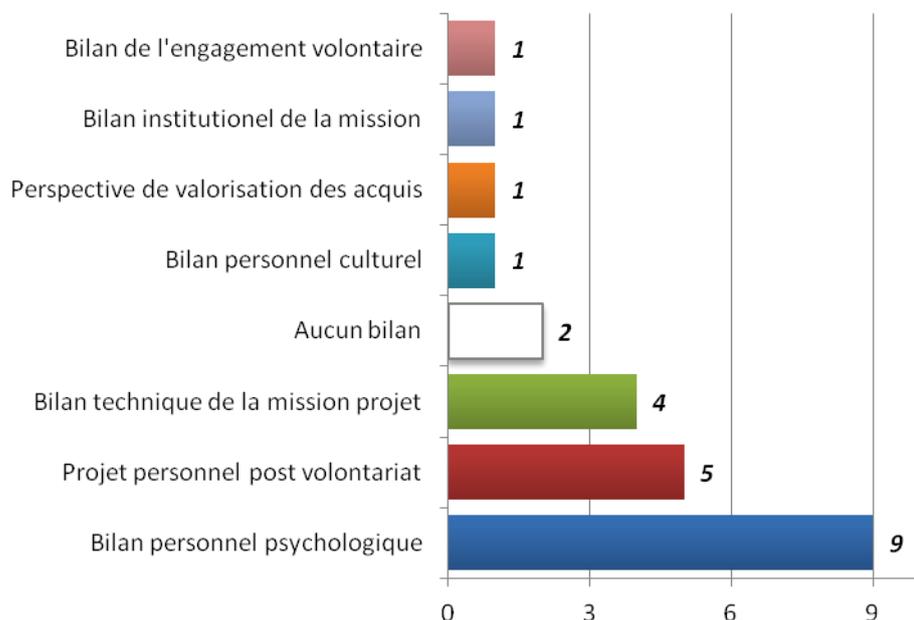


Illustration 22: Thématiques abordées dans les bilans organisés par les organismes d'envoi et d'accueil

La grande majorité des organismes rencontrés d'envoi et d'accueil de volontaires effectués des bilans de fin de mission.

Il est intéressant de noter que les bilans qui mettent en avant la dimension technique de la mission sont faits surtout par les organismes qui font appel à des seniors, ce qui n'est pas le cas le plus fréquemment rencontré.

Ainsi, la majorité des bilans sont axés sur l'expérience de vie du volontaire comme dans le cas des chantiers et des missions SVE. Cette orientation est en phase avec les résultats déjà présentés sur les motivations des organismes d'envoi et d'accueil qui mettent en avant un objectif d'échange et d'épanouissement personnel.

Au-delà de la fin de mission, l'accompagnement au retour est encore en Languedoc-Roussillon une pratique marginale chez les organismes d'envoi. Ces derniers ne remettent pas en cause son utilité mais mettent en avant la difficulté de la mise en place d'un tel processus. En effet, certains soulignent la difficulté à rester en contact avec les anciens volontaires pour des raisons géographiques et de disponibilité ; d'autres pointent aussi le coût humain et financier d'un tel processus. Cela explique la forte proportion de non-accompagnement au retour : 21 structures sur 24)

b. Valorisation de l'expérience de volontariat

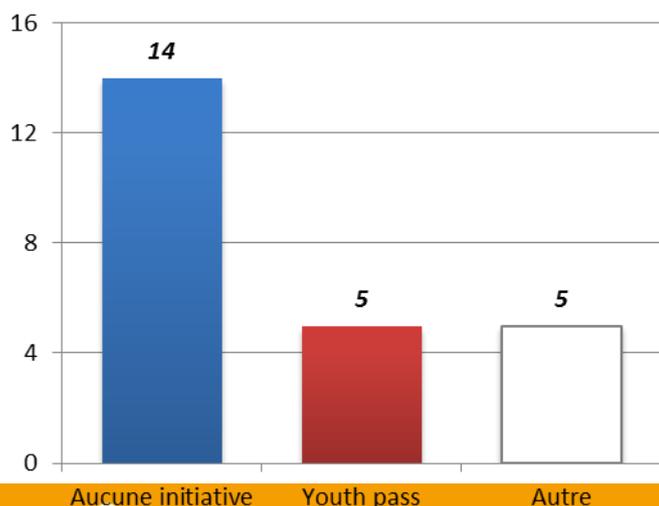


Illustration 23: Initiatives de valorisation de l'expérience du volontariat par les organismes d'envoi et d'accueil

La valorisation de l'expérience acquise par le volontaire durant sa mission reste un terrain presque en friche sur notre territoire régional. En effet plus de la moitié des organismes rencontrés disent n'avoir mis en place aucune initiative de valorisation de l'expérience acquise durant la mission.



Les seuls organismes qui valorisent ces expériences sont ceux qui sont accrédités SVE. Le programme Jeunesse en Action prévoit en effet que les volontaires pourront faire valoir les compétences qu'ils auront acquises au travers de ce que l'on nomme le « Youthpass ». Ce certificat contient la description des compétences, que les volontaires déclarent avoir acquis durant le projet, en suivant le cadre de référence des 8 compétences-clés identifiées au niveau de l'Union Européenne. Il est considéré comme un « outil de reconnaissance de l'éducation non formelle³² ».

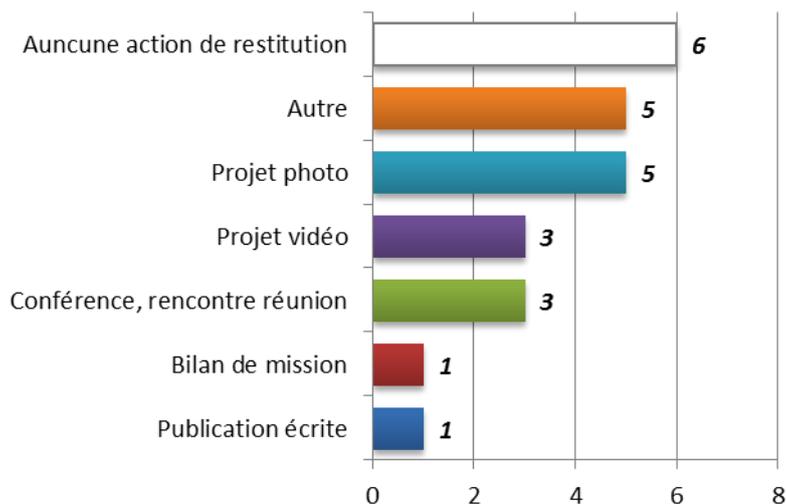
Pour les autres types de volontariat, ce sont des certificats de bénévolat mais aussi la participation d'anciens volontaires aux réunions avec les futurs volontaires qui permettent de donner envie à d'autres de s'engager dans ce type d'expérience. Mais ces initiatives ne sont pas systématiques et ne permettent pas à l'ancien volontaire de faire valoir auprès de futurs employeurs son expérience acquise au cours de sa mission de volontariat.

Ceci dit, les acquis de cette expérience ne se limitent pas à l'acquisition de compétences strictement professionnelles mais incluent souvent un élargissement des centres d'intérêt, une vision du monde et des relations internationales transformée, l'accès à de nouveaux engagements collectifs, etc.

Par ailleurs, la dimension collective et pas uniquement individuelle de ces expériences de volontariat est souvent abordée au cours d'actions de restitution organisées par les organismes d'envoi de volontaires.

c. Actions de restitution par les organismes d'envoi

Illustration 24: Initiatives de restitution de l'expérience du volontariat par les organismes d'envoi et d'accueil



Tout au long de nos rencontres nous avons croisé des personnes voulant partager avec d'autres les expériences qu'elles ont vécues au cours des missions de volontariats effectuées.

Ainsi des formes diverses et variées de restitution existent, allant des conférences grand public, aux petites expositions photographiques communales en passant par le témoignage d'anciens volontaires.

Le nombre important d'organismes organisant ce genre de manifestation montre l'importance que représente la restitution des actions auprès du grand public. Il n'y a pas de limite dans la créativité dont peuvent faire preuve les organismes d'envoi et d'accueil, certains organisent des journées médiévales, d'autres des manifestations à thèmes qui leur permettent à la fois de récolter des fonds pour de futures actions, mais également de communiquer autour des missions déjà accomplies.

Il est également important de souligner que de plus en plus de bailleurs de fonds publics, imposent une restitution des actions menées auprès du grand public de la localité.

C'est le retour sur investissement qui est mis en avant, l'intérêt et l'impact local. C'est le cas dans le programme Programme Européen Jeunesse en Action dont dépend le SVE mais aussi avec les programmes de chantiers de solidarité internationale JSI et VVVS.

³² Cf. Youth pass en 10 leçons - INJEP/AFPEJA - Avril 2008 disponible sur : http://www.injep.fr/IMG/pdf/Youthpass_en_dix_lecons.pdf



Par ailleurs, on peut noter l'initiative nationale de France Volontaires qui a créé en 2011 un dispositif dit FAIVE qui a pour objectifs : « d'accompagner les acteurs dans leurs initiatives en matière de valorisation des engagements des VIES »³³. Les initiatives retenues bénéficient d'appuis techniques et financiers de la part de France Volontaires. **A ce jour, parmi la quinzaine d'associations soutenues par le FAIVE, aucune n'est basée en Languedoc-Roussillon, bien que le dispositif soit notamment ouvert à certaines expériences SVE : celles associant les pays voisins de l'U.E. et du reste du monde.**

Si la restitution relève d'une logique d'information, elle reste malgré tout étroitement liée aussi à une logique de valorisation qui elle-même suppose, on l'a vu, bilan, évaluation et capitalisation au préalable.

D. Constats et attentes des acteurs

La dernière partie de notre étude s'attachera à présenter quelques constats mais aussi les attentes qui ressortent des entretiens menés avec la trentaine d'organismes ayant rencontré l'enquêtrice. Cela nous permettra de dégager des pistes de réflexion et d'action pour soutenir les acteurs engagés dans des actions de volontariat solidaire à l'international en Languedoc-Roussillon.

1. Constats

a. Les évolutions du partenariat

Il est intéressant tout d'abord de souligner que lors de toutes les rencontres avec les organismes, ceux-ci ont évoqué la phase historique de construction de leurs projets et le développement des partenariats avec les populations des pays tiers. Cela est particulièrement vrai pour les organismes de solidarité internationale qui envoient/accueillent des volontaires et ont des partenariats avec des pays d'Afrique et d'Asie.

Les projets de solidarité internationale qui étaient mis en place au départ, dans la majorité des cas, se faisaient sans concertation avec les populations locales. Ainsi, le directeur d'un organisme d'envoi racontait avoir construit un puits lors de l'une de ses missions. Ce puits n'a jamais servi, parce qu'il ne répondait pas aux attentes, aux besoins réels des populations autochtones, mais plutôt à un « fantasme » des organismes du Nord. C'est pour cela que des partenariats se sont progressivement mis en place et ont évolué avec les partenaires du Sud. A en croire les acteurs, il y a eu à la fois une évolution des mentalités et des méthodes de construction des projets et, peu à peu, des relations solides et pérennes se sont créées pour mener à bien des projets en réelle coopération et en adéquation avec des besoins sur le terrain.

Il importe malgré tout de garder une distance critique avec cette vision quelque peu schématique et peut-être idéalisée. Si les pratiques, et plus encore les discours, ont évolué, sous l'effet d'une prise de conscience et peut-être

³³ <http://www.france-volontaires.org/-Le-dispositif-FAIVE-.html>



aussi sous la contrainte des bailleurs de fonds, plusieurs confusions restent courantes ; par exemple, la confusion entre **besoin** (de base ou essentiel à la vie) et **attente** (sociale) : les deux ne se rejoignent pas forcément.

De plus, lorsqu'on légitime un projet en mettant en avant le besoin formulé par le partenaire, se pose la question de la légitimité sociale du partenaire : est-il représentatif d'une population ou de la communauté locale ?

Enfin, il ne faut pas oublier que le partenariat n'est pas qu'un mot mais une démarche à faire vivre ensemble.

b. L'inquiétude quant au renouvellement des responsables associatifs

Une des grandes inquiétudes des petits organismes associatifs, fonctionnant en grande partie ou uniquement avec des bénévoles, est le non-renouvellement de leurs membres actifs et de leurs conseils d'administration. Cette tendance nous a été souvent soulignée par différents organismes qui, gérés par des personnes quasiment toutes retraitées, ne voient arriver personne pour reprendre le flambeau de leurs actions. Après les difficultés rencontrées pour construire des partenariats avec les populations locales et mettre en place des relations pérennes et sincères avec les partenaires des pays tiers, ces responsables associatifs ne peuvent se résoudre à abandonner leurs projets et lancent un appel à la jeunesse.

Mais le relais espéré ne vient pas toujours. Est-ce à dire que la jeunesse d'aujourd'hui serait désengagée, ce qui serait en décalage avec les pratiques observées de volontariat, ou que s'agissant d'engagement associatif, les jeunes préfèrent créer eux-mêmes leurs associations plutôt que de se rapprocher d'autres associations déjà en activité qui fonctionnent avec des personnes plus âgées ?

Du côté des seniors, le passage de relais recherché ne fait-il pas aussi l'objet d'appréhensions, ou encore certains responsables associatifs n'ont-ils pas des exigences trop fortes en ce qui concerne le profil des nouveaux administrateurs bénévoles recherchés ?

On ne pourra évidemment pas élucider cette question complexe dans le cadre de cette étude mais peut-être peut-on terminer en pointant ici la difficulté de l'intergénérationnel qui est aussi une forme d'interculturel.

c. La réciprocité en matière de volontariat

La réciprocité en matière de volontariat est le fait d'accueillir en France des volontaires issus d'un pays tiers qui reçoit lui-même des volontaires français ; cela est largement répandu en Languedoc-Roussillon à travers la pratique des chantiers internationaux même si ces derniers accueillent en nombre plus important des volontaires venus de pays de l'OCDE que de pays africains, latino-américains ou d'Asie (hors Corée du Sud et Japon).

Cette réciprocité est favorisée par l'appartenance des associations de chantiers à des réseaux internationaux tels que le Comité de Coordination du Service Volontaire International (CCSVI) ou encore l'Alliance des organisations de service volontaire.

Ainsi, des fonds internationaux de solidarité sont gérés par les têtes de réseaux nationales (ex : Concordia, Solidarités Jeunesses...) et le CCSVI pour faciliter la venue en France sur les chantiers de volontaires ressortissants des pays « économiquement et socialement désavantagés » pour reprendre la terminologie de Cotravail. Ces fonds sont alimentés par un prélèvement sur les frais d'inscription payés par chaque participant d'un chantier.

Néanmoins, il faut souligner que toutes les formes de volontariat ne permettent pas de développer cette réciprocité. Ainsi, dans le cas du VSI, il existe un obstacle juridique car la loi de 2005 stipule que le VSI doit se réaliser hors de l'Union Européenne ; ce dernier est d'ailleurs comptabilisé par l'Etat français au titre de « l'aide au développement ».



Par contre, cette réciprocité est également possible avec le SVE.

Quant au service civique à l'international qui se développe depuis 2011, il laisse entrouverte la réciprocité ; ainsi, des volontaires non ressortissant de l'UE peuvent effectuer une mission en France en ayant un contrat d'engagement de service civique pour peu que leur pays accueille lui-même régulièrement des volontaires français.

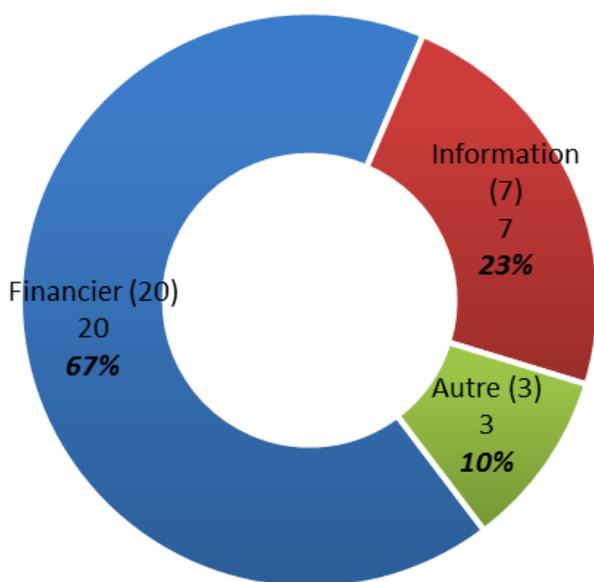
France Volontaires, membre de l'Agence du Service civique, expérimente depuis peu un programme Réciprocité Mali/Niger qui a permis l'élaboration de 7 premières missions et l'accueil de la première volontaire nigérienne dans l'Est de la France, cet été 2012.

Par ailleurs, dans un sens plus fort mais plus restreint, la réciprocité peut aussi désigner la pratique qui vise à accueillir au sein d'un organisme français un volontaire envoyé par un partenaire d'un pays tiers avant d'envoyer à son tour, ou après avoir envoyé, un volontaire dans ce même pays tiers auprès de ce même partenaire. Dans ce sens, la réciprocité existe au niveau du SVE et reste possible avec les programmes JSI-VVSI et les associations de chantiers. Pourtant, sur l'ensemble des organismes rencontrés, seulement deux ont pu accueillir en retour des volontaires en Languedoc-Roussillon après en avoir envoyés.

Il y a plusieurs raisons à cela :

- * la première résulte dans la difficulté d'obtenir des visas français pour des personnes issues des pays du Sud,
- * la deuxième réside dans le budget que peut représenter une telle mission pour ce type de pays souvent en très grande difficulté économique, y compris le coût du visa,
- * la troisième est qu'il s'agit d'une pratique qui n'est pas encore totalement rentrée dans les mœurs. En effet les discours ont évolué et les pratiques de volontariat également, mais beaucoup d'organismes, en dehors des associations de chantiers, ne voient pas encore d'intérêt à la réciprocité.

Peut-être peut-on expliquer cette tendance également par la persistance du paradigme de l'aide dans le champ du volontariat ? Auquel cas il faudrait, pour encourager la pratique de la réciprocité, opérer un changement de perspective et mettre les échanges au cœur des volontariats.



2. Les attentes

Illustration 25: Attente principale exprimée par les différents organismes rencontrés

a. L'information et la formation

Les organismes que nous avons rencontrés souhaitent **que la diffusion de l'information en matière de volontariat soit amplifiée au niveau du grand public**. Cela nécessite que les principaux acteurs qui sont chargés de cette diffusion créent des moyens de communication adaptés à chaque type de public. Nous pouvons signaler quelques initiatives du CRIJ dans ce sens, lequel a publié deux guides relatifs à la



mobilité internationale chez les jeunes : « Destination Europe ». Le CRIJ a également organisé, en partenariat avec la Ville de Montpellier et Bioforce Formation, une étape du **Tour de France Humanitaire et Solidaire** à Montpellier au printemps 2012, qui a permis à différents organismes locaux de rencontrer le grand public. Cette initiative devrait être reconduite au printemps 2013.

Par ailleurs, à côté d'événements à vocation régionale, les relais d'informations sont également essentiels, c'est pourquoi la DRJSCS Languedoc-Roussillon a commencé une campagne de formation de 30 personnes, pour qu'elles deviennent des relais de « l'information sur la mobilité internationale » sur leur territoire. Nous ne pouvons que saluer cette initiative qui fait suite au Programme Régional de Développement 2011, lequel prévoit d'ajouter à la formation des relais PEJA déjà existante, les autres facettes du volontariat international.

La formation peut également s'envisager sous un autre angle, en effet certains organismes souhaiteraient bénéficier de cours de langues étrangères ou être formés sur le montage de dossier pour des financements. Certaines formations existent déjà mais des problèmes financiers et de disponibilités les rendent parfois inaccessibles.

b. Les financements

Lorsque nous interrogeons les organismes sur leurs difficultés et leurs besoins, la majorité d'entre eux évoquent les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés et donc mettent en avant les besoins financiers de leurs organismes. Il y a deux raisons invoquées pour expliquer cela : la baisse des subventions de la part des pouvoirs publics, et l'augmentation du coût de revient des missions (liée à l'augmentation du prix des billets d'avion, des matières premières etc..). Cela a deux conséquences bien différentes en fonction des organismes concernés. Ainsi, les organismes qui ont des salariés mais dont le volontariat n'est pas l'objet social – bon nombre d'organismes accrédités SVE sont dans ce cas- pourraient décider de ne plus continuer à être acteur de volontariat. Concernant les petites structures sans salariés, la conséquence directe de la baisse des financements entraîne une diminution du nombre et de l'ampleur des actions menées chaque année.

Une réflexion et un soutien des acteurs publics - Etat et Collectivités - paraissent nécessaire si l'on veut préserver en Languedoc-Roussillon une diversité et une présence des engagements volontaires et solidaires à dimension internationale, vecteurs de cohésion sociale, de civisme, d'insertion sociale et d'ouverture sur le monde.

c. La mutualisation des compétences et expériences

Une grande partie des organismes rencontrés souhaitent pouvoir partager leurs expériences acquises durant de longues années avec d'autres, pour pouvoir discuter, débattre de leurs pratiques et les améliorer. C'est une vraie demande de dialogue et de temps de réflexion sur les acteurs du volontariat à l'international. Certains souhaitent aussi savoir si d'autres personnes travaillent dans le même pays et la même région qu'eux, pour mutualiser l'envoi de matériel, confier à d'autres le suivi de leur mission en cours, quand ils ne peuvent pas être présents sur le terrain. Mais la mutualisation ne s'arrête pas là, ainsi certains organismes souhaitent regrouper les formations au départ. Cela représenterait une richesse supplémentaire pour les volontaires qui seraient plus nombreux et pourraient échanger entre eux, mais également une manière de diminuer les frais que représentent ces formations pour les structures.

Cela pose la question de la création d'un réseau régional. Un réseau ne peut se créer que dans la rencontre entre les différents acteurs, pour qu'ils puissent échanger, se connaître et construire de véritables relations entre eux, afin de pouvoir dans un second temps mutualiser des compétences, des expériences et des formations.



d. La reconnaissance du volontariat comme outil d'insertion des jeunes

Plusieurs organismes que nous avons rencontrés au cours de cette enquête ont mis en avant les avantages que pouvaient représenter un volontariat à l'international pour des publics que l'on qualifiera de « JAMO », c'est-à-dire jeunes ayant moins d'opportunités, définis dans le Guide du programme Jeunesse en action de la Commission Européenne comme des « *jeunes confrontés à des obstacles ne leur permettant pas d'accéder de façon satisfaisante à l'éducation ou à la mobilité ni d'être intégrés dans la société* » (2011, p140). En effet, un certain nombre d'organismes d'envoi ou d'accueil intègrent des jeunes JAMO dans leurs actions, en partenariat avec des organismes référents de ces jeunes (mission locale, foyer socio-éducatif, orphelinat etc...). La mission de volontariat est alors conçue pour couper avec la routine du jeune, en l'intégrant dans un groupe qu'il ne connaît pas et en proposant de participer à un projet d'intérêt général. **Le volontariat est alors un moyen d'intégration dans la société pour des jeunes qui peuvent ainsi constater leur utilité et revaloriser l'image d'eux-mêmes au contact d'autres jeunes venant de différents horizons.**

Il faut aussi souligner que les moyens d'encadrement de ces jeunes peuvent être renforcés car le suivi individuel adapté est la clé de la réussite de l'intégration du jeune dans le groupe et une nécessité pour anticiper des difficultés chez le volontaire concerné. **Des formations spécifiques à destination des jeunes JAMO et des accompagnateurs ont déjà été mises en place dans la région Languedoc-Roussillon. Ces initiatives financées par le PEJA ont pour objectif de faciliter l'accessibilité de ces jeunes au volontariat international.** Un séminaire PEJA sur ce sujet est envisagé en Languedoc-Roussillon en novembre 2012.



III. Recommandations

A. Recommandations liées aux attentes des acteurs

1. L'Information

Il semble essentiel de diffuser une information claire et complète à tous les organismes du territoire intéressés par les volontariats pour faciliter la communication et une meilleure compréhension de la diversité des volontariats; c'est là une des clés de l'amélioration quantitative et qualitative des VIES.

Proposer davantage de témoignages d'anciens volontaires, accessibles sur Internet, comme le font déjà certaines associations, est utile et peut permettre de mettre en relation candidats volontaires et anciens volontaires.

De plus, les associations d'anciens volontaires peuvent aussi être vecteurs de témoignages et contribuer à une information de qualité, comme on peut l'observer dans la région voisine de Midi-Pyrénées sur le champ du VSI. Mais ce type d'associations nécessite un renouvellement fréquent des administrateurs afin de continuer à fonctionner dans la durée, ce qui n'est pas facile comme on a pu le constater en Languedoc-Roussillon avec l'association des anciens SVE « SVE connexion ».

Par ailleurs, il existe différents guides et recueils en Languedoc-Roussillon concernant les différentes possibilités de financement utilisables pour des volontariats, pourtant, il subsiste des problèmes de méconnaissance de ces outils ou des difficultés de diffusion.

2. L'accessibilité du volontariat au plus grand nombre

L'accessibilité du volontariat pour tous est une manière d'améliorer qualitativement l'envoi de volontaires, il faudrait développer et valoriser la mise en place de partenariats structurés entre les organismes d'envois et d'accueil et les organismes référents des publics en difficulté. De tels partenariats permettraient peut-être de faire valoir le volontariat international comme outil d'insertion sociale et professionnelle mais aussi comme vecteur de civisme.

Plusieurs expériences de ce type ont été faites et évaluées en France dans le cadre du Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse (FEJ) du Ministère chargé de la Jeunesse qui a soutenu, en autres, des projets de mobilité et donc de volontariat international.



3. Le renforcement de la valorisation des expériences de volontariat

Une manifestation annuelle au niveau régional regroupant tous les organismes, pour leur permettre d'exposer au travers différents supports de communication les actions menées durant l'année pourrait être instauré. Ce serait une autre manière de valoriser les actions de ces organismes grâce à la reconnaissance du grand public. Cela permettrait également de faire une vitrine du volontariat international et donc d'en assurer sa promotion.

La semaine de la solidarité internationale en novembre, la journée de l'Europe en mai ou encore la journée internationale du volontariat le 5 décembre peuvent être les occasions de tels évènements.

Un agenda régional annuel en matière de volontariat pourrait aussi être développé.

4. De nouveaux leviers financiers nécessaires

L'augmentation des moyens financiers semble également une nécessité dans l'optique d'améliorer quantitativement et qualitativement l'envoi et l'accueil de volontaires. La question qui reste en suspens est de savoir qui doit et peut porter cet effort financier ?

Cela suppose au préalable que les décideurs aient une vision claire des apports multiples de ces expériences, ce qui demande un travail d'évaluation des pratiques, de capitalisation et de valorisation.

B. Recommandations induites de l'analyse des données collectées lors de l'enquête

1. L'information

Il est important de mobiliser les organismes chargés de l'information sur la diversité des volontariats et des acteurs de volontariat, en particulier, il est nécessaire de mieux faire connaître les acteurs de volontariat appartenant au champ de la solidarité internationale. C'est dans cette perspective qu'un **annuaire des organismes d'envoi et d'accueil de la région Languedoc-Roussillon qui classerait les organismes en fonction de leurs actions serait un plus. D'ores et déjà, le répertoire formé avec la quarantaine d'acteurs ayant participé à cette enquête est un premier pas modeste vers ce type d'annuaire.**

Depuis longtemps, les acteurs des volontariats en Languedoc-Roussillon souhaitent disposer d'informations sur les offres de volontariat en phase avec leur public-cible. Certaines initiatives nationales vont dans ce sens comme dans le cas du SVE avec la base de données AFPEJA, ou Coordination Sud pour le VSI.

La DRJSCS pourrait en outre proposer d'autres formations de relais « d'information mobilité internationale » pour continuer à former des gens compétents qui pourront agir sur tout le territoire.



La question se pose aussi bien sûr sur des moyens de mettre en place des campagnes d'information au plus près des publics qui pourraient être concernés.

Enfin, la quinzaine « d'espaces-volontariat-pays », mis en place depuis 2010-2011 par France Volontaires en Afrique, Asie, Amérique, peuvent aussi faciliter l'émergence de projets de volontariat (cf. www.reseau-espaces-volontariats.org)

2. La qualité des projets

Dans l'optique d'améliorer les projets menés par les différents organismes, une charte ou un label de qualité pourraient être créés à un niveau régional voire national. En effet, l'existence d'un tel signe distinctif pourrait rassurer les futurs volontaires et les inciter à franchir le pas. De plus créer une charte qui pourrait encadrer les pratiques des acteurs de volontariat appartenant au champ de la solidarité internationale (hors VSI qui fait déjà l'objet d'une loi) serait un moyen de valoriser les actions qu'ils mènent et de reconnaître la qualité de leurs actions. Cela permettrait également de pouvoir suivre au plus près les pratiques qui ont lieu sur le territoire. Un projet de ce type est en gestation au sein de France Volontaires au plan national ainsi qu'un travail de réactualisation de la charte des VIES (cf. document en annexe).

Il serait également intéressant de mettre en place un observatoire régional du volontariat, qui permettrait d'établir des bilans annuels, en incitant les organismes recensés à transmettre à leurs volontaires un questionnaire à retourner à l'observatoire, cela permettrait de traiter les attentes de ce public.

A noter aussi que France Volontaires avec ses partenaires régionaux ambitionne d'actualiser périodiquement les différentes études régionales sur les Volontariat-VIES.

De plus, les organismes directement concernés par l'envoi ou l'accueil de volontaires devraient pouvoir participer à des rassemblements annuels, mis en place au niveau régional, pour leur permettre de partager des expériences et d'échanger sur leurs pratiques.

3. La valorisation de l'expérience

Plutôt que de créer un nouvel outil de valorisation de l'expérience volontaire, il serait intéressant d'utiliser et de diffuser ceux déjà existants même s'ils n'ont pas tous été construits spécifiquement pour une expérience internationale. En effet, outre le certificat Youthpass déjà évoqué, pourraient aussi être utilisés le l'Europass mobilité de l'Agence 2E2F, le *Passeport bénévole* proposé par France Bénévolat ainsi que le Portfolio « Bénévolat et compétences » développé par AnimaFac. L'utilisation de ces outils pourrait faciliter l'insertion sociale, voire professionnelle, des volontaires au retour ainsi que l'éducation à la citoyenneté.

L'information sur ces outils doit aussi concerner les professionnels de l'emploi. Toutefois, il ne faudrait pas sous-estimer les spécificités des différentes formes de volontariat - la problématique d'insertion professionnelle est ainsi peu pertinente dans le cas des missions séniors.

Plus largement, il convient de ne pas réduire la valorisation à la seule dimension individuelle et professionnelle.



4. La Mise en réseau de tous les acteurs régionaux du volontariat

La nécessité de la création d'un réseau régional formel des organismes VIES semble ressortir de cette étude. Ce réseau devra s'appuyer sur ceux déjà existants. En effet, les organismes de chantier de jeunes bénévoles sont représentés par Cotravaux Languedoc-Roussillon, plus largement les associations de jeunesse et d'éducation populaires par le CRAJEP (principalement dans sa « commission Relations internationales »), les associations accréditées SVE fonctionnent déjà en réseau sous l'impulsion de la DRJSCS, enfin en ce qui concerne les acteurs de solidarité internationale, une partie d'entre eux sont regroupés au sein de la Maison des Tiers-Monde et de la Solidarité Internationale (MTMSI) mais son caractère régional reste incomplet et la dimension volontariat peu prise en compte actuellement.

Si ces différents réseaux étaient réunis en **plateforme régionale « Volontariats »**, ils pourraient alors travailler ensemble pour améliorer leurs pratiques mais aussi travailler à des parcours de volontariat et favoriser des synergies entre différentes formes de volontariat : court-long terme, jeunes-séniors... Par exemple, il existe en PACA depuis 2011 une plateforme informelle animée par la DRJSCS et le Conseil Régional englobant l'ensemble des acteurs de volontariat solidaire du local à l'international en passant par le niveau européen, tant les passerelles et les aller-retour sont fréquents entre engagement local et international.

D'autre part, le Ministère des Affaires Etrangères soutient aussi la création de réseaux régionaux multi-acteurs d'appui à la solidarité internationale et peut apporter son concours financier dès lors que les collectivités locales s'engagent aussi. Les acteurs de volontariat solidaire à l'international ont leur place dans ce type de réseau et sont alors en lien étroit avec les autres acteurs de la solidarité internationale, comme en Rhône-Alpes avec RESACOOOP, ou avec « Midi-Pyrénées Coop Dev' » créé récemment. Par contre, avec ce type de réseau, le lien avec les acteurs du volontariat au niveau local reste à bâtir.

Quoi qu'il en soit, les différents organismes et réseaux, qui ont été réunis pour former le comité de pilotage de cette étude, ont montré l'intérêt qu'ils portent au volontariat international. Ils ont été impliqués pendant plusieurs mois de novembre 2011 à septembre 2012 dans la réalisation de cette étude et ont mobilisé tous leurs réseaux pour en faciliter sa réalisation. La dynamique qui s'est mise en place au sein du comité de pilotage pourrait également être maintenue pour approfondir les résultats de l'étude et mener des actions-pilote dans un cadre partenarial.



CONCLUSION

Les résultats de cette présente étude se basent d'abord sur les 41 organismes qui ont répondu à un questionnaire court. Parmi ces derniers, 30 ont participé à des entretiens approfondis dont 21 organismes d'envoi et/ou d'accueil de volontaires mais aussi des organismes d'information et des financeurs de missions et expériences de volontariat. Cette étude s'est appuyée également sur d'autres sources d'information fournies par des organismes nationaux ou par les membres du comité de pilotage de l'étude qui a rassemblé réseaux associatifs, représentants de l'Etat - et collectivités territoriales. Ces différentes données nous ont permis de dégager quelques tendances et ainsi de mieux éclairer et comprendre les dynamiques du territoire régional dans le champ des engagements volontaires et solidaires à dimension internationale, peu étudié jusqu'à présent.

Quelques éléments forts ressortent de cette étude en Languedoc-Roussillon : parmi l'ensemble des engagements volontaires et bénévoles, on observe une majorité de femmes et de jeunes, des initiatives d'abord portées par le secteur associatif régional, un plus grand nombre d'accueils que d'envois recensés - ce qui paraît lié en première analyse à l'importance des chantiers internationaux (durée de 3 semaines maximum pour les volontaires)-, une prédominance des missions courtes de moins d'un mois.

Tout au long de cette enquête en Languedoc-Roussillon, nous avons rencontré des personnes passionnées par les projets d'engagements volontaires et solidaires. Les pratiques et l'investissement des organismes rencontrés sont différents, mais cela ne signifie pas qu'ils ne s'inscrivent pas dans une démarche en partie commune. Une typologie des acteurs de volontariats a ainsi pu être construite, ce qui permet de souligner similitudes et différences entre les organismes rencontrés, dans l'objectif de mieux comprendre les pratiques de chacun. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette étude permet de produire un premier état des lieux en Languedoc-Roussillon mais aussi de se pencher sur les attentes et besoins des acteurs.

Meilleure information sur la diversité des volontariats internationaux, reconnaissance et valorisation de l'apport de ces volontariats sur les plans professionnel, personnel et civique, plus grand soutien financier et souhait d'un fonctionnement en réseau régional afin de mutualiser expériences et compétences sont les attentes et besoins qui ont été les plus fréquemment exprimés au cours de l'enquête.

Au travers des recommandations, issues pour partie des attentes des acteurs enquêtés, cette étude permet aussi d'entrevoir de futures collaborations qui pourraient contribuer au développement qualitatif et quantitatif des engagements volontaires et solidaires à l'international déjà soutenus, bien qu'à des degrés divers, par des collectivités territoriales, l'Etat et l'Union Européenne.

Les études régionales déjà réalisées par France Volontaires montrent combien l'investissement et le soutien des collectivités territoriales sont indispensables au développement des dynamiques de volontariats, ce qui se retrouve en partie en Languedoc-Roussillon notamment dans le cas des chantiers internationaux de jeunes volontaires bénévoles ou du Service Volontaire Européen. De plus, dans un certain nombre de régions, on peut observer que des collectivités territoriales réalisent une articulation entre leur politique de jeunesse et leur politique de coopération décentralisée, par exemple en soutenant la réalisation de chantiers de jeunes ou l'envoi de volontaires de longue durée dans les territoires avec lesquels elles ont signé un accord de coopération.

Au niveau de l'Etat, dès son discours d'investiture de mai 2012, le Président François Hollande a affirmé vouloir « relancer » cette « belle idée du service civique » qui comprend aussi un volet international, certes encore méconnu bien que quelques centaines de missions se soient déjà réalisées hors de France depuis 2011. Cette importance accordée à l'engagement de service civique de la part de l'Etat vaut sans doute aussi pour le



Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) et le Service Volontaire Européen (SVE) qui bénéficient, comme indiqué au cours de l'étude, d'un label « service civique ».

Au niveau européen, se profile à l'horizon 2014, une nouvelle génération de programmes dont devrait faire partie « Erasmus pour tous », fusion annoncée dans un seul et même programme des actions d'éducation formelle et d'éducation non formelle, où l'on devrait retrouver le volontariat des jeunes et notamment le Service Volontaire Européen.

Le volontariat international correspond à une recherche d'utilité sociale et de coopération, de mise en œuvre ou de développement de compétences aussi, de confrontation à l'altérité enfin. Nous en trouvons une simple et belle illustration dans les paroles de l'Aborigène Lisa Watson : "Si tu viens pour m'aider, tu perds ton temps, mais si tu penses que ta libération est liée à la mienne, alors travaillons ensemble".



ANNEXES

Annexe 1 - Lettre d'accompagnement du questionnaire envoyé.....	51
Annexe 2 - Liste des organismes ayant répondu au questionnaire	53
Annexe 3 - Questionnaire envoyé aux organismes (détail)	56
Annexe 4 - Questionnaire envoyé aux organismes (formulaire)	58
Annexe 5 - Questionnaire qualitatif pour les organismes	59
Annexe 6 - Questionnaire pour les volontaires.....	80
Annexe 7 - Préambule de la convention entre Cotravaux et le Conseil régional	96
Annexe 8 - Liste des organismes agréés par le Ministère des Affaires Etrangères et Européenne VSI.....	97
Annexe 9 - Bibliographie indicative.....	98
Annexe 10 - Loi sur le VSI de 2005.....	99
Annexe 11 - La charte commune aux VIES	102



Annexe 1 – Lettre d’accompagnement du questionnaire envoyé

Madame, Monsieur,

Vous faites partie des organisations que la DRJSCS et France Volontaires ont identifié pour l’enquête Languedoc-Roussillon sur les engagements volontaires et solidaires à l’international.

En plus d’un **panorama des pratiques**, cette étude régionale a pour objectif de **recenser les attentes et besoins des acteurs**, qu’il s’agisse des structures d’envoi et d’accueil, mais aussi des structures d’information, ou encore des organisations, Collectivités et Administrations notamment, qui (co)financent ces formes plurielles d’engagement.

De telles études-enquêtes ont déjà été réalisées dans 7 régions françaises où elles ont permis la construction de dynamiques partenariales au service du **développement qualitatif et quantitatif des pratiques d’engagement à l’international**, ce qui répond à la mission d’intérêt général confiée à France Volontaires, organisme national cogéré par les Pouvoirs publics, des associations et des Collectivités (www.france-volontaires.org).

Cette enquête concerne aussi bien les **services volontaires indemnisés**, souvent de moyenne ou longue durée (Service Volontaire Européen-SVE, Volontariat de Solidarité Internationale-VSI...) que les **activités volontaires bénévoles de courte durée**, comme les chantiers internationaux, ou encore les missions courtes d’échange et de compétences souvent réalisées par des seniors ou des personnes en activité professionnelle.

Ainsi, dans cette enquête, le volontariat solidaire à l’international est pensé comme une démarche d’engagement à temps plein au service d’un projet d’intérêt général, pour une durée variable, courte ou longue, à l’initiative de personnes de tout âge.

La référence à l’international implique une rencontre et des échanges au service de la solidarité internationale (projets de développement ou humanitaire...); ainsi, la mobilité peut aussi être le fait de volontaires étrangers accueillis sur le territoire français, ici Languedoc-Roussillon.

A noter que cette étude inclut également une enquête auprès des anciens volontaires français habitant la région Languedoc-Roussillon. (Vos contacts éventuels sont les bienvenus)

Votre participation est essentielle; aussi, je vous remercie par avance de bien vouloir répondre au **court questionnaire ci-joint (5 mn; 1 page)** et de nous **le retourner dès que possible par mail à l’adresse suivante** : estelle.gardette@drjscs.gouv.fr

ou par courrier : DRJSCS – Estelle Gardette - 3 avenue Charles Flahault - 34094 MONTPELLIER Cedex 5, 04 67 10 14 56. Si vous en êtes d’accord, **notre chargée d’étude, Estelle Gardette**, pourra vous rencontrer ultérieurement pour un travail complémentaire permettant d’aborder vos besoins et attentes.

A l’issue de l’étude, vous recevrez une synthèse (4 pages) et serez invités à une restitution publique.



Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

France Volontaires - Pierre REVEL

Chargé de mission Unité France - Régions Sud

&

*Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Languedoc-Roussillon
Catherine AMELINEAU - CEPJ - Responsable régionale du dossier Europe et International Jeunesse*



Annexe 2 - Liste des organismes ayant répondu au questionnaire

Nom structure	Adresse		Mèl	Téléphone
A.S.F.E.P	3 rue de Verdoube	11350 Paziols	molveauguy@wanadoo.fr	04 68 45 48 25
ADHC (Association de développement pour le haut Cabardès)	Bâtiment communauté de communes Route de mas	11380 les Ilhes	bibie.b@wanadoo.fr	04 68 11 12 47
Agriculteur français développement international L-R	1120 route de Saint Gilles	30023 Nîmes cedex 1	j_papaix@yahoo.fr	04 66 04 50 94
Artisans de nouveaux développements (AND)	Locaux associatifs Simone de Beauvoir 39 rue François D'Orbay	34080 Montpellier	info@association-and.org	09 75 59 93 96
Association biodiversité échange et diffusion d'expériences	47 place du millénaire	34000 Montpellier	bede@bede-asso.org	04 67 65 45 12
Association humanitaire les amis du pays d'Assikoi	35 avenue de l'Hôtel de ville	11240 Belvez-du-razes	r.mondange@aliceadsl.fr	04 68 69 19 05
Association impression Afrique	535 rue de l'Espinouse	34090 Montpellier	contact@impressiondafrique.fr	06 16 27 88 75
Association le champignon bleu		34270 Sauteyrargues	champignonbleu@free.fr	04 67 55 15 15
Association pour la sauvegarde du château de Montalet	Château de Montalet	30410 Molières sur Cèze	naud.gerard@gmx.fr	
Association solidarité homéopathie	Hôtel de ville	30128b Garons	sh.gard@orange.fr	04 66 70 13 06
Bureaucouti.org	34 rue couti	34120 Pézenas	dbedos@orange.fr	
CDTM 34	Espace Martin Luther King 27 boulevard Louis Blanc	34000 Montpellier	cdtm34@ritimo.org	04 67 02 40 79
CEMEA LR	Clos Barlet 501 rue de métairie de Saisset CS 10033	34078 Montpellier cedex 3	accueil@cemealr.org cmartiol@cemealr.org	04 67 04 35 60
CFID-Afrique	300 bis avenue de st maures las vega chez Mme Karine Deniel	34000 Montpellier	contact@cfid-afrique.org	06 26 61 42 95
Collectif animateur	La vigne	30140 St Sébastien D'aigrefeuille	collectifamine30@yahoo.fr	04 66 61 69 78
Comité de jumelage Sénégal	Mairie	30340 Saint Julien les Roziers	contact@solidaritesenegal.com	
Concordia	24 cours Jean Jaurès	34120 Pézenas	concordia.sso@wanadoo.fr	04 67 98 34 23



Nom structure	Adresse		Mèl	Téléphone
Conseil général de l'Hérault	Hôtel du département 1000 rue d'Alco	34087 Montpellier	cchamand@cg34.fr	04 67 67 67 67
Conseil général du Gard	Pôle Europe/FSE 3 rue Guillemette	30044 Nîmes Cedex 9	zoe.valat@gard.fr	04 66 27 70 06
CRIJ	3 avenue Charles Flahault	34094 Montpellier cedex 5	info@crij-montpellier.com catherine.lemouzy@crij-montpellier.com	04 67 04 36 66
DRJSCS	3 avenue Charles Flahault	34094 Montpellier cedex 5	catherine.amelineau@drjscs.gouv.fr	04 67 10 14 45
Echange et partage	10 rue du 4 septembre	34210 Olonzac	guy.rivals@wanadoo.fr	06 88 90 28 31
Etablissement Régional Léo Lagrange LR (ERLLLR)	Résidence Neptune 111 square Neptune	34080 Montpellier cedex 3	languedoc.roussillon@leolagrange.org democratie-lr@leolagrange.org	04 67 34 00 02
i.PEICC	139 rue du Bari	34080 Montpellier	ipeicc.europe@orange.fr	04 67 03 35 28
l'Aile universelle	16 rue Joseph Planes	66200 Elne	aileuniverselle@free.fr	04 68 22 34 74
Leila et Nawelle	1 rue des 9 fiancées	66500 Prades	naweileila@wanadoo.fr	06 08 09 64 04
Mairie de Frontignan /Service jeunesse	3 Boulevard Victor Hugo	34110 Frontignan	pj@ville-frontignan.fr	04 67 18 50 84
Mairie de Mende/Service jeunesse	Place de Gaulle	48000 Mende	jeunesse@mende.fr	04 66 49 33 39
Maison de l'Europe de Nîmes et sa Région	L'Aigoual 3 place Hubert Rouge	30000 Nîmes	maisoneuropenimes@yahoo.fr	04 66 21 77 50
Microfel	1121 route de Beaucaire	30800 Saint Gilles	microfel@orange.fr	06 22 05 71 47
Mission locale des jeunes de l'agglomération de Montpellier	Parc euro médecine 106 rue de la croix verte	34000 Montpellier	courrier@mljam.fr sablayrollesm@mljam.fr	04 99 52 23 33
Mission locale Garrigues et Cévennes	109, avenue de Montpellier bp 22	34270 Saint Mathieu de Tréviers	mlgc.stmathieu@orange.fr pascalalucic.mlgc@orange.fr	04 75 55 17 80
MJC Narbonne	Place Salengro	11100 Narbonne	animation@mjc-narbonne.fr	04 68 32 01 00
Orthofaso	Chez Melle Vigier 13 rue d'Alsace	34070 Montpellier	orthofaso@yahoo.fr	06 68 94 91 74
Peuples solidaires	Hôtel de ville	48100 Marvejoles		04 66 32 71 67
Plateforme humanitaire et de solidarité de l'Hérault	261 chemin de Poutignon	34070 Montpellier	pjs34@wanadoo.fr	04 67 60 54 10
Renaissance du château de portes	3 rue de la mairie	30530 Portes	zahnereugene@orange.fr info@chateau-portes.org	04 66 54 92 05
Solid'action	4 impasse de la Tourraine	34110 Frontignan	sonia.virique@solidaction.coop	06 58 18 92 93
Solidarité jeunesse Réseau d'entraide volontaire	8 rue de la chapelle	30640 Beauvoisin	sjrev@orange.fr	09 79 38 26 68
Un autre chaman	657 route de poteliere	30500 St Ambroix	vac.asso@gmail.com	06 20 88 80 43
Vasy JV	70 rue des Thermes	34110 Frontignan		04 67 48 15 03



N.B : le Conseil Régional a participé à l'enquête et a apportée des informations précieuses sans toutefois répondre au questionnaire court en tant que tel :

Conseil Régional Languedoc Roussillon

Direction de la Culture et du Patrimoine

Hôtel de Région - 201 avenue de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 02

Tél. : 04 67 22 80 00 - Courriel : contact@cr-languedocroussillon.fr



Annexe 3 – Questionnaire envoyé aux organismes (détail)

LES SECTIONS DU QUESTIONNAIRE
Section 1 : identité de la structure – ► <i>pour toutes les structures</i>
Section 2 : données quantitatives sur l'envoi, l'accueil, l'accompagnement et l'information de volontaires – ► <i>pour toutes les structures</i>
Section 3 : les dispositifs de soutien ou de (co)financement portés par la structure – ► <i>pour toutes les structures</i>
Section 4 : constitution de l'échantillon de l'enquête – ► <i>pour toutes les structures</i>

Variable	Questions	Modalités	Commentaires
Section 1 : identité de la structure – ► <i>pour toutes les structures</i>			
1-A : Nom de la structure		Saisie texte	► Inutile de poser la question...
1-B : coordonnées de la structure – Adresse / mail	<i>Quelle est l'adresse de la structure ?</i>	Saisie texte	
1-C : coordonnées de la structure - Téléphone(s)	<i>Quelles sont les coordonnées téléphoniques de la structure ?</i>	Saisie texte	
1-D : coordonnées de la structure - Personne(s) contact(s) pour l'étude	<i>Quelles est la personne contact de la structure pour l'étude ?</i>	Saisie texte	
1-E : coordonnées de la personne(s) contact(s) pour l'étude	<i>Quelle est l'adresse mèl de la personne contact ?</i>	Saisie texte	
Section 2 : données quantitatives sur l'envoi, l'accueil, l'accompagnement et l'information de volontaires – ► <i>pour toutes les structures</i>			
2-A : types d'engagement à l'international de la structure	<i>Quels sont les engagements à l'international de votre structure ? (Précisez)</i>	1. Envoi de volontaires/bénévoles 2. Accueil de volontaires/bénévoles 3. Sensibilisation/ Promotion 4. Information/Orientation 5. Accompagnement des projets	<i>Question à réponses multiples</i> ► Poser question 2-B ► Poser question 2-C ► Poser question 2-D ► Poser question 2-E ► Poser question 2-F ► Poser question 2-G ► Poser question 3-A



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		6. Accompagnement au retour des volontaires (valorisation) 7. Financement, co-financement 8. Autres (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
2-B : Nombre de volontaires envoyés	<i>Combien de volontaires/bénévoles avez-vous envoyés à l'international ?</i>	Saisie nombre	
2-C : Nombre de volontaires accueillis	<i>Combien de bénévoles ou volontaires étrangers avez-vous accueillis ?</i>	Saisie nombre	
2-D : Nombre de personnes sensibilisées/ciblées par la promotion de l'engagement à l'international	<i>Combien de personnes avez-vous sensibilisées à l'engagement à l'international ?</i>	Saisie nombre	
2-E : Nombre de personnes informées/orientées (réponses à des demandes)	<i>Combien de personnes portant des projets de volontariat à l'international avez-vous accompagnés ?</i>	Saisie nombre	
2-F : Nombre de projets accompagnés	<i>Combien de projets ont bénéficié de votre apport financier ?</i>	Saisie nombre	
2-G : Nombre de volontaires accompagnés au retour (valorisation)	<i>Combien de bénévoles ou volontaires étrangers avez-vous accompagnés au retour ?</i>	Saisie nombre	
Section 3 : les dispositifs de soutien ou de (co)financement portés par la structure – ► pour toutes les structures			
3-A : Noms et nombre de dispositifs de soutien à la mobilité internationale	<i>Combien de dispositifs de soutien à la mobilité internationale avez-vous mis en place ?</i>	Saisie nombre	
	<i>Lesquels sont-ils ?</i>	----- Saisie texte	
Section 4 : constitution de l'échantillon de l'enquête – ► pour toutes les structures			
4-A : Accord pour faire parti de l'échantillon de l'enquête approfondie à destination des structures/organisations	<i>Accepteriez-vous d'être recontacté(e) pour répondre à un questionnaire plus complet dans la suite de cette étude ?</i>	1. Oui 2. Non	
4-B : Prise de contacts pour élargir le réseau régional des structures de l'engagement volontaire et solidaire à l'international	<i>Connaissez-vous d'autres structures qui seraient susceptibles d'être concernées /intéressées par cette étude ?</i>	1. Oui 2. Non	
	<i>Lesquelles sont-elles ?</i>	----- Saisie texte	



Annexe 4 – Questionnaire envoyé aux organismes (formulaire)

Etude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international

France Volontaires/DRJSCS Languedoc-Roussillon

1. Nom de la structure :

4. Coordonnées téléphonique :

2. Appartenance à un réseau :

Email :

3. Adresse de la structure :

5. Nom de la personne contact :

Email :

6. Quelle est la relation entre votre organisation et les engagements volontaires et solidaires à l'internationales ?

		En 2011
<input type="checkbox"/> Promotion/Sensibilisation	Si oui, combien de personnes ?
<input type="checkbox"/> Information/Orientation	Si oui, combien de personnes ?
<input type="checkbox"/> Financement	Si oui, allez à la question 8	
<input type="checkbox"/> Envoi de volontaires/bénévoles	Si oui, combien de personnes ?
<input type="checkbox"/> Accueil de volontaires/bénévoles	Si oui, combien de personnes ?
<input type="checkbox"/> Accompagnement de projet de volontariat/bénévolat	Si oui, combien de personnes ?
<input type="checkbox"/> Accompagnement au retour des volontaires	Si oui, combien de personnes ?
<input type="checkbox"/> Autres :		

7. Combien de dispositifs de soutien à la mobilité et à la solidarité internationale avez-vous utilisé ? (En 2011) Lesquels (ex : SVE, VVSI...)? :

-	-
-	-
-	-

8. Soutenez-vous financièrement des projets concernant les volontariats/bénévolats à l'international ?

Oui Non

Si, oui : Subvention Dispositif/Programme Autres :

Combien de projet ? (En 2011) :
Citez-les :

9. Connaissez-vous d'autres structures qui seraient susceptibles d'être concernées/intéressées par cette étude ?

Oui Non

Si oui, quelles sont-elles ?

-	-
-	-
-	-

10. Accepteriez-vous de faire partie d'un annuaire des structures relatif aux projets de volontariat/ bénévolat à l'international diffusable au grand public?

Oui Non

11. Accepteriez-vous d'être recontacté(e) pour répondre à un questionnaire plus complet (30min) dans la suite de cette étude qui vous permettra d'aborder vos besoins et attentes ?

Oui Non

A l'attention de Gardette Estelle
DRJSCS
3 Avenue Charles Flahault
34094 Montpellier cedex 5
04 67 10 14 56

Merci du temps que vous avez consacré au questionnaire
Questionnaire à renvoyer à : estelle.gardette@drjscs.gouv.fr



Annexe 5 – Questionnaire qualitatif pour les organismes

LES SECTIONS DU QUESTIONNAIRE
Section 1 : identité de la structure – ► <i>pour toutes les structures</i>
Section 2 : dispositifs d'information et d'orientation des VIES
► <i>Section 2-1 : pour tous les types de structures</i>
► <i>Section 2-2 : uniquement pour les structures d'information et d'orientation des VIES (question 1-K)</i>
Section 3 : les pratiques de volontariats à l'international (ou VIES)
► <i>Section 3-1 : uniquement pour les organismes d'accueil de volontaires (question 1-K)</i>
► <i>Section 3-2 : pour les organismes d'accueil et d'envoi de VIES (question 1-K)</i>
Section 4 : dispositifs de financement des volontariats internationaux (VIES) – ► <i>Uniquement pour les organismes qui financent des dispositifs de volontariat (question 1-K)</i>
Section 5 : besoins de la structure en termes de volontariats à l'international (VIES) – ► <i>Pour tous les types de structures</i>

NOTES METHODOLOGIQUES
<p>Le questionnaire est composé majoritairement de questions semi-ouvertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Seules les questions sont posées, les modalités ne sont que des anticipations de réponses au service de l'enquêteur : les modalités ne doivent pas être posées à l'enquêteur. <p style="text-align: right;"><i>NB : si la question est mal comprise malgré une reformulation, des modalités peuvent être présentées à titre d'exemple.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Les questions fermées, avec présentation des modalités à l'enquêté, sont précisées dans la colonne « commentaires ». <p>Dans un souci de fluidité du questionnaire, certaines sections/questions ne doivent pas être posées, en fonction des réponses données par l'enquêté à une question précédente (question filtre).</p> <p>Ces renvois sont précisés dans la colonne « commentaires » et présentés de la manière suivante : ► <i>si critère X, aller à la question Y</i></p> <p>Par défaut, les questions sont à réponse unique (une seule réponse possible). Si la nature de la question est différente, c'est est précisé en italique dans la colonne « commentaires » :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les questions à réponses multiples : plusieurs réponses sont possibles, sans importance d'ordre ou de hiérarchie. – Les questions à réponse multiples ordonnées : plusieurs réponses sont possibles, mais les réponses doivent être hiérarchisées par l'enquêté selon un degré d'importance.



Variable	Questions	Modalités	Commentaires	
Section 1 : identité de la structure			► pour toutes les structures	
1-A : nom de la structure	<i>Quel est le nom de la structure ?</i>	Saisie texte	► Question fermée : proposer les modalités à l'enquêté	
1-B : type de structure	<i>Est-ce un...</i>	...Siège ? ...Bureau de représentation ?		
1-C : type/nature/statut juridique de la structure	<i>Quel est le statut juridique de la structure ?</i>	9. Ne sais pas 10. Collectivité locale 11. ONG/Association 12. Entreprise 13. Université / école / organisme de FP 14. Autre (à préciser)		
1-D : coordonnées de la structure - Adresse	<i>Quelle est l'adresse de la structure ?</i>	Saisie texte pour « autre »		
1-E : coordonnées de la structure - Téléphone(s)	<i>Quelles sont les coordonnées téléphoniques de la structure ?</i>	Saisie texte		
1-F : coordonnées de la structure - Personne(s) contact(s)	<i>Quelles sont les personnes contact de la structure ?</i>	Saisie texte		
1-G : coordonnées de la structure - Courrier électronique	<i>Quelle est l'adresse mèl de la structure ?</i>	Saisie texte		
1-H : coordonnées de la structure - Site Web	<i>Quel est le site web de la structure ?</i>	Saisie texte		
1-I : date de création	<i>Quelle est la date de création de la structure ?</i>	Saisie texte		► Format JJ/MM/AAAA
1-J : principales étapes de l'histoire de la structure	<i>En 4 dates maximum, quelles sont les différentes étapes depuis sa création ? Développez chacune</i>	Saisie texte		
1-K : lien de la structure avec le volontariat à l'international	<i>Quel est ou quels sont les liens de la structure avec le volontariat à l'international (ou VIÉS) ?</i>	1. volontaires→→→→→→→→→→ 2. Envoi de volontaires→→→→→→→→→→ 3. Financement de dispositifs de mobilité pour des volontaires→→→→→→→→→→	Question à réponses multiples ► Poser section 2 et 5 ► Poser section 2-1, 3 et 5 ► Poser section 2-1, 3-2 et 5 ► Poser section 2-1, 4 et 5	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
4. Section 2-1 : dispositifs d'information et d'orientation des VIES			
2-1-A : connaissance générale des VIES	<i>Comment avez-vous entendu parler des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, dits VIES ?</i>	5. Jamais entendu parler → → → → → 6. Par d'autres associations 7. Par le réseau régional multi-acteur 8. Par les médias 9. Via internet 10. Par la municipalité 11. Par le département 12. Par la région 13. Par France Volontaires 14. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	► pour tous les types de structures ► Si ne connaît pas, aller à la question 2-1-C Question à réponses multiples
2-1-B : moyens de communication pour la connaissance des VIES	<i>Par quel moyen de communication connaissez-vous les VIES ?</i>	1. Journaux / presse 2. Bouche à oreille 3. Réseaux 4. Centres d'information (ex : CRIJ, etc) 5. Internet 6. Partenaires 7. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	Question à réponses multiples
2-1-C : connaissance du Volontariat d'Initiation et d'Echange	<i>Connaissez-vous les Volontariats d'Initiation et d'Echange ?</i>	1. Oui, complètement 2. Oui, un peu 3. Non, pas du tout	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
<p>2-1-D : perception de la catégorie du Volontariat d'Initiation et d'Echange</p>	<p><i>Pour vous, quels types de volontariats pourraient être appelés Volontariats d'Initiation et d'Echange ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Chantiers/ateliers/campus de jeunes SI 3. Echanges avec accueil réciproque 4. Programme « jeunesse solidarité internationale » (JSI) 5. Programme « ville vie vacances et solidarité internationale » (VVVSI) 6. Mécénat de compétence (professionnels en activité) 7. Congés de solidarité 8. Mission seniors (retraités) 9. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec ONG agréées (dont France Volontaires) 10. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec une ONG qui bénéficie d'un portage administratif. 11. Volontariat long terme (plus de 6 mois) hors dispositifs et statuts 12. Service Civique à l'international 13. Volontariat long terme (hors statut) 14. Stages étudiants 15. Autre (à préciser) <p>-----</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>	<p><i>Question à réponses multiples</i></p>
<p>2-1-E : connaissance du Volontariat d'Echange et de Compétences</p>	<p><i>Connaissez-vous les Volontariat d'Echange et d'Expertise ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 3. Oui, complètement 4. Oui, un peu 5. Non, pas du tout 	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
<p>2-1-F : perception de la catégorie du Volontariat d'Echange et d'Expertise</p>	<p><i>Pour vous, quels types de volontariats pourraient être appelés Volontariat d'Echange et d'Expertise ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Chantiers/ateliers/campus de jeunes SI 3. Echanges avec accueil réciproque 4. Programme « jeunesse solidarité internationale » (JSI) 5. Programme « ville vie vacances et solidarité internationale » (VVVSI) 6. Mécénat de compétence (professionnels en activité) 7. Congés de solidarité 8. Mission seniors (retraités) 9. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec ONG agréées (dont France Volontaires) 10. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec une ONG qui bénéficie d'un portage administratif. 11. Volontariat long terme (plus de 6 mois) hors dispositifs et statuts 12. Service Civique à l'international 13. Volontariat long terme (hors statut) 14. Stages étudiants 15. Autre (à préciser) <p style="text-align: center;">-----</p> <p style="text-align: center;">Saisie texte pour « autre »</p>	<p><i>Question à réponses multiples</i></p>
<p>2-1-G : connaissance du Volontariat de Solidarité Internationale</p>	<p><i>Connaissez-vous les Volontariat de Solidarité Internationale ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui, complètement 2. Oui, un peu 3. Non, pas du tout 	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
2-1-H : perception de la catégorie du Volontariat de Solidarité Internationale	<i>Pour vous, quels types de volontariats pourraient être appelés Volontariat de Solidarité Internationale ?</i>	4. Ne sais pas 5. Chantiers/ateliers/campus de jeunes SI 6. Echanges avec accueil réciproque 7. Programme « jeunesse solidarité internationale » (JSI) 8. Programme « ville vie vacances et solidarité internationale » (VVVSI) 9. Mécénat de compétence (professionnels en activité) 10. Congés de solidarité 11. Mission seniors (retraités) 12. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec ONG agréées (dont France Volontaires) 13. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec une ONG qui bénéficie d'un portage administratif. 14. Volontariat long terme (plus de 6 mois) hors dispositifs et statuts 15. Service Civique à l'international 16. Volontariat long terme (hors statut) 17. Stages étudiants 18. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>Question à réponses multiples</i>
Section 2-2 : dispositifs d'information et d'orientation des VIES		► uniquement pour les structures d'information et d'orientation des VIES (question 1-K)	
2-2-A : nombre de demandes relatives au volontariat à l'international reçues chaque année par la structure	<i>Combien de demandes relatives au volontariat international votre structure reçoit-elle chaque année ?</i>	Saisie nombre	► Si zéro demandes, aller à la section 3
2-2-B : profil type d'un demandeur	<i>Quels sont les trois profils type des personnes qui sollicitent votre structure sur le volontariat, selon les critères suivants :</i>		► reprendre tous les critères par profil



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
	<i>Age moyen ?</i>	Saisie nombre	
	<i>Catégorie socioprofessionnelle ?</i>	1. Ne sais pas 2. Agriculteurs exploitants 3. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 4. Cadres et prof. intellectuelles supérieures 5. soit : Professions libérales 6. Cadres 7. Professions intermédiaires 8. soit : Clergé, religieux 9. Contremaîtres, agents de maîtrise 10. Autres professions intermédiaires 11. Employés 12. soit : Policiers et militaires 13. Autres employés 14. Ouvriers 15. soit : Ouvriers qualifiés 16. Chauffeurs, Ouvriers qualifiés magasinage-transport 17. Ouvriers non qualifiés 18. Ouvriers agricoles 19. Chômeurs n'ayant jamais travaillé 20. Autre (à préciser)	Question à réponses multiples
	<i>Activité/profession ?</i>	Saisie texte pour « autre »	Question à réponses multiples
	<i>Type d'activité souhaitée ?</i>	Saisie texte	Question à réponses multiples
	<i>Pays ou zone géographique concernée ?</i>	Saisie texte	Question à réponses multiples
Section 3-1 : les pratiques de volontariats à l'international (ou VIES)		1-K) ► uniquement pour les organismes d'accueil de volontaires (question	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-1-A : type d'organisme d'envoi contacté pour recruter des volontaires	<i>Par le biais de quel type d'organisme d'envoi votre structure fait-elle appel à un ou plusieurs volontaires ?</i>	1. Ne sais pas 2. Universités / écoles / organismes de formation professionnelle 3. ONG / associations / réseau 4. Coopération décentralisée / bilatérale 5. Candidature spontanée 6. Collectivités territoriales 7. Entreprises / secteur privé 8. Votre structure 9. Autre (à préciser)	Question à réponses multiples
3-1-B : coordonnées des organismes d'envoi contactés	<i>Quelles sont les coordonnées des organismes d'envoi que votre structure a contacté pour recruter des volontaires ?</i>	Saisie texte pour « autre » Saisir texte	► Nom et adresse postale
3-1-C : mode de sélection/recrutement des volontaires au sein de la structure	<i>Quel est ou quels sont les modes de sélection/recrutement des volontaires dans votre structure ?</i>	1. Ne sais pas 2. Entretien téléphonique 3. Entretien physique 4. Test écrit 5. Examen de CV 6. Autre (à préciser)	Question à réponses multiples
Section 3-2 : pour les organismes d'accueil et d'envoi de VIES (question 1-K)		► Si pas organisme d'accueil ou d'envoi, aller à la section 4	
3-2-A : raison de mobilisation de volontaires pour les projets de Solidarité Internationale	<i>Pour quelles raisons votre structure fait-elle appel à des volontaires pour ses actions ?</i>	1. Ne sais pas 2. Raisons économiques (faible coût de la « main d'œuvre ») 3. Raisons économiques (flexibilité) 4. Raisons juridiques (avantages du statut du volontariat) 5. Raisons sociales (processus d'engagement) 6. Autre (à préciser)	Question à réponses multiples



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-B : nombre de volontaires envoyés/accueillis par la structure	<i>Combien de volontaires interviennent ou sont intervenus dans le cadre de vos actions ?</i>	Saisie nombre	► Si zéro, aller à la section 4
3-2-C : type de VIES des volontaires qui interviennent dans le cadre des vos actions de la structure	<i>Dans quelle famille/type de VIES classeriez-vous les volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions?</i>	1. Ne sais pas <i>Volontariat d'initiation et d'Echange</i> 2. Chantiers/ateliers/campus de jeunes SI 3. Echanges avec accueil réciproque 4. Programme « jeunesse solidarité internationale » (JSI) 5. Programme « ville vie vacances et solidarité internationale » (VVVSI) <i>Volontariat d'Echange et d'Expertise :</i> 6. Mécénat de compétence (professionnels en activité) 7. Congés de solidarité 8. Mission seniors (retraités) <i>Volontariat de solidarité Internationale :</i> 9. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec ONG agréées (dont France Volontaires) 10. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec une ONG qui bénéficie d'un portage administratif. 11. Volontariat long terme (plus de 6 mois) hors dispositifs et statuts 12. Service Civique à l'international <i>Autres types de volontariat :</i> 13. Volontariat long terme (hors statut) 14. Stages étudiants 15. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	Question à réponses multiples



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-D : appartenance des volontaires à un ou plusieurs groupes (volontariat à titre individuel ou collectif)	<i>Les volontaires de votre structure partent-ils seuls ou en groupe ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sait pas 2. Seuls en groupe 3. Les deux 	
3-2-E : âge moyen des volontaires de la structure	<i>Quelle est la tranche d'âge la plus représentée chez vos volontaires (en mobilité à l'international)?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. < 18 ans 3. 18-30 ans 4. 30-60 ans 5. 60 ans 	► citer les tranches d'âge à l'enquête
3-2-F : nombre de volontaires hommes	<i>Combien de volontaires hommes qui interviennent dans le cadre de vos actions?</i>	Saisie nombre	
3-2-G : nombre de volontaires femmes	<i>Combien de volontaires femmes qui interviennent dans le cadre de vos actions?</i>	Saisie nombre	
3-2-H : principales nationalités des volontaires	<i>Quelles sont les 4 principales nationalités représentées chez les volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions? Hiérarchisez s'il vous plait.</i>	Saisie texte hiérarchisée	Question à réponses multiples ordonnées
3-2-I : principaux départements de résidence des volontaires	<i>Quelles sont les départements de résidence des volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions? Hiérarchisez s'il vous plait.</i>	Saisie texte hiérarchisée	► Si pas département, saisir région. ► Si pas région, saisir pays. Question à réponses multiples ordonnées



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-J : compétences recherchées chez un volontaire	<i>Quelles sont les qualités que votre structure recherche chez un volontaire ?</i>	1. Ne sais pas 2. Aucune compétence particulière <i>Compétences professionnelles :</i> 3. Synthèse, rédaction 4. Gestion de projet 5. Gestion de groupes 6. Management interculturel 7. Médiation institutionnelle 8. Pratique linguistique 9. Capacités de formateur 10. Gestion logistique 11. Savoir faire technique <i>Qualités humaines :</i> 12. Savoir être en société 13. Savoir être en interculturel 14. Charisme 15. Autorité 16. Autres ----- Saisie texte pour « autre »	<i>Question à réponses multiples</i>
3-2-K : principaux niveaux d'études des volontaires	<i>Actuellement, quel sont les niveaux d'étude des volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions?</i> <i>Hiérarchisez s'il vous plait.</i>	1. Ne sais pas 2. Aucun 3. BEP 4. BAC pro 5. Université Licence 6. Université Master 7. Ingénieur 8. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>Question à réponses multiples ordonnées</i>
3-2-L : principales expériences professionnelles	<i>Quel sont les principales expériences professionnelles des volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions?</i> <i>Hiérarchisez s'il vous plait.</i>	Saisie texte hiérarchisée	<i>Question à réponses multiples ordonnées</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
<p>3-2-M : domaines d'intervention des volontaires</p>	<p><i>Quels sont les domaines d'intervention des volontaires ? Hiérarchisez s'il vous plait.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Agriculture, Environnement 3. Economie, Finance, Administration 4. Génie civil, Hydraulique 5. Informatique, Communication 6. Santé Social 7. Ressources Humaines 8. Logistique, Mécanique 9. Appui institutionnel, Décentralisation Droit 10. Animation, Formation, Education 11. Culture 12. Patrimoine 13. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p><i>Question à réponses multiples ordonnées</i></p>
<p>3-2-N : fonctions des volontaires qui interviennent dans le cadre des actions de la structure</p>	<p><i>Quelles sont les fonctions des volontaires qui interviennent dans le cadre de vos actions ? Hiérarchisez s'il vous plait.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Encadrement, Direction 3. Ressources Humaines 4. Etudes, Recherche 5. Animation, Formation 6. Assistance, Secrétariat, Traduction Organisation, Administration 7. Technicien spécialiste 8. Coordination, Gestion de projet 9. Participation à un chantier 10. Suivi-accompagnement de projet 11. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p><i>Question à réponses multiples ordonnées</i></p>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-O : durée des missions de terrain des volontaires	<i>Quelles sont les durées des missions de terrain des volontaires ? Hiérarchisez s'il vous plait.</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. > 1 mois 3. 1 à 3 mois 4. 3 à 6 mois 5. 6 mois à 1 an 6. 1 an à 3 ans 7. Plus de 3 ans 	<i>Question à réponses multiples ordonnées</i>
3-2-P : pays d'intervention des volontaires	<i>Quels sont les pays d'intervention des volontaires ? Hiérarchisez s'il vous plait.</i>	Saisie texte hiérarchisée	<i>Question à réponses multiples ordonnées</i>
3-2-Q : frais des volontaires pris en charge par la structure	<i>Quels frais des volontaires votre structure prend-elle en charge ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun frais 3. Indemnité financière 4. Indemnité en nature 5. Indemnité forfaitaire 6. Couverture sociale (assurance maladie, retraite...) 7. Per diem hébergement /nourriture 8. Titres de transport 9. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<i>Question à réponses multiples</i>
3-2-R : autres prises en charge (hors structure)	<i>En dehors de votre structure, par quel type d'organisme les volontaires sont pris en charge ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun autre organisme : le volontaire lui-même 3. Structure d'envoi/d'accueil 4. Partenaires intervenant dans le projet 5. Co-financeurs (collectivités territoriales) 6. Co-financeurs (services publics/Etat) 7. Co-financeurs (associations/privé) 8. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<i>Question à réponses multiples</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-S : existence de documents de mission pour le volontaire	<i>Existe-t-il des termes de référence ou des fiches de mission pour les activités des volontaires de votre structure ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Non, jamais 3. Oui, mais rarement 4. Oui, souvent 5. Oui, à chaque fois 	
3-2-T : contenu d'une formation au départ	<i>Quel est le contenu des formations au départ dont bénéficient les volontaires de votre structure ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucune formation 3. Préparation logistique 4. Préparation sécurité 5. Cadrage de la mission de terrain 6. Cadrage de la fonction du volontaire 7. Formation à la gestion de projet 8. Formation en management (interculturel) 9. Préparation à l'échange interculturel 10. Education au développement et à la solidarité 11. Formation à la médiation institutionnelle 12. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<i>Question à réponses multiples</i>
3-2-V : modalités du suivi-accompagnement des volontaires durant la mission de terrain	<i>Quelles sont les modalités de l'accompagnement et du suivi du/des volontaires ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Internet & téléphone 3. Entretien formel 4. Visite de terrain 5. Questionnaire 6. Fiche d'évaluation 7. Rapports 8. Formation 9. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<i>Question à réponses multiples</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-W : contenu du suivi-accompagnement des volontaires durant la mission de terrain	Quelles est le contenu du suivi-accompagnement des volontaires prévues par votre structure ?	1. Aucun suivi-accompagnement → → → → 2. Suivi mission/projet (avancées, positionnement, etc.) 3. Relations institutionnelles 4. Intégration/relations culturelles 5. Suivi psychologique 6. Expression du volontariat/engagement 7. Projection, perspectives 8. Autre (à préciser)	▶ Si aucun suivi, aller à la question 3-2-Y Question à réponses multiples
3-2-X : fréquence du suivi – accompagnement des volontaires durant la mission de terrain	Quelle est la fréquence de ce suivi et/ou de ces transmissions de documents ?	1. Ne sais pas 2. Une fois pas semaine 3. Entre une fois par semaine et une fois par mois 4. Entre une fois par mois et une fois par trimestre 5. Entre une fois par trimestre et une fois par semestre 6. Entre une fois par semestre et une fois par an 7. Une fois par an 8. Moins d'une fois par an	
3-2-Y : référent des volontaires durant leur mission de terrain	Quel est le référent des volontaires durant leur mission de terrain ?	1. Ne sais pas 2. Aucun référent 3. Structure d'envoi 4. Structure d'accueil 5. Partenaires intervenant dans le projet 6. Cofinanceurs 7. Autre (à préciser)	Question à réponses multiples



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
<p>3-2-Z : contenu du bilan de mission de terrain du volontaire organisé par la structure</p>	<p><i>Quel est le contenu des bilans de mission de terrain des volontaires, organisés par votre structure ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun bilan 3. Bilan technique de la mission/projet (logistique, etc.) 4. Bilan institutionnel de la mission/projet 5. Bilan personnel psychologique 6. Bilan personnel culturel (intégration, échanges) 7. Bilan de l'engagement volontaire 8. Perspectives de valorisation des acquis 9. Projet personnel post-volontariat 10. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p><i>Question à réponses multiples</i></p>
<p>3-2-AA : formes de restitution prévues par la structure au terme de la mission de terrain</p>	<p><i>Quelles actions de restitution (diffusion et/ou de témoignages) sont prévues en fin de mission de terrain des volontaires ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucune action de restitution 3. Projet vidéo 4. Projet photo 5. Projet théâtre 6. Conférence, rencontres, réunion 7. Publication écrite (article, etc.) 8. Bilan de mission 9. Suivi-accompagnement post mission 10. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p><i>Question à réponses multiples</i></p>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
<p>3-2-AB : contenu du suivi-accompagnement des volontaires au terme de la mission de terrain</p>	<p><i>De quel type de suivi-accompagnement bénéficient les volontaires au terme de leur mission de terrain?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun suivi-accompagnement post-mission de terrain 3. Suivi-accompagnement au bilan/restitution mené par la structure 4. Suivi-accompagnement au projet personnel/professionnel post volontariat mené par la structure 5. Suivi-accompagnement à la valorisation post volontariat mené par la structure 6. Suivi-accompagnement au bilan/restitution mené par une autre structure 7. Suivi-accompagnement au projet personnel/professionnel post volontariat par une autre structure 8. Suivi-accompagnement à la valorisation post volontariat mené par une autre structure 9. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p>in</p>
<p>3-2-AC : types d'initiatives de valorisation des expériences proposées aux volontaires au terme de leur mission de volontariat</p>	<p><i>Quelles initiatives de valorisation des expériences propose votre structure aux volontaires au terme de leur mission de volontariat?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucune initiative 3. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p>Question à réponses multiples</p>
<p>3-2-AD : procédures particulières en cas de problème grave durant les missions de terrain des volontaires</p>	<p><i>Quelles sont les procédures particulières dont bénéficient les volontaires durant leur mission de terrain en cas d'accident ou de problème grave dans le pays ?</i></p>	<p>France</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune procédure particulière 2. Procédures de l'ambassade de France 3. Items procédures 4. Autre (à préciser) <p>----- Saisie texte pour « autre »</p>	<p>Question à réponses multiples</p>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
3-2-AE : type de difficultés générales rencontrées par la structure dans l'envoi/accueil de volontaires	Quels types de difficultés votre structure a-t-elle rencontré dans l'envoi ou l'accueil de volontaires ?	1. Ne sais pas 2. Aucune difficulté 3. Difficultés financières 4. Difficultés logistiques 5. Difficultés interculturelles 6. Difficultés sécuritaires 7. Difficultés sanitaires 8. Autres items 9. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	Question à réponses multiples
Section 4 : dispositifs de financement des volontariats internationaux (VIES)		► Uniquement pour les organismes qui financent des dispositifs de volon(question 1-K)	
4-A : type de mobilités à l'international financées par la structure ?	Quels types de mobilités à l'international votre structure finance-t-elle ?	→→ 1. structure→→→→→→→→→→ 2. Chantiers/ateliers/campus de	► Si aucune, aller à la section 5



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		jeunes SI 3. Echanges avec accueil réciproque 4. Programme « jeunesse solidarité internationale » (JSI) 5. Programme « ville vie vacances et solidarité internationale » (VVVSI) 6. Mécénat de compétence (professionnels en activité) 7. Congés de solidarité 8. Mission seniors (retraités) 9. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec ONG agréées (dont France Volontaires) 10. Volontariat de solidarité internationale (plus de 6 mois) avec une ONG qui bénéficie d'un portage administratif. 11. Volontariat long terme (plus de 6 mois) hors dispositifs et statuts 12. Service Civique à l'international 13. Volontariat long terme (hors statut) 14. Stages étudiants 15. Autre (à préciser)	<i>Question à réponses multiples</i>
4-B : nombre de volontaires financés par type de volontariat	<i>Pour chaque type de volontariat soutenu par votre structure, combien de volontaires votre finance-t-elle ?</i>	Saisie texte pour « autre » Saisie nombre	
4-C : montant total des financements alloués par la structure à chaque type de volontariat	<i>Pour chaque type de volontariat soutenu par votre structure, quel est le montant total des financements accordés?</i>	Saisie nombre	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
<p>4-D : critères d'éligibilité aux financements</p>	<p><i>Quels sont les critères d'éligibilité aux financements accordés par votre structure aux volontariats ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun critère 3. Formation au départ obligatoire 4. Suivi-accompagnement durant la mission de terrain 5. Partenariats avec le pays d'accueil 6. Formation au retour 7. Restitution au retour 8. Valorisation de l'expérience au retour 9. Suivi des volontaires au retour 10. Action d'éducation au développement au retour 11. Autre (à préciser) <p>-----</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>	<p>► Pour chaque type de VIES concerné par la structure</p> <p><i>Question à réponses multiples</i></p>
<p>Section 5 : besoins de la structure en termes de volontariats à l'international (VIES)</p>			
<p>5-A : domaines des besoins de la structure en terme de volontariat international</p>	<p><i>En terme de volontariats à l'international, dans quels domaines votre structure a-t-elle des besoins ?</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun besoin → → → → → → → → → 3. Institutionnel 4. Information 5. Technique 6. Financier 7. Logistique 8. Chantiers 9. Autre (à préciser) <p>-----</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>	<p>► Si aucun besoin, aller à la question 5-D</p> <p><i>Question à réponses multiples</i></p>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
5-D : types de services attendus dans la région par la structure au sujet de France Volontaires	<i>Dans le détail, quels types de services attendez-vous dans votre région de la part d'une plate-forme d'appui aux volontariats internationaux (VIES) ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun en particulier 3. Information générales sur les volontariats (VIES) 4. Appui au montage de projets 5. Appui au recrutement (recherche/sélection de volontaires) 6. Mise en relation avec un réseau de partenaires au « Nord » 7. Mise en relation avec des bailleurs/financeurs de projets 8. Prestation de formation/suivi-accompagnement post-mission de terrain 9. Prestation de suivi-accompagnement post-mission de terrain 10. Autre (à préciser) <p>-----</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>	Question à réponses multiples
5-F : types de services attendus dans le pays d'accueil par la structure au sujet de France Volontaires	<i>Dans le détail, quels types de services attendez-vous dans le pays d'accueil de la part de France Volontaires (plate-forme d'appui aux volontariats internationaux) ?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun en particulier 3. Appui administratif 4. Appui logistique 5. Appui sécurité 6. Mise en relation avec un réseau de partenaires au « Sud » 7. Prestation de suivi-accompagnement pendant la mission de terrain 8. Autre (à préciser) <p>-----</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>	Question à réponses multiples
5-G : autres point à aborder	<i>Quels points qui n'ont pas été pris en compte dans ce questionnaire/entretien aimeriez-vous aborder?</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sais pas 2. Aucun autre point 3. Autre (à préciser) <p>-----</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>	► Autres points à aborder sous la forme d'un entretien ouvert



Annexe 6 – Questionnaire pour les volontaires

LES SECTIONS DU QUESTIONNAIRE	
Section 1 : le(la) volontaire	
Section 2 : le(la volontaire) et sa structure d'envoi	▶ Concerne les étapes « avant le terrain » (ou « départ »), « après le terrain » (ou « retour »), ainsi que le « post-volontariat »
	▶ Section 2-1 : pour tous les volontaires
	▶ Section 2-2 : uniquement pour les volontaires ayant effectué leur mission de terrain (question 1-H)
Section 3 : le(la volontaire) et sa structure d'accueil	▶ Concerne l'étape « terrain » ou « réalisation », en mobilité à l'international
	▶ Uniquement pour les volontaires sur ou ayant effectué le terrain (question 1-H)
Section 4 : bilan critique de la mission de volontariat	▶ Uniquement pour les volontaires qui ont achevé leur volontariat (question 1-H)
Section 5 : les attentes du(de la) volontaire d'une plate-forme régionale du volontariat	

NOTES METHODOLOGIQUES
<p>Le questionnaire est composé majoritairement de questions semi-ouvertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Seules les questions sont posées, les modalités ne sont que des anticipations de réponses au service de l'enquêteur : les modalités ne doivent pas être posées à l'enquêteur. <i>NB : si la question est mal comprise malgré une reformulation, des modalités peuvent être présentées à titre d'exemple.</i> – Les questions fermées, avec présentation des modalités à l'enquêté, sont précisées dans la colonne « commentaires ». <p>Dans un souci de fluidité du questionnaire, certaines sections/questions ne doivent pas être posées, en fonction des réponses données par l'enquêté à une question précédente (question filtre).</p> <p>Ces renvois sont précisés dans la colonne « commentaires » et présentés de la manière suivante : ▶ si critère X, aller à la question Y</p> <p>Par défaut, les questions sont à réponse unique (une seule réponse possible). Si la nature de la question est différente, c'est est précisé en italique dans la colonne « commentaires » :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les questions à réponses multiples : plusieurs réponses sont possibles, sans importance d'ordre ou de hiérarchie. – Les questions à réponse multiples ordonnées : plusieurs réponses sont possibles, mais les réponses doivent être hiérarchisées par l'enquêté selon un degré d'importance.



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
Section 1 : le(la) volontaire			
1-A : Genre (sexe) du volontaire		1. Homme 2. Femme	► Inutile de poser la question...
1-B : Age du volontaire	<i>Quel est votre âge ?</i>	Saisie nombre	
1-D : Diplôme(s) obtenu(s) par le volontaire	<i>Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu ?</i>	1. Aucun 2. CAP 3. Bac Pro 4. Licence 5. Master Recherche 6. Master Pro 7. Diplôme d'ingénieur 8. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	► Avant et après le bac
1-E : Qualificatif(s) spontanément utilisé(s) par le(la) volontaire pour désigner son engagement	<i>Si vous deviez caractériser votre engagement, quels qualificatif(s) utiliseriez-vous ?</i>	1. Ne sait pas encore 1. Volontaire 2. Bénévole 3. Professionnel 4. Voyageur solidaire 5. Citoyen (du monde) 6. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
1-F : Nombre d'année d'expériences professionnelles avant le début du volontariat	<i>Combien d'années d'expériences professionnelles avez-vous réalisées avant le début de votre mission de volontariat ?</i>	Saisie Nombre	
1-G : Nombre de mois passés à l'étranger avant le début du volontariat	<i>Combien de mois avez-vous passé à l'étranger avant le début de votre mission de volontariat ?</i>	Saisie nombre	
1-H : Situation actuelle du volontaire	<i>Quelle est votre situation professionnelle ?</i>	1. Volontaire sur le départ (avant la mission de terrain) →→→→→→→→→→→→→→→ 2. Volontaire sur le terrain (en France) →→ 3. Volontaire sur le terrain	► Poser section1, 2-1 et 5 ► Poser section1, 2-1, 3 et 5 ► Poser toutes les sections



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		(hors-France) → 4. Volontaire au retour de terrain → → → → → 5. Reprise d'étude/formation → → → → → 6. Début d'étude/formation 7. En stage 8. Emploi (indépendant) 9. Emploi (salarié) 10. En recherche d'emploi 11. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	► <i>Situation d'ancien(ne) volontaire : poser toutes les sections</i>
Identité du volontaire	<i>Votre nom et votre prénom ?</i>	Saisie texte	
Coordonnées du volontaire	<i>Pouvez-vous me communiquer des coordonnées téléphoniques ?</i>	Saisie Nombre	► <i>renseignements demandés pour les besoins de l'enquête uniquement et non intégrés à la base de données</i> ► <i>Bien préciser les conditions de confidentialités liées à l'usage des données personnelles</i>
	<i>Pouvez-vous me communiquer des coordonnées mail ?</i>	Saisie texte	
Section 2-1 : le(la) volontaire) et sa structure d'envoi – avant et pendant le terrain			► pour tous les volontaires
2-1-A : Nom de la structure d'envoi du(de la) volontaire	<i>Quel est le nom de votre structure d'envoi ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle plus Saisie texte	
2-1-B : Adresse de la structure d'envoi du(de la) volontaire	<i>Quelle est l'adresse de votre structure d'envoi ?</i>	2. Ne sait pas encore 3. Ne se rappelle plus Saisie texte	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
2-1-C : Support de la connaissance de la structure d'envoi	Comment avez-vous connu votre structure d'envoi ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne se rappelle plus 2. Je suis membre/fondateur de la structure d'envoi 3. Média (presse, radio, TV) 4. Internet 5. Collectivité territoriale 6. Association 7. Réseaux 8. Forum/salon 9. Bouche à oreille Autres (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	question à réponse multiple
2-1-D : Modalité de sélection du volontaire	Comment avez-vous été sélectionné ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle plus 3. Aucune sélection 4. Entretien téléphonique 5. Examen de CV 6. Entretien face-à-face 7. Test écrit 8. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	question à réponse multiple
2-1-E : organisations/partenaires de la mission concernés par la signature d'un contrat avec le volontaire	Avec quelle organisation vous êtes vous engagé par écrit (contrat) ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucun engagement écrit 4. Avec votre structure d'envoi 5. Avec le partenaire local / structure d'accueil 6. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	question à réponse multiple



Variable	Questions	Modalités	Commentaires	
2-1-F : Caractéristiques de la prise en charge de la mission du(de la) volontaire	<p>Qui a pris en charge votre volontariat concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les indemnités financières - La couverture sociale (ass. maladie, retraite) - Les per diem <p>hébergement /nourriture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les titres de transport - Les indemnités en nature 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Votre structure d'envoi 4. Le partenaire local / structure d'accueil 5. Vous-même (famille, etc.) 6. Autre (à préciser) 	<p>► question à réitérer pour chaque forme de prise en charge</p> <p>question à réponse multiple</p>	
	<p>Avez-vous bénéficié d'autres formes de prise en charge durant votre volontariat</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non 	G	<p>► si aucune autre forme, aller à 2-1-</p>
	<p>Quelles sont ces autres formes de prise en charge ?</p>	Saisie texte		
	<p>Qui a assumé ces autres formes de prise en charge ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Votre structure d'envoi 4. Le partenaire local / structure d'accueil 5. Vous-même (famille, etc.) 6. Autre (à préciser) <p>.....</p> <p>Saisie texte pour « autre »</p>		<p>► Pour chaque autre forme de prise en charge</p> <p>question à réponse multiple</p>
2-1-G : Contenu de la formation au départ ou à l'accueil	<p>Quel était le contenu de la formation au départ ou à l'accueil ?</p> <p>► formation au départ ou à l'accueil selon le contexte. Préciser</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucune formation 	2-1-J	<p>► si aucune autre formation, aller à</p>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		4. Préparation logistique 5. Préparation sécurité 6. Cadrage de la mission 7. Cadrage de la fonction du volontaire 8. Formation à la gestion de projet 9. Formation en management (interculturel) 10. Préparation à l'échange interculturel 11. Education au développement et à la solidarité 12. Formation à la médiation institutionnelle Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
2-1-H : Organisme ayant réalisé la formation au départ	<i>Quelle structure a réalisé la formation au départ ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Votre structure d'envoi 4. Autre structure/organisme ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
2-1-I : Niveau de satisfaction général de la formation de départ	<i>Quel est votre niveau général de satisfaction pour la formation au départ ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Ne sait pas 4. Très satisfait 5. Satisfait 6. Peu satisfait 7. Insatisfait	
2-1-L : Modalités d'intégration du volontaire à la structure d'envoi	<i>De quelle manière votre intégration a-t-elle été facilitée dans la structure ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucune intégration particulière ----- Saisie texte pour modalités d'intégration	<i>question à réponse multiple</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
2-1-M : Structure d'appartenance des référents durant la mission du (de la) volontaire	<i>A quelle structure(s) appartient(ent) (appartenai(ent)) votre(vos) référent(s) durant votre volontariat ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Pas de référent durant la mission 4. A la structure d'envoi 5. A la structure d'accueil 6. Aux structures partenaires intervenant dans le projet sur le terrain 7. Aux structures de financement de la mission 8. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
2-1-N : Type de suivi-accompagnement dont bénéficie (a bénéficié) le(la) volontaire	<i>De quel suivi-accompagnement bénéficiez-vous (avez-vous bénéficié) lors de votre volontariat ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Pas de suivi particulier 4. Contacts téléphoniques 5. Contacts par internet 6. Formation linguistique 7. Formation technique 8. Visite de terrain 9. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
2-1-O : Nature des documents de mission et/ou de suivi demandés au (à la) volontaire	<i>Quels rapports de mission ou tout autre document de suivi dev(i)ez-vous transmettre durant et/ou après votre volontariat ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucun rapport ou document de suivi n'a été demandé 4. Rapport d'activité 5. Rapport personnel 6. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	► <i>si aucun document, aller à la section 2-2</i> <i>question à réponse multiple</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
2-1-P : Fréquence de remise des documents de mission et/ou de suivi demandés au (à la) volontaire	<i>A quelle fréquence dev(i)ez-vous transmettre ces documents ?</i>	1. Chaque mois 2. Chaque trimestre 3. Chaque semestre 4. Chaque année 5. A la fin de chaque phase de ma mission de volontariat (départ, terrain, retour) 6. A la fin de chaque phase du projet de terrain 7. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
Section 2-2 : le(la) volontaire) et sa structure d'envoi – après le terrain		► <i>Uniquement pour les volontaires sur ou ayant effectué le terrain (question 1-H)</i>	
2-2-A : Formes de suivi-accompagnement dont a bénéficié le volontaire au terme de sa mission de volontariat	<i>Quelles sont (ont été) les formes de suivi-accompagnement au terme de votre mission de volontariat ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucun suivi accompagnement au retour du terrain 4. Aucun suivi accompagnement post-volontariat 5. Suivi-accompagnement au bilan/restitution au retour du terrain 6. Suivi-accompagnement au projet personnel/professionnel post volontariat 7. Suivi-accompagnement à la valorisation post volontariat 8. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
2-2-B : Niveau de satisfaction général du suivi-accompagnement post-volontariat	<i>Quel est votre niveau général de satisfaction concernant le suivi accompagnement au terme de votre mission de volontariat ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Très satisfait 4. Satisfait 5. Peu satisfait 6. Insatisfait	



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
2-2-C : Influence du volontariat sur le cursus de formation	<i>Qu'avez-vous fait après votre mission de volontariat ?</i>	1. Continué les études (dans la même filière) 2. Continué les études (dans une autre filière) 3. Recherche de travail 4. Monté sa propre entreprise 5. Monté sa propre association de solidarité internationale 6. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
2-2-D : Procédures prévues pour le(la) volontaire en cas de situation à risque sur le terrain	<i>Quelles procédures particulières est (était) pour vous en cas d'accident / problème grave dans le pays ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucune procédure Saisie texte pour les procédures	<i>question à réponse multiple</i>

Variable	Questions	Modalités	Commentaires
Section 3 : le(la) volontaire) et sa structure d'accueil			
		► Uniquement pour les volontaires sur ou ayant effectué le terrain (question 1-H)	
3-A : Statut juridique de la structure d'accueil	<i>Quel est le statut juridique de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Collectivité locale 4. ONG/Association 5. Entreprise 6. Université / école / organisme de FP 7. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
3-B : Le(s) champs d'action de la structure?	<i>Quels sont les domaines d'intervention de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas	<i>question à réponse multiple</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		3. Agriculture, Environnement 4. Génie civil, Hydraulique 5. Santé 6. Ressources humaines 7. Appui institutionnel, Décentralisation 8. Animation, Formation, Education 9. Economie, Finance, Administration 10. Informatique, Communication 11. Culture 12. Social 13. Logistique, Mécanique 14. Droit, citoyenneté et société civile 15. Patrimoine 16. Autre(s) à préciser ----- Saisie texte pour « autre »	
3-C : Fonction/rôle du (de la) volontaire au sein de la structure d'accueil ?	<i>Quelle est/a été fonction au sein de la structure d'accueil?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Assistant à la maîtrise d'ouvrage du projet 4. Assistant à la maîtrise d'œuvre du projet 5. Assistant ou conseiller technique 6. Chef de projet 7. Administrateur, gestionnaire 8. Représentant technique 9. Coordinateur de programme 10. Animateur, formateur 11. Chargé d'étude	<i>question à réponse multiple</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		12. Chargé de communication 13. Directeur 14. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
3-D : Durée d'intervention/de la mission de terrain de votre volontariat ?	<i>Combien de temps à duré votre mission de terrain ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie nombre	
3-E : Les 3 principaux objectifs de la mission de volontariat ?	<i>Quels sont les trois principaux objectifs de votre volontariat ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
Nom de la structure d'accueil	<i>Quel est nom de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	<p>► renseignements demandés pour les besoins de l'enquête uniquement et non intégrés à la base de données</p> <p>► bien préciser les conditions de confidentialités liées à l'usage des données personnelles/nominatives</p>
Adresse de la structure d'accueil	<i>Quel est l'adresse de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
Coordonnées téléphoniques de la structure d'accueil	<i>Quelles sont les coordonnées téléphoniques de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
Personne(s) contact(s) dans la structure d'accueil	<i>Quelle est la personne contact dans la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
Courrier(s) électronique(s) de contact	<i>Quel est le mail de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
Site Internet de la structure d'accueil	<i>Quelle est l'adresse du site internet de la structure d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
Section 4 : bilan critique de la mission de volontariat		► Uniquement pour les volontaires qui ont achevé leur volontariat (question 1-H)	
4-A : Attentes initiales du(de la) volontaire vis-à-vis de sa mission de volontariat	<i>Quelles sont/étaient vos principales attentes de départ par rapport à votre mission de volontariat ? (à préciser)</i>	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aider les autres / être solidaire 4. Expérience professionnelle	question à réponse multiple



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		5. Echange interculturel 6. Gestion concrète de projet 7. Défi personnel / aventure 8. Voyage / dépaysement 9. Prise de distance avec la société d'origine 10. Envie de témoigner dans la société d'origine 11. Autres (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
4-B : Satisfaction vis-à-vis des attentes initiales du(de la) volontaire	<i>Quel est votre niveau général de satisfaction par rapport aux attentes initiales que vous venez d'évoquer ?</i>	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Très satisfait 4. Satisfait 5. Peu satisfait 6. Insatisfait	
4-C : Les raisons du degré de satisfaction général	<i>Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous avez ce niveau de satisfaction ?</i>	Saisie texte	
4-D : Opinion du volontaire sur la valeur ajoutée qu'il apporte (a apporté) à la structure d'accueil	<i>Que pensez-vous apporter (avoir apporté) à la structure qui vous accueille (vous a accueilli) sur le terrain ?</i>	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas Saisie texte	
4-E : Existence de difficultés lors du volontariat	<i>Connaissez-vous (avez-vous connu) des difficultés lors de votre volontariat</i>	1. Non 2. Oui 3. Ne sais pas encore 4. Ne se rappelle pas	► si aucune difficulté, aller à 4-J
4-F : Les difficultés rencontrées lors du volontariat (avant la mission de terrain)	<i>Quel type de difficultés rencontrez-vous (avez-vous rencontré) avant la mission de terrain ?</i>	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucune difficulté 4. Elaboration du projet 5. Recherche de structure d'envoi 6. Absence de formation/préparation -----	question à réponse multiple



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		7. Contenu de la formation/préparation insuffisant (organisation de la mission) 8. Contenu de la formation/préparation insuffisant (préparation humaine) 9. Financement de la mission de terrain 10. Relationnel au sein de la structure d'envoi 11. Difficultés administratives 12. Réticences familiales/amicales 13. Autres (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
4-G : Les difficultés rencontrées lors du volontariat (pendant la mission de terrain)	<i>Quel type de rencontres (avez-vous rencontré) pendant la mission de terrain ?</i>	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucune difficulté 4. Adaptation environnement géographique 5. Communication / relationnel 6. Inter culturalité 7. Logistique (moyens de mise en œuvre) 8. Suivi / accompagnement 9. Financières (indemnités...) 10. Inégalités économiques et sociales 11. Autres (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
4-H : Les difficultés rencontrées lors du volontariat (après la mission de terrain)	<i>Quel type de difficultés rencontrez-vous (avez-vous rencontré) après la mission de terrain ?</i>	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucune difficulté 4. Absence de bilan 5. Insuffisance du bilan	<i>question à réponse multiple</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		6. Absence de restitution 7. Insuffisance de la restitution 8. Absence de valorisation 9. Insuffisance de la valorisation 10. Absence de suivi-accompagnement 11. Insuffisance du suivi-accompagnement 12. Autres (à préciser)	
		----- Saisie texte pour « autre »	
4-J : Bénéfices (apports positifs) du volontariat pour le(la) volontaire	Quels ont été les bénéfices/apports positifs de la mission de volontariat pour vous ?	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucun 4. Dépaysement/découverte de milieux ou de paysages 5. Echange/découverte culturels 6. Expérience professionnelle 7. Formation/apprentissage 8. Ouverture idéologique 9. Ouverture spirituelle 10. Autre (à préciser)	question à réponse multiple
		----- Saisie texte pour « autre »	
4-K : Inconvénients (apports négatifs) du volontariat pour le(la) volontaire	A l'inverse, quels ont été les inconvénients/apports négatifs de la mission de volontariat pour vous ?	1. Ne sais pas encore 2. Ne se rappelle pas 3. Aucun 4. Situations de risque physique/sécurité 5. Problèmes de santé 6. Désillusion sur le développement 7. Déception interculturelle 8. Discontinuité dans le cursus de formation	question à réponse multiple



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
		9. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	
Section 5 : attentes du volontaire d'une plate-forme du volontariat			
5-A : Modalités d'investissement du (de la) volontaire pour contribuer au renforcement des VIES	<i>De quelle façon êtes-vous prêt à vous investir pour renforcer l'engagement volontaire et solidaire à l'international ?</i>	10. Ne sait pas (encore) 11. Pas envie de m'investir 12. Donner un appui /conseils techniques 13. Partager un réseau social 14. Témoignages 15. Partager un réseau professionnel 16. Participer à des ateliers d'échange 17. Autre (à préciser) ----- Saisie texte pour « autre »	<i>question à réponse multiple</i>
5-B : Avis du (de la) volontaire sur les services offerts par une plate-forme du volontariat aux partenaires locaux et les structures d'envoi	<i>D'après vous, quels services pourraient développer France Volontaires (plate-forme d'appui aux volontariats internationaux) pour accompagner les partenaires locaux et les structures d'envoi ?</i>	1. Ne sait pas (encore) ----- Saisie texte pour services	<i>question à réponse multiple</i>
5-C : Avis du (de la) volontaire sur les services offerts par une plate-forme du volontariat aux volontaires en France	<i>D'après vous, quels services pourraient développer France Volontaires (plate-forme d'appui aux volontariats internationaux) pour accompagner les volontaires en France ?</i>	1. Ne sait pas (encore) ----- Saisie texte pour services en France	<i>question à réponse multiple</i>
5-D : Avis du (de la) volontaire sur les services offerts par une plate-forme du volontariat aux volontaires dans les pays d'accueil	<i>D'après vous, quels services pourraient développer France Volontaires (plate-forme d'appui aux volontariats internationaux) pour accompagner les volontaires dans les pays d'accueil ?</i>	1. Ne sait pas (encore) ----- Saisie texte pour services dans les pays d'accueil	<i>question à réponse multiple</i>
5-E : Suggestions du (de la) volontaire pour améliorer l'accompagnement	<i>Auriez-vous des suggestions à formuler pour améliorer l'accompagnement</i>	1. Ne sait pas (encore) -----	<i>question à réponse multiple</i>



Variable	Questions	Modalités	Commentaires
des volontaires	<i>des volontaires ?</i>	Saisie texte pour suggestions	
5-F : Complément d'information	<i>Toute autre suggestion/remarque :</i>	Saisie texte pour autres remarques/suggestions	



Annexe 7 – Préambule de la convention entre Cotravaux et le Conseil régional

CONVENTION D'OBJECTIFS

ENTRE

LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Représentée par Monsieur le Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, dûment habilité en vertu du Conseil régional du 21 juillet 2009, ci-après désignée par les termes : la Région

ET

COTRAVAUX LANGUEDOC-ROUSSILLON

COORDINATION POUR LE TRAVAIL VOLONTAIRE DES JEUNES et représenté par M. Michel CONNAN, son Président, ci-après dénommé : COTRAVAUX

PREAMBULE

Soucieux de mettre en place une politique en direction de la jeunesse du Languedoc-Roussillon ambitieuse, l'assemblée régionale a souhaité apporter son soutien à de nombreuses associations qui participent par leurs activités à l'épanouissement des jeunes du Languedoc-Roussillon.

COTRAVAUX, par l'organisation de chantiers de jeunes bénévoles, s'inscrit parfaitement dans cette dynamique régionale.

En effet, le chantier de jeunes bénévoles peut concerner des domaines aussi divers que le patrimoine architectural, l'environnement, la réhabilitation d'habitats ou de petits équipements socio-éducatifs, sportifs ou sociaux, pour les restaurer, les aménager et les mettre en valeur.

Le chantier de jeunes bénévoles permet à des jeunes à travers la réalisation collective d'une activité utile, un apprentissage de la vie de groupe, de la relation à autrui et du respect de chacun au sein de ce groupe.

Il favorise une rencontre interculturelle, voire internationale, dans laquelle se trouvent impliquées des personnes d'origines sociale, culturelle et géographique différentes.

Il s'adresse à des jeunes volontaires, bénévoles, français ou étrangers, motivés par le travail et l'intérêt culturel des activités offertes.

Depuis 1959, Cotravaux a pour but de promouvoir l'action volontaire et de favoriser son développement sur l'ensemble du territoire national. Cotravaux est depuis 1987 une coordination d'associations. Elle rassemble aujourd'hui 5 associations en Languedoc Roussillon :

Le Passe-Muraille

510A, Av. de Barcelone, "Le Jupiter "
34080 Montpellier



Annexe 8 - Liste des organismes agréés par le Ministère des Affaires Etrangères et Européenne VSI

**Liste des associations agréées
Au titre du volontariat de solidarité internationale
(loi du 23 février 2005)
Juin 2011**

1. ACF (Action contre la Faim) www.actioncontrelafaim.org
2. Fondation ARCHITECTES de l'Urgence www.archi-urgent.com
3. ASMAE – Association Soeur Emmanuelle www.asmae.fr
4. ATD Quart Monde – Terre et Homme de demain www.atd-quartmonde.org
5. CEFODE (Coopération et formation au Développement) www.cefode.org
6. DCC (Délégation Catholique pour la Coopération) www.ladcc.org
7. DEFAP (Service Protestant de mission) www.defap.fr
8. DSF (Douleurs Sans Frontières) www.douleurs.org
9. EED (Enfants et Développement) www.enfantsetdeveloppement.org
10. EMI (Entraide Médicale Internationale) www.emi-ong.org
11. FIDESCO www.fidesco.fr
12. GER (Guilde Européenne du Raid) www.la-guilde.org
13. GRET (Groupe de Recherche et d'Echange Technologique) www.gret.org
14. HI (Handicap International) www.handicap-international.fr
15. MDM (Médecins du Monde) www.medecinsdumonde.org
16. PE (Planète Enfants) www.planete-enfants.org
17. PF (PlaNet Finance) www.planetfinance.org
18. Samusocial International www.samu-social-international.com
19. SANTE SUD www.santesud.org
20. SCD (Service de Coopération au Développement) www.scd.asso.fr
21. Secours Islamique France www.secours-islamique.org
22. SIPAR (Soutien à l'Initiative Privée pour l'Aide à la Reconstruction du Sud-est asiatique)
www.sipar.org
23. UNMFREO (Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation)
www.mfr.asso.fr
24. AVSF-CICDA (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) www.avsf.org



Annexe 9 - Bibliographie indicative

- * Jean-Pierre Gremy, Marie-Joëlle Le Moan, « *Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales* », Informatique et sciences humaines, n°35, 1977.
- * Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'Acteur et le Système*, Paris, Le Seuil, 1977.
- * Stéphanie Vermeersch, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, Vol 45, avril 2004.
- * Commission Européenne, *Jeunesse en Action Guide du Programme*, 2011.



Annexe 10 – Loi sur le VSI de 2005

J.O n° 283 du 6 décembre 2005 page 18819 texte n° 43

Décrets, arrêtés, circulaires

Mesures nominatives

Ministère des affaires étrangères

Coopération, développement et francophonie

Arrêté du 1er décembre 2005 portant nomination à la commission du volontariat de solidarité internationale

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie,

Vu la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale ;

Vu le décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale, notamment son article 1er ;

Vu la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en date du 24 novembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en date du 28 novembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de la santé et des solidarités en date du 29 septembre 2005 ;

Vu la proposition du ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative en date du 8 septembre 2005,

Arrête :

Article 1

Sont nommés membres de la commission du volontariat de solidarité internationale en application de l'article 1er du décret du 27 mai 2005 susvisé :

1. Au titre des représentants de l'Etat :

Représentants du ministre des affaires étrangères :

- le chef de la mission pour la coopération non gouvernementale, président, et le chef du bureau des affaires générales et du volontariat associatif, titulaires ;

- l'adjoint au chef de la mission pour la coopération non gouvernementale et l'adjoint au chef du bureau des affaires générales et du volontariat associatif, suppléants.

Représentants du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire :



- le chef de la section analyse et prospective à la direction des renseignements généraux, titulaire, et l'adjoint au chef de la section analyse et prospective à la direction des renseignements généraux, suppléant.

Représentants du ministre chargé de la vie associative :

- le délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale, titulaire, et le sous-directeur de l'éducation populaire et de la vie associative, adjoint du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, suppléant.

Représentants du ministre chargé de la protection sociale :

- le chef de la division des affaires communautaires et internationales de la direction de la sécurité sociale, titulaire, et l'adjoint au chef de la division des affaires communautaires et internationales de la direction de la sécurité sociale, suppléant.

Représentants du ministre chargé du travail :

- le délégué aux affaires européennes et internationales, titulaire, et le directeur de la population et des migrations, suppléant.

2. Au titre des représentants des associations, sur proposition des associations agréées en application de l'article 9 de la loi du 23 février 2005 susvisée :

Mme Virginie Lequien, chargée du volontariat à la Guilde européenne du raid (GER), sur proposition de M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid et président de la coordination d'Agen, titulaire ;

M. Claude Vincent, président du SIPAR, sur proposition de M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid et président de la coordination d'Agen, suppléant de Mme Virginie Lequien.

Mme Cécile Charmetant, responsable des ressources humaines à Médecins du monde (MDM), sur proposition de M. François Dupre, directeur général de Médecins du monde, titulaire ;

Mme Florence Daunis, directrice adjointe des ressources humaines à Action contre la faim (ACF), sur proposition d'Action contre la faim, suppléante de Mme Cécile Charmetant.

Mme Pascale Quelfennec, responsable des programmes internationaux à l'Association Soeur Emmanuelle (ASMAE), sur proposition de l'Association Soeur Emmanuelle, titulaire ;

Mme Aline Abt, responsable de gestion sociale à Handicap international (HI), sur proposition de Mme Isabelle Prin, directrice déléguée de Handicap international, suppléante de Mme Pascale Quelfennec.

M. François Laballe, chargé des partenariats à la Délégation catholique pour la coopération (DCC), sur proposition de M. Denis Thion, directeur de la Délégation catholique pour la coopération, titulaire ;

M. Denis Brante, secrétaire exécutif du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), suppléant de M. François Laballe.

M. Jean-Daniel Balme, directeur du Service de coopération au développement (SCD), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), titulaire ;

M. Johannes Kuhfus, secrétaire exécutif du Département évangélique français d'action apostolique (DEFAP), sur proposition du comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG-Volontariat), suppléant de M. Jean-Daniel Balme.

Le docteur Jacques Menaydier, trésorier de Douleurs sans frontières, sur proposition du docteur Alain Serrie, président de Douleurs sans frontières, titulaire ;



Mme Elisabeth Muller, chargée de mission à la direction d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, sur proposition de M. Jean-Jacques Boutrou, directeur d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, suppléant du docteur Jacques Meynadier.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er décembre 2005.

Brigitte Girardin



Annexe 11 – La charte commune aux VIES

Cette charte a pour objet d'énoncer les valeurs communes aux différents types de volontariats internationaux de solidarité. Elle entend également préciser les principaux engagements à tenir par les associations d'envoi et les volontaires partant à l'étranger pour une durée limitée de quelques semaines à plusieurs années.

Les trois types de volontariat international émanant des associations visés par cette charte sont :

- * • **Le volontariat d'initiation et d'échange** concerne majoritairement les jeunes et toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales, par des séjours d'étude, des chantiers, etc.
- * • **Le volontariat d'échange et de compétences**, réalisé par ceux qui, en activité ou à la retraite, souhaitent enrichir leur expérience et apporter un savoir faire professionnel, sans aucun but lucratif, auprès de ceux avec qui ils échangent.
- * • **Le volontariat de solidarité internationale**, mis en œuvre dans le cadre de la loi de février 2005, donnant lieu à un contrat passé entre l'association d'envoi et chaque volontaire, spécifiant les missions et les conditions dans lesquelles il est envoyé.
- * Ces volontariats concernés présentent à la fois une grande diversité d'objectifs, de modalités de mise en œuvre, de profil et de statut des volontaires. Cependant, des valeurs essentielles sont partagées par toutes les organisations qui adhèrent à cette charte, ainsi que par leurs volontaires. Leur application se traduit ainsi :
 - * • prendre en compte la réalité d'autres populations dans le respect de leurs droits collectifs et individuels, de leur(s) culture(s), de leurs croyances, de leurs besoins, de leur égale dignité humaine ;
 - * • inscrire les échanges et les actions de solidarité et de participation à des projets de développement ou humanitaires dans un souci de réciprocité, de partenariat, de prise en considération des acteurs les plus défavorisés, afin de contribuer au renforcement de solidarités locales et globales ;
 - * • valoriser l'engagement libre et responsable des volontaires en leur donnant l'occasion de mettre à disposition leurs compétences pour des actions d'intérêt général non rémunérées, de développer leur ouverture d'esprit, ainsi que leur participation à la vie citoyenne dans leur pays d'origine, en intégrant l'expérience qu'ils ont acquise des réalités internationales.

La mise en œuvre de ces principes d'action suppose que les partenaires impliqués tiennent les engagements suivants :

1) **de la part des organismes d'envoi**, toutes les formes de volontariat exigent une préoccupation spécifique de la relation avec les partenaires étrangers qui les recevront. Une attention particulière sera donnée à l'information et à la formation des futurs volontaires et aux conditions de réalisation de leurs missions. Un accompagnement approprié et une couverture sociale sécurisante seront assurés. Enfin, la liaison avec une nouvelle étape de la vie personnelle, citoyenne et/ou professionnelle sera facilitée.

2) **de la part des futurs volontaires**, leur engagement avec une association suppose au préalable qu'ils adhèrent à ses valeurs et aux objectifs de la mission qui leur a été proposée. Ils participent aux activités prévues pour les y préparer. Ils s'impliquent dans la vie de l'association tant dans le pays de départ que dans la relation avec les partenaires du pays d'accueil. Ces dispositions communes à tous les volontariats désignés ci-dessous, ont pour



but d'améliorer la relation de coopération, de la sécuriser en fonction des risques encourus, d'accroître l'efficacité des séjours et leurs effets positifs dans la durée. Elles seront spécifiées pour chaque dispositif existant ou à créer, en lien avec les pouvoirs publics chargés du soutien à ce secteur de coopération.

Charte signée le 1^{er} octobre 2009 par le Premier Ministre.



